REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVIRE

Union - Discipline - Travail

MINISTERED'ETAT, MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

****

ETUDES MONOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DES DISTRICTS DE COTE D'IVOIRE

DISTRICT DE LA COMOE

NOTE DE SYNTHESE

Novembre 2015

Avec l'appui financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

AVANT PROPOS

Pendant plus de 30 ans, la Côte d'Ivoire a été la porte d'entrée et le poumon économique de l'Afrique de l'Ouest. Le pays représente en effet à la fois un hub portuaire, commercial et touristique pour l'ensemble de la sous-région. La Côte d'Ivoire dispose par ailleurs de ressources agricoles, énergétiques et minières importantes lui permettant de consolider cette position économique et de continuer de jouer ce rôle économique de premier plan dans cette zone et en Afrique.

Après une décennie de crises qui a fortement détérioré les indicateurs socio-économiques et l'état des infrastructures, le gouvernement, à travers le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, a décidé de créer une nouvelle dynamique avec l'élaboration du Plan National de Développement (PND) 2012 - 2015.

Ce plan national qui vise un développement harmonieux et équilibré du territoire ambitionne de faire émerger des pôles économiques compétitifs par un grand programme d'aménagement du territoire au niveau de quatorze (14) aires géographiques appelées Districts.

La réussite de ce programme intégré nécessite la prise en compte de l'ensemble des spécificités territoriales des quatorze (14) Districts de la Côte d'Ivoire à travers la définition d'une vision de développement durable appropriée et la mise en œuvre des projets adaptés.

L'élaboration des études monographiques et économiques de ces Districts s'inscrit dans ce objectif, et vient surtout répondre à ce besoin d'établir des diagnostics territoriaux, prérequis fondamentaux pour identifier les avantages comparatifs de chaque District et créer par la suite un cadre propice à leur développement.

A travers ces études, les décideurs publics disposent désormais d'un outil d'orientation actualisé permettant de mener les actions de développement locales adaptées et ciblées en accord avec la vision nationale, à savoir faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Dr Abdallah Albert Toikeusse MABRI

Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement

République de Côte d'Ivoire
LE MINISTRE D'ETAT
Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement

S O M M A I R E

Contexte 4
Méthodologie 5
Introduction 7
Axe I. Territoire et démographie 8
Chapitre 1. Caractéristiques territoriales 9
Chapitre 2. Ressources naturelles 11
Chapitre 3. Peuplement et caractéristiques sociodémographiques 17
Axe II. Développement économique 27
Chapitre 1. Secteur primaire 29
Chapitre 2. Secteur secondaire 34
Chapitre 3. Secteur tertiaire 37
Axe III. Développement socioculturel 40
Chapitre 1. Education 41
Chapitre 2. Santé et prévention 51
Chapitre 3. Culture, jeunesse et sport 59
Axe IV. Infrastructures et urbanisation 61
Chapitre 1. Développement urbain et cadre de vie 62
Chapitre 2. Transport et logistique 64
Chapitre 3. Equipement et infrastructures 65

C O N T E X T E

La réalisation des études monographiques et économiques des 14 Districts de Côte d'Ivoire s'inscrit dans le cadre du Programme Economique Régional (PER) lancé en 2004 par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et qui fut matérialisé par une convention signée le 25 janvier 2013 entre la République de Côte d'Ivoire, représentée par le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, et l'UEMOA.

Le Programme Economique Régional est un instrument de mise en œuvre d'une stratégie visant l'approfondissement de l'intégration économique régionale. Il se compose de projets intégrateurs sélectionnés au niveau régional compte tenu de leurs effets catalyseurs dans la réalisation des objectifs de croissance et de développement de l'Union. Il constitue un complément aux efforts déployés par les Etats membres en matière d'investissements publics et d'augmentation des investissements privés.

L'objectif de ce programme est de contribuer à l'approfondissement du processus d'intégration en vue de stimuler une croissance forte, durable et réductrice de pauvreté. Le cadre d'intervention pour la réalisation de cet objectif est adossé aux objectifs fondamentaux du Traité de l'UEMOA et prend en compte les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les priorités du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

Lancé le 29 avril 2014 à Abidjan, le projet d'élaboration des études monographiques et économiques des Districts de la Côte d'Ivoire (PEMED-CI) a pour objectif de dresser un état des lieux et de relever les potentialités et les contraintes propres à chaque région du pays, dans la perspective de lui assigner des fonctions spécifiques porteuses de développement.

Ce projet s'inscrit dans le cadre global de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2012-2015 dont s'est doté le gouvernement ivoirien pour concrétiser son ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergeant à l'horizon 2020. Il se présente comme l'une des composantes majeures du volet de relance de l'aménagement du territoire et du développement régional à travers notamment l'aménagement de Pôles Economiques Compétitifs (PEC) autour des grandes villes, initié par le gouvernement dans la mise en œuvre du PND afin d'assurer le développement harmonieux et équilibré des grands espaces économiques du pays.

M E T H O D O L O G I E

Les études monographiques et économiques des 14 Districts de la Côte d'Ivoire ont été élaborées dans une démarche structurée en trois phases :

- Une première **phase de préparation** qui a permis de dresser le profil général et les grandes caractéristiques des Districts à travers une interaction marquée avec l'ensemble des départements ministériels au niveau central à Abidjan et les différents acteurs publics et privés ainsi qu'une analyse des indicateurs et statistiques disponibles au niveau national ;
- Une seconde **phase de collecte de données** durant laquelle des visites de sites stratégiques ont été réalisées sur l'ensemble du territoire. Cette phase a permis de recueillir des questionnaires qualitatifs et de mener des entretiens clés grâce à une mobilisation du corps préfectoral et de l'ensemble des forces vives et représentants territoriaux des ministères au sein de chaque District ;
- Une **phase d'analyse et de consolidation** afin :
    - de synthétiser les différents éléments d'information et d'analyse sous forme d'une base de données dynamique (matrice d'information spatiale au niveau sous-préfecture),
    - d'identifier les secteurs porteurs,
    - d'évaluer les domaines d'actions et les opportunités de développement associés pour définir in fine la vocation économique de chaque District.

Les diagnostics territoriaux se sont concentrés sur les thématiques clés du développement local à travers l'analyse de 4 grands axes :

- L'axe 1 **« Territoire et démographie** » traitant des caractéristiques territoriales, de l'état des ressources naturelles, mais également des aspects démographiques, ethniques et socioculturels de la population ;
- L'axe 2 « **Développement Economique** » analysant toutes les activités économiques par secteur aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain entrant dans le produit local brut du District. Cet axe retrace également les flux économiques entre les zones de production et les zones de consommation, de transbordement ou de vente.
- L'axe 3 « **Développement Socio-Culturel** » évaluant le niveau d'accès de la population aux services sociaux et de base tels que l'éducation, la santé, la culture, la jeunesse et le sport ;
- L'axe 4 « **Infrastructures et Urbanisation** » permettant de réaliser un état des lieux du processus d'urbanisation des Districts et des aspects relatifs au transport, à la logistique, et aux différents équipements publics et infrastructures.

La réalisation de ces études monographiques et économiques est entièrement basée sur :

- Des données existantes collectées aussi bien au niveau central qu'au niveau local et mises à la disposition de l'étude par les différentes parties prenantes (ministères, directions régionales, industriels, acteurs publics…). Ces données proviennent avant tout d'annuaires statistiques, de rapports d'activités et de monographies territoriales. Les fournisseurs des données utilisées pour la réalisation des cartes sont mentionnés en tant que source dans le présent document.
- Les questionnaires administrés et les entretiens réalisés sur l'ensemble du territoire ivoirien et permettant de récolter des informations qualitatives auprès des principaux acteurs locaux (préfectures, directions régionales, établissements publics…).

Lorsque les données sont disponibles, les chiffres clés sont présentés sous forme de graphiques chiffrés accompagnés d'une étiquette de couleur permettant de positionner le District et chaque région par rapport à la moyenne nationale.

Les principales difficultés rencontrées dans le cadre de l'élaboration desdites études sont de trois types :

- Les informations retranscrites dans les différents rapports sont issues de documents existants collectés. Certains de ces documents (monographies régionales, annuaires statistiques, rapports d'activités, etc.) sont basés sur des données historiques et ne permettent pas de garantir la pérennité des informations et leur fiabilité dans le temps.
- Les études monographiques et économiques portent sur l'ensemble des 14 Districts de la Côte d'Ivoire qui découlent du découpage administratif instauré par le décret n°2011-263 du 29 septembre 2011 portant sur l'organisation du territoire national en Districts et en régions. A ce titre, de nombreuses données collectées ont dû être retraitées et agrégées afin de répondre au découpage en vigueur lors de la réalisation des études.
- De la même façon, la notion de District, définie dans le décret susmentionné comme une entité territoriale déconcentrée constituée d'un regroupement de régions, a été abrogée depuis le démarrage de l'étude. Dans le présent document, la notion de District se limite donc à un agrégat de régions définissant un ressort territorial infranational propice à la réalisation de grands projets d'aménagement et porteur de développement. Seuls les deux Districts Autonomes continuent d'exister, sous le nouveau statut de collectivités territoriales de type particulier.

Ces études monographiques et économiques ont été réalisées entre le deuxième trimestre 2014 et le premier trimestre 2015. A ce titre, les informations présentées dans ce rapport sont donc susceptibles d'évoluer dans le temps et devront faire l'objet de mises à jour régulières, afin d'en garantir la fiabilité et leur utilisation à des fins de développement.

Dans cette logique en particulier, les analyses thématiques détaillées du RGPH 2014 et de l'ENV 2015 n'étant pas validées lors de la rédaction du présent document, les données socio-démographiques utilisées sont celles des projections officielles réalisées par l'INS sur la base du RGPH 1998. Dès publication desdites analyses, le présent document devra faire l'objet d'une mise à jour, tant sur les aspects données que sur les analyses en découlant.

I N T R O D U C T I O N

Le District de la Comoé est composé de 2 Régions : la région de l'Indénié-Djuablin, située dans la partie centre-est de la Côte d'Ivoire et la région du Sud-Comoé située dans le sud-est du pays.

Photo 1 : Fleuve de la Comoé © 2014

Le District de la Comoé compte 2 chefs-lieux de régions : Abengourou et Aboisso. Les villes - et les échanges commerciaux - souffrent de la dégradation sévère des routes qu'a connue le pays durant la crise et de l'insuffisance d'entretien courant. L'état des routes ne permet pas en effet de relier correctement les grandes villes du District aux autres pôles économiques du pays pourtant proches en termes de distance comme Abidjan ou Yamoussoukro.

L'économie du District se base principalement sur l'agriculture. Les cultures agro-exportatrices telles que le café et le cacao sont les plus significatives. Par ailleurs, les politiques agricoles coloniales et posts coloniales, conjuguées aux énormes potentialités de la zone en termes de densification et de diversification des cultures extensives, ont favorisé le développement des cultures de rente, comme l'hévéa et le palmier à huile.

Néanmoins, l'environnement végétal du District commence à subir une dégradation avancée, reflétée par la disparition progressive du couvert forestier et l'épuisement des ressources naturelles, causés notamment par les cultures extensives et les défrichements agricoles

Au niveau des infrastructures et équipements, le District de la Comoé bénéficie d'une couverture relativement satisfaisante en infrastructures de base, notamment éducatives, sanitaires et de sécurité. De plus, les projets liés à la mise en place du Programme Présidentiel d'Urgence, qui a pour missions de subvenir aux besoins en développement des populations du district afin de contribuer à l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020, viennent progressivement compléter les infrastructures existantes. Ces projets concernent tous les secteurs, notamment l'agriculture, l'aménagement rural, la réhabilitation des pistes et des routes, l'hydraulique, la santé, l'éducation, l'énergie et la justice ; l'objectif visé étant la résorption de la pauvreté par la création d'emplois ainsi que l'amélioration du cadre de vie des populations.

Enfin, le District de la Comoé bénéficie d'un positionnement stratégique en Côte d'Ivoire. En effet, de par ses différentes potentialités, le District représente un nœud de communication entre Abidjan et le Ghana, mais aussi une zone d'activités intégrant plusieurs des principales villes satellites liées à la capitale économique du pays.

Photo 2 : Ville historique de Grand Bassam © 2014

Cependant, et malgré tous ses atouts, le District de la Comoé doit désormais répondre aux problèmes clés suivants afin de poursuivre dans la voie du développement **:**

- La restauration complète de l'autorité de l'État et de la paix entre les communautés ;
- Une activité agricole qui respecte l'environnement forestier et contribue à l'autosuffisance alimentaire ;
- Un développement socio-économique qui tire parti du potentiel humain, des richesses agricoles, minières et touristiques.

AXE I. TERRITOIRE ET DEMOGRAPHIE

Situé à l'est de la Côte d'Ivoire, bordé au sud par le littoral atlantique et à l'est par la République du Ghana, le District de la Comoé couvre l'espace territorial composé de la région de l'Indénié-Djuablin (dont le chef-lieu est Abengourou) et de la région du Sud-Comoé (dont le chef-lieu est Aboisso), et présente une situation géographique qui lui permet d'être au centre des flux commerciaux avec le Ghana voisin, mais aussi avec la ville d'Abidjan, capitale économique du pays.

Il s'étend sur une superficie de 13 683 km^2, occupant près de 4,2 % de la superficie nationale.

Sur le plan administratif, les deux régions qui composent le District de la Comoé comprennent 7 départements, 31 sous-préfectures et 328 villages.

Malgré une insuffisance de moyens des forces de l'ordre et un faible effectif au sein des préfectures de police, la situation sécuritaire du District est relativement stable. Les conflits recensés sont générés principalement par une pression foncière trop forte au sein du District et par l'appropriation du foncier agricole par des paysans non ivoiriens.

Le District de la Comoé se situe dans la partie guinéenne de la Côte d'Ivoire et dispose de ressources naturelles variées et abondantes. À cet égard, le District bénéficie d'un des réseaux hydrographiques les plus denses du pays, composé d'un système lagunaire et de deux fleuves principaux que sont la Comoé et la Bia, en plus du lac de barrage d'Ayamé.

Par ailleurs, le District de la Comoé se situe majoritairement dans une aire culturale favorable à différents types de cultures, aussi bien industrielles que vivrières. La qualité des rendements est renforcée par un climat subéquatorial propice à l'agriculture.

Enfin, le territoire du District est essentiellement composé de forêts, dont plusieurs sont protégées et classées. Ces espaces sont cependant confrontés à des problèmes liés à la pression démographique, aux activités clandestines et aux défrichements agricoles, ce qui a des effets négatifs sur l'écosystème.

La population du District de la Comoé se caractérise par la présence de plusieurs grands groupes ethniques (Agni, N'Zima, Abourés…). Le territoire est majoritairement dominé par les Agni, qui représentent l'ethnie principale du District. Le reste de la population est constitué des autres ethnies de Côte d'Ivoire et des allogènes venus essentiellement des pays de la sous-région (Burkina Faso, Ghana…)

La population totale est estimée à 1,2 million d'habitants en 2014, soit 5,3 % de la population nationale. C'est une population jeune puisque plus de 40 % sont âgées de moins de 15 ans.

Le District accuse un certain retard de développement qui se manifeste à travers une population active restreinte et un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale (hors Abidjan). Ce retard induit une précarité socio-économique perceptible tant au niveau des indicateurs économiques que des indicateurs sociaux (alphabétisation, vaccination…).

Chapitre 1. Caractéristiques territoriales

I.1.1 Données géographiques

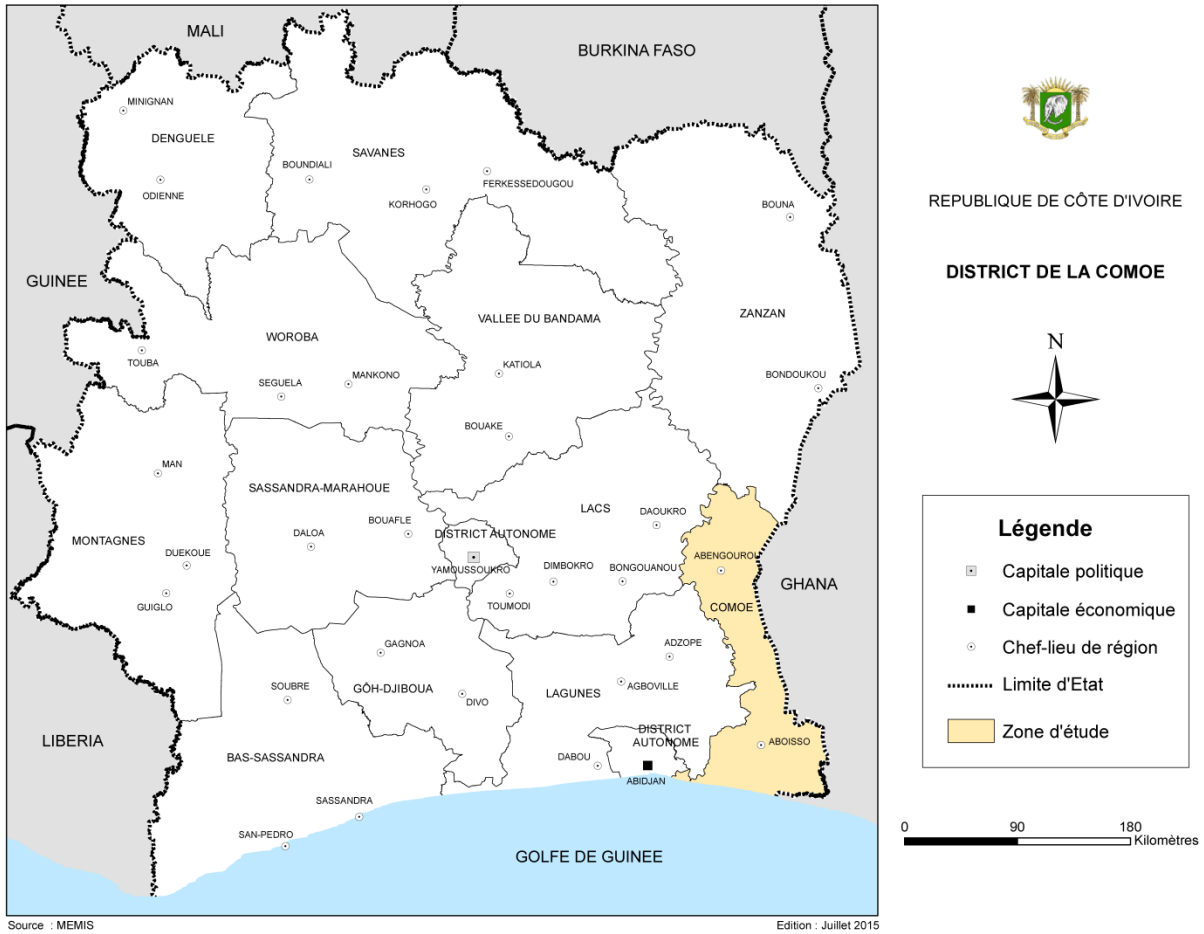

Carte 1 : Localisation du District en Côte d'Ivoire

Le District de la Comoé est situé à l'est de la Côte d'Ivoire. Il est délimité :

- Au nord, par le District du Zanzan ;
- Au sud, par le Golfe de Guinée (Océan Atlantique) ;
- A l'est, par la République du Ghana ;
- Au nord-ouest, par le District des Lacs et au sud-ouest par le District des Lagunes.

Le District de la Comoé s'étend sur une superficie de 13 683 km² soit près de 4,2 % du territoire national et est constitué de 2 régions et 7 départements :

Région (Chef-lieu)	Superficie (km²)	Département	Superficie (km²)
Indénié-Djuablin (Abengourou)	6 871	Abengourou	4 047
		Agnibilékrou	1 787
		Bettié	1 037
Sud-Comoé (Aboisso)	6 812	Aboisso	4 201
		Grand-Bassam	924
		Adiaké	859
		Tiapoum	828

Source : INS – Année 2015

La ville d'Abengourou, principal pôle urbain du District de la Comoé, est située à 204 km d'Abidjan et à 255 km de Yamoussoukro. Elle est également située à environ 35 kilomètres de la frontière ghanéenne. Cette position géographique privilégiée constitue un atout, compte tenu de sa proximité avec la ville d'Abidjan, mais aussi des potentialités d'échanges avec le Ghana.

I.1.2 Situation administrative

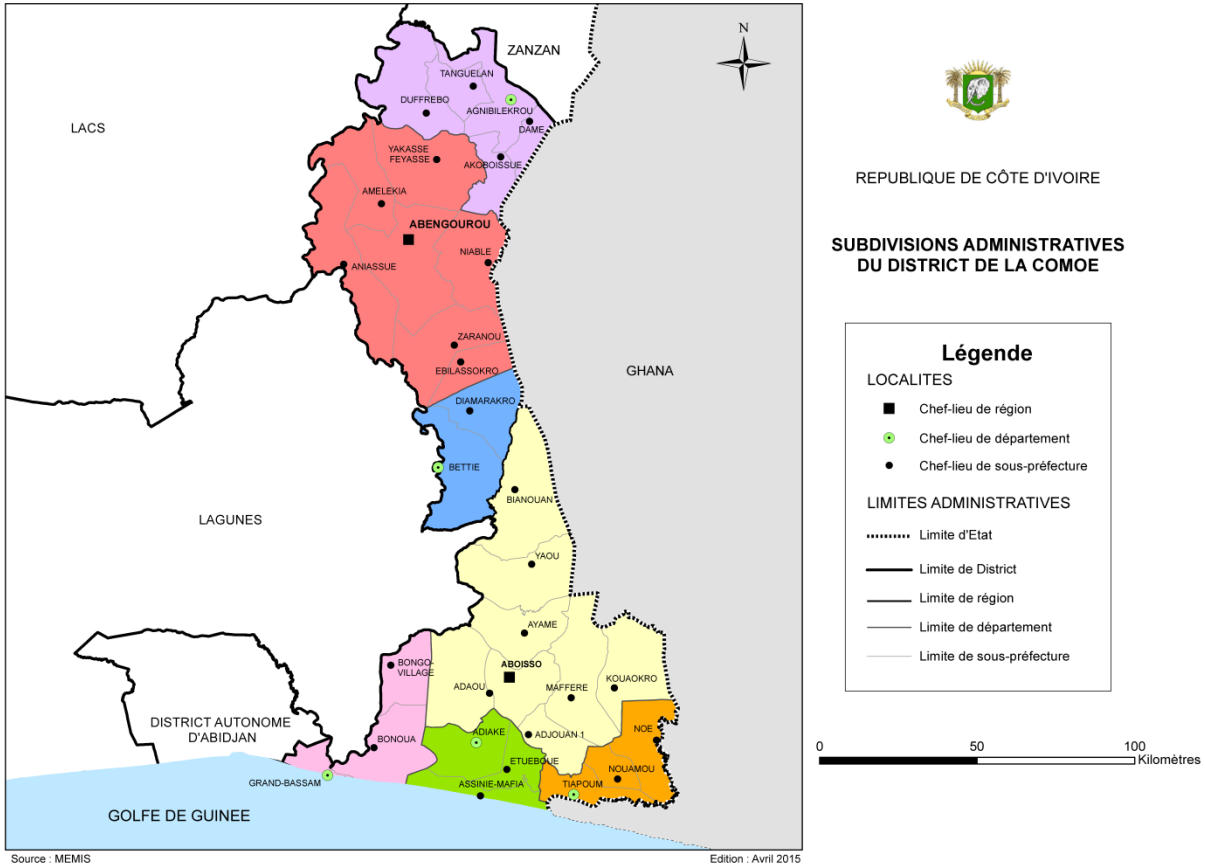

Carte 2 : Subdivisions administratives du District

La déconcentration administrative se traduit, pour le District de la Comoé, par un maillage administratif de :

- 2 régions, placées sous l'autorité de Préfets de région ;
- 7 départements, placés sous l'autorité de Préfets ;
- 31 sous-préfectures, administrées chacune par un Sous-Préfet ;
- 328 villages, placés sous la responsabilité de Chefs de village.

Sur le plan coutumier, la gouvernance au sein du District se caractérise par la présence du Royaume du Sanwi dans la région du Sud-Comoé, et des Royaumes d'Abengourou et d'Agnibilékrou dans la région de l'Indénié-Djuablin. A leurs têtes se trouvent des rois qui sont considérés comme des auxiliaires de l'État et des maillons de l'administration

Le processus de déconcentration s'est également traduit par la mise en place au niveau local de services publics déconcentrés, permettant de rapprocher l'Etat des populations du District.

Les Départements Ministériels centraux ont tous au moins un service déconcentré dans le District.

En plus des services déconcentrés mis en place par l'État, plusieurs organismes et bailleurs de fonds viennent soutenir les actions publiques et participent activement au développement du District de la Comoé.

Ces acteurs interviennent principalement dans le domaine des infrastructures, prérequis indispensable au développement, et dans les secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation.

Au moins 14 grands bailleurs de fonds et partenaires au développement interviennent dans le District.

La situation sécuritaire du District est principalement marquée par des conflits fonciers et des conflits de chefferie.

Chapitre 2. Ressources naturelles

I.2.1 Réseau hydrographique

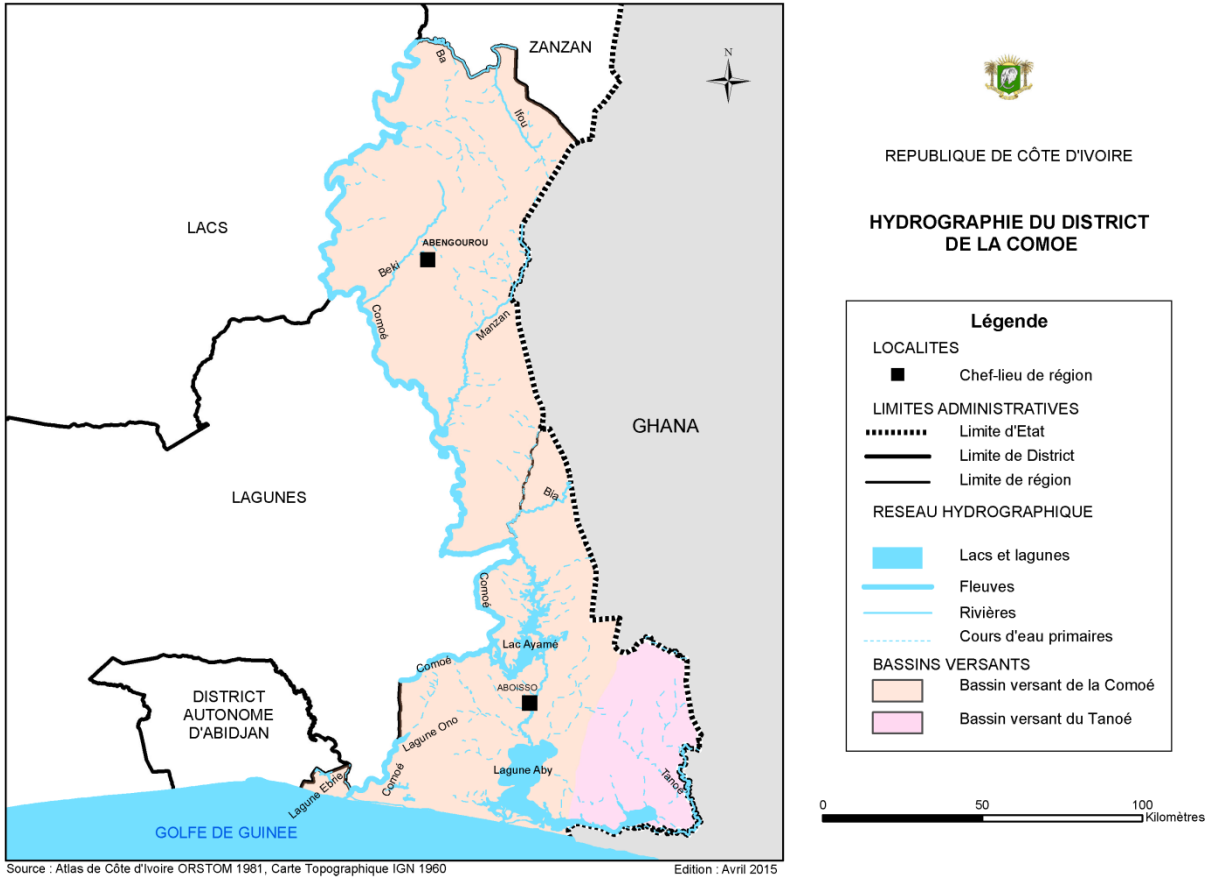

Carte 3 : Réseau hydrographique du District

Le District de la Comoé se situe majoritairement dans le bassin versant de la Comoé, mais également, à la pointe sud-est, dans le bassin du Tanoé.

Fleuve éponyme du District, la Comoé prend sa source dans les falaises de Banfora au Burkina Faso et traverse le District du nord au sud, formant avec ses affluents les limites naturelles avec les Districts des Lacs et celui des Lagunes. Long de 1 160 km, le fleuve draine un bassin de 78 000 km² en Côte d'Ivoire.

Le District de la Comoé comprend par ailleurs un complexe de trois lagunes (Tendo, Aby et Ehy), approvisionnées principalement par le fleuve Bia. La lagune d'Aby, située dans la région du Sud-Comoé s'étend sur une superficie de 427 km². Elle est la plus importante du District.

Les principaux affluents dans le District de la Comoé sont :

- La Bâ ou Babilé, l'Ifou, le Manzan et l'Ehouman à Agnibilékrou ;
- Le Béki à Abengourou ;
- La Bia à Aboisso ;
- Le Soumié, l'Ehania et la Noé à Adiaké et quelques cours d'eau comme le Toumanguié, l'Eholié et le Motokpèlè.

Les eaux souterraines sont abondantes du fait de la pluviométrie importante dans tout le District et de bonne qualité.

Par ailleurs, le District de la Comoé compte deux des six barrages hydroélectriques de Côte d'Ivoire, situés à Ayamé. À ceux-ci, s'ajoutent trois autres barrages :

- Un barrage situé à Adaou (à proximité d'Abengourou), qui sert à l'approvisionnement en eau potable de la ville ;
- Deux barrages à Agnibilékrou qui ont une vocation hydroagricole et permettent l'exploitation des cultures maraîchères et le développement de la pisciculture.

I.2.2 Sols et relief

I.2.2.1 Pédologie

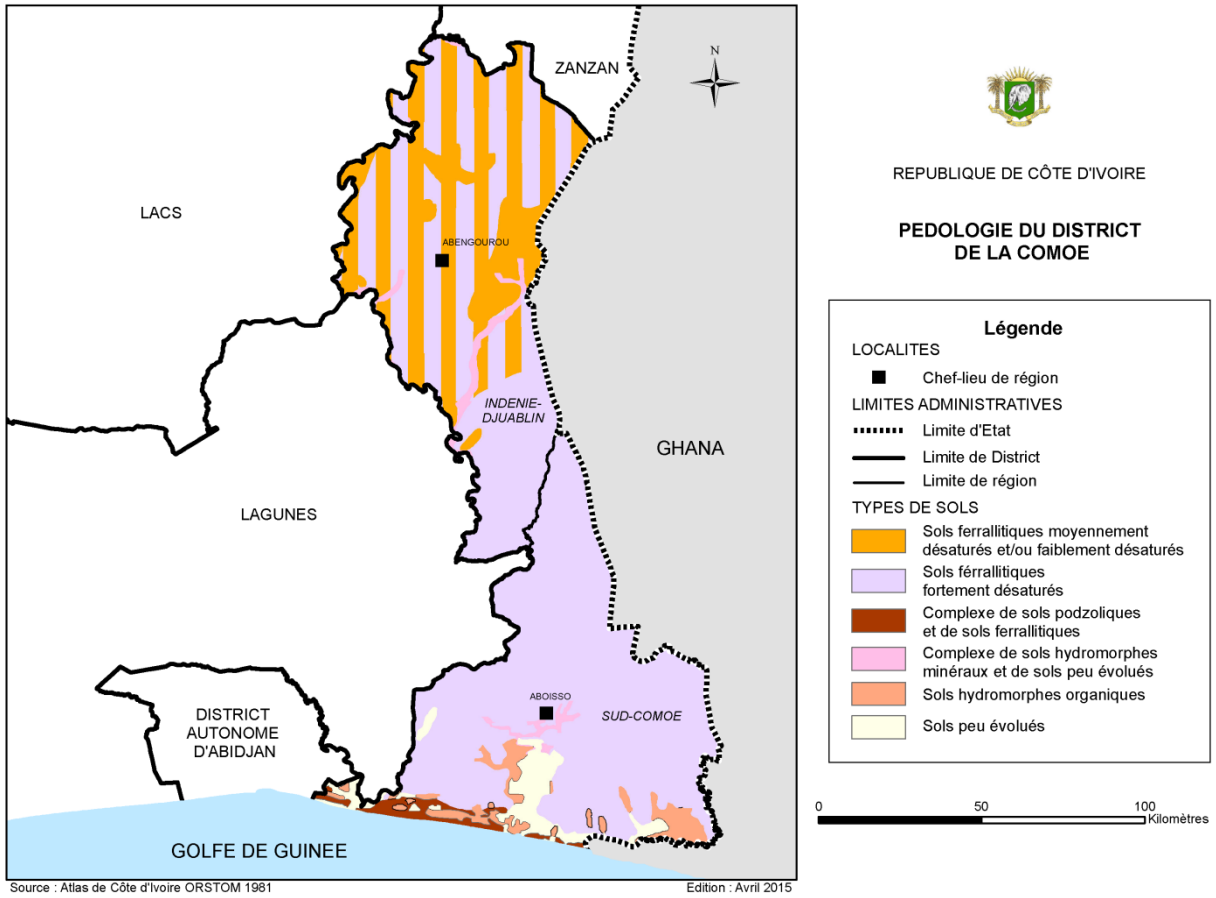

Carte 4 : Pédologie du District

Le sol de la région de l'Indénié-Djuablin est majoritairement de type ferrallitique non consolidé, présentant ainsi des risques d'érosion élevés en période de fortes pluies. Ces sols sont issus de la décomposition de granites calco-alcalins au nord et de schistes métamorphiques au sud. Le District est également composé par endroits, de sols alluvionnaires situés dans les zones de bas-fond et les marécages.

Les sols de la région Sud-Comoé appartiennent au groupe des sols ferrallitiques fortement lessivés en base sous forte pluviométrie. Ils sont composés notamment :

- de sols ferrallitiques sur roches éruptives et métamorphiques (granite, schistes et roches basiques), à bonne rétention d'eau ;
- de sols ferrallitiques sur sables tertiaires : la mauvaise qualité de ces sols se trouve compensée par leur profondeur suffisamment importante pour les rendre cultivables ;
- de sols développés sur sables quaternaires sur lesquels seule la culture de cocotier est réalisable. Ces sols sont retrouvés le long du littoral et aux pourtours de la Lagune Aby ;
- des sols hydromorphes beaucoup moins étendus présents dans les vallées et les bas-fonds.

I.2.2.2 Aptitudes culturales

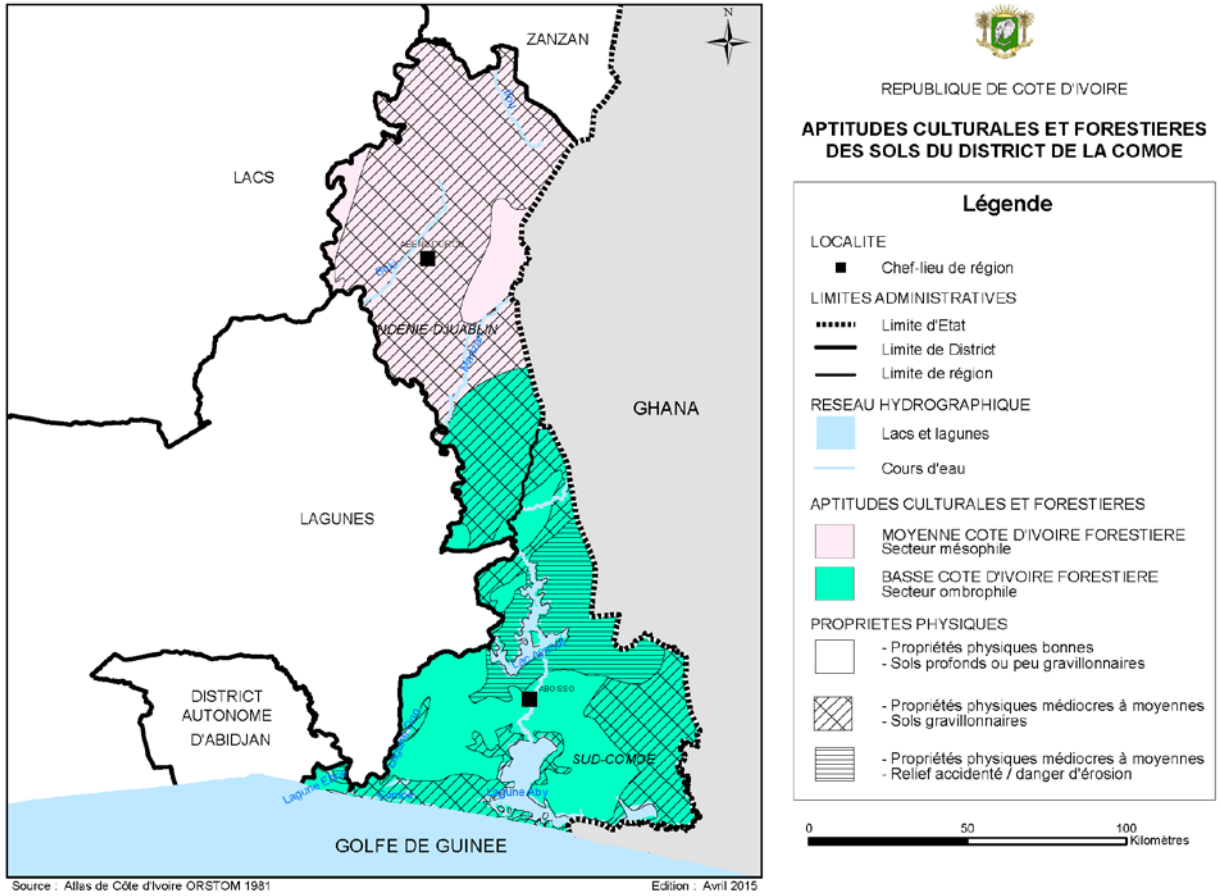

Carte 5 : Aptitudes culturales et forestières du District

Dans la région de l'Indénié-Djuablin, les sols ferrallitiques conviennent aux cultures pérennes et sont propices à la pratique des cultures de café, de cacao, d'hévéa et de palmier à huile. Les sols profonds permettent quant à eux l'exploitation de divers types de cultures, aussi bien vivrières (riz, manioc, banane, igname) que maraîchères (tomate, gombo, aubergine, etc.).

Dans la région du Sud-Comoé, les sols ferrallitiques sont également propices aux cultures pérennes et annuelles, notamment la banane plantain, le palmier à huile, le café et le cacao, mais aussi aux cultures vivrières telles que l'ananas, la mangue et la noix de coco, principalement dans le sud côtier.

I.2.2.3 Relief

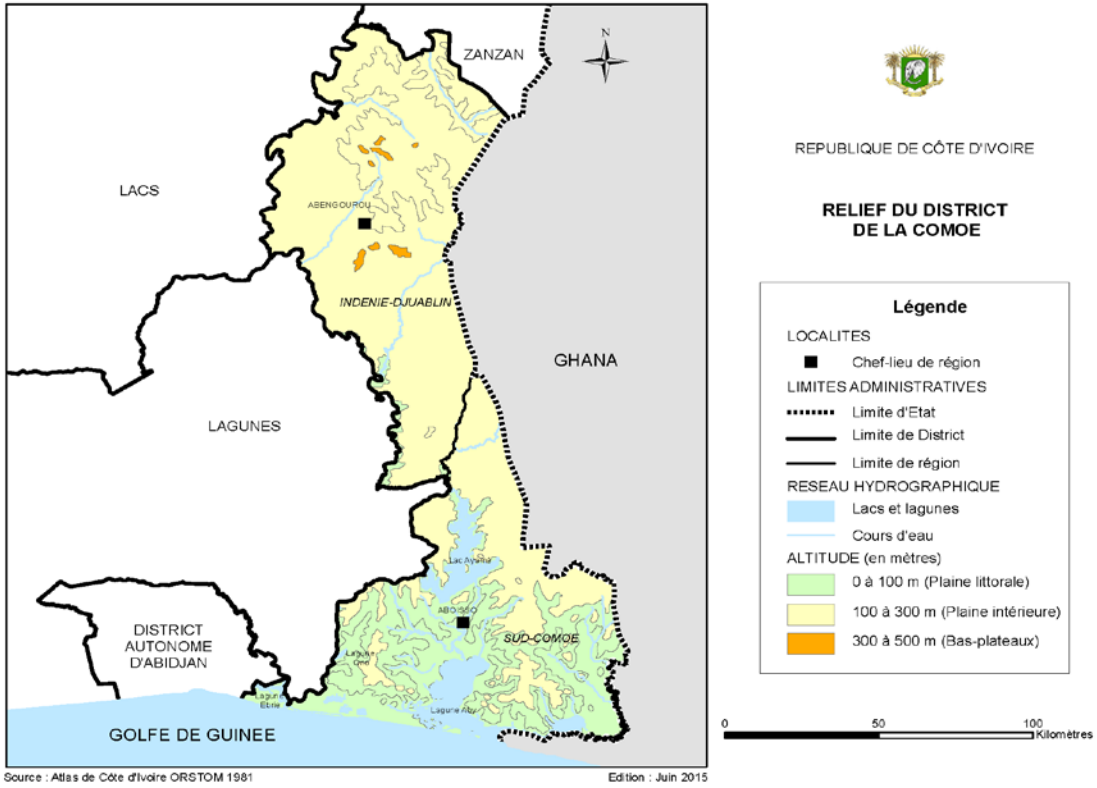

Carte 6 : Relief du District

Le relief du District est composé de collines de faible hauteur se situant entre 130 mètres et 300 mètres au sud et de larges plateaux à faible pente sur le reste du territoire.

Le sol granitique et ferrallitique par endroits est à l'origine des zones de bas-fonds et de marécages.

Dans sa moitié nord, le relief du District est monotone et constitué d'un plateau légèrement incliné, de direction nord-sud et d'altitude moyenne variant entre 100 mètres et 300 mètres. Cette zone géographique se caractérise par la présence de la vallée du N'zi, d'une largeur de 5 km et d'une altitude moyenne inférieure à 100 mètres.

Au sud, le relief est constitué de plateaux sédimentaires légèrement inclinés vers le sud, d'une altitude moyenne de 35 mètres.

Au niveau du cadran lagunaire, le relief est plat.

I.2.3 Végétation et biodiversité

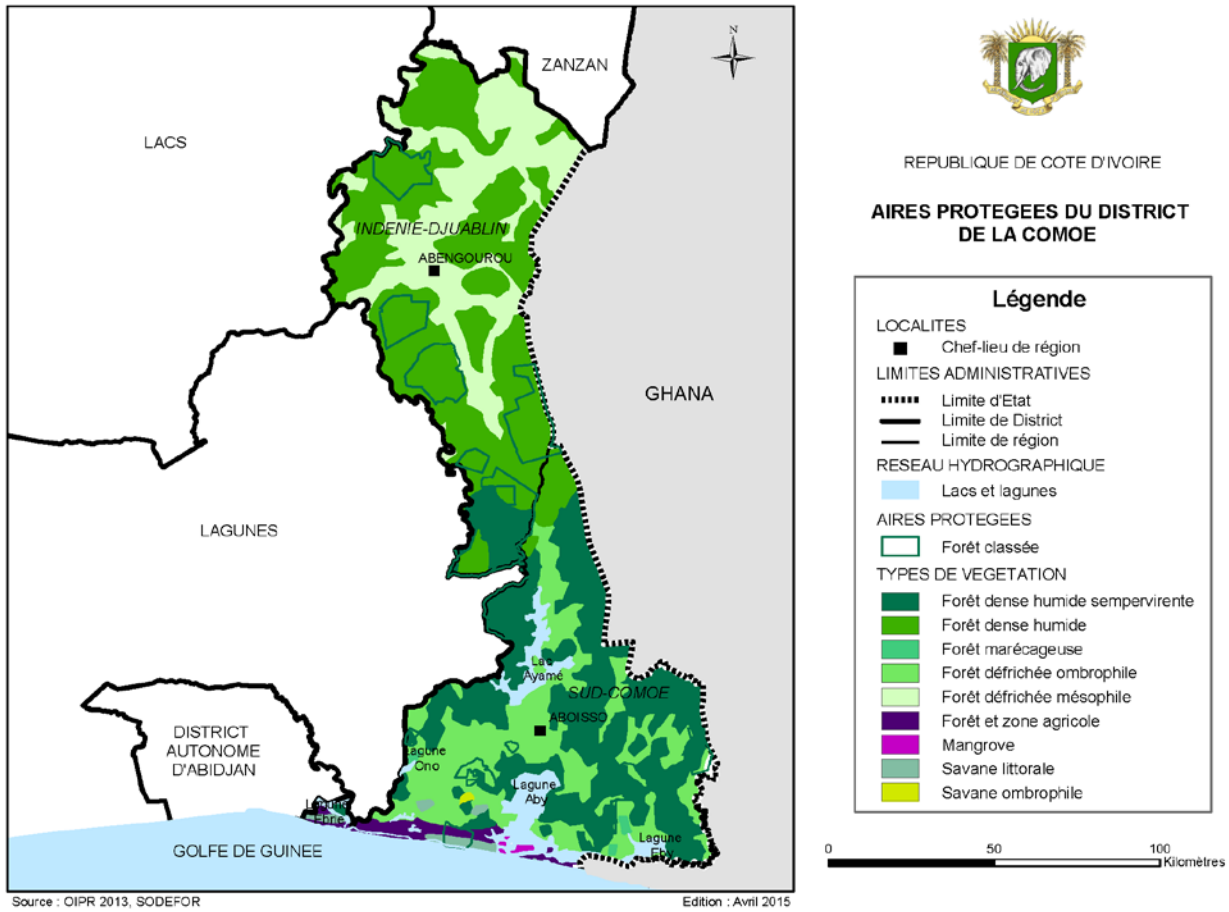

Carte 7 : Forêts classées, parcs, réserves et principales espèces animalières du District

La zone forestière de l'est de la Côte d'Ivoire est une zone densément boisée avec certaines espèces d'arbres et de lianes ligneuses caractéristiques des grandes forêts. Cette zone constitue l'une des dernières répliques de la forêt guinéenne.

La végétation, liée au type de climat, au relief et au sol, est caractéristique de la forêt dense du secteur mésophile dans sa partie sud, avec des éclaircies dans sa partie nord. Cette couverture forestière, d'une superficie d'environ 12 000 hectares, représente près du cinquième de la superficie globale de la région.

Le District compte 15 forêts et un parc classés, qui renferment une diversité floristique et faunique importante. Cette dernière est composée principalement de primates et d'oiseaux, mais également de civettes, de lamantins et de crocodiles dans l'extrême sud du District. Malheureusement, la détérioration des forêts et l'amplification des activités de braconnage ont pour conséquences logiques la disparition progressive de plusieurs espèces fauniques et floristiques.

La plupart des forêts portent en effet les stigmates d'une dégradation avancée causée par le développement des cultures de café, de cacao et plus récemment, l'émergence de l'hévéaculture et l'importante pression anthropique. Actuellement plus de 30 % de la superficie de ces forêts sont occupées par des plantations de café et de cacao.

L'occupation anarchique des forêts classées et non classées par les populations, le développement agricole en général, les feux de brousse et la coupe de bois pour les besoins domestiques sont les principales causes de la destruction du patrimoine forestier du District de la Comoé, qui a été remplacé par des jachères, des friches et des forêts-galeries au bord des rivières.

Cette diminution des superficies et des ressources forestières naturelles ainsi que la réduction des disponibilités en terre pour le reboisement induisent un changement significatif au niveau du climat de la région.

I.2.4 Climat

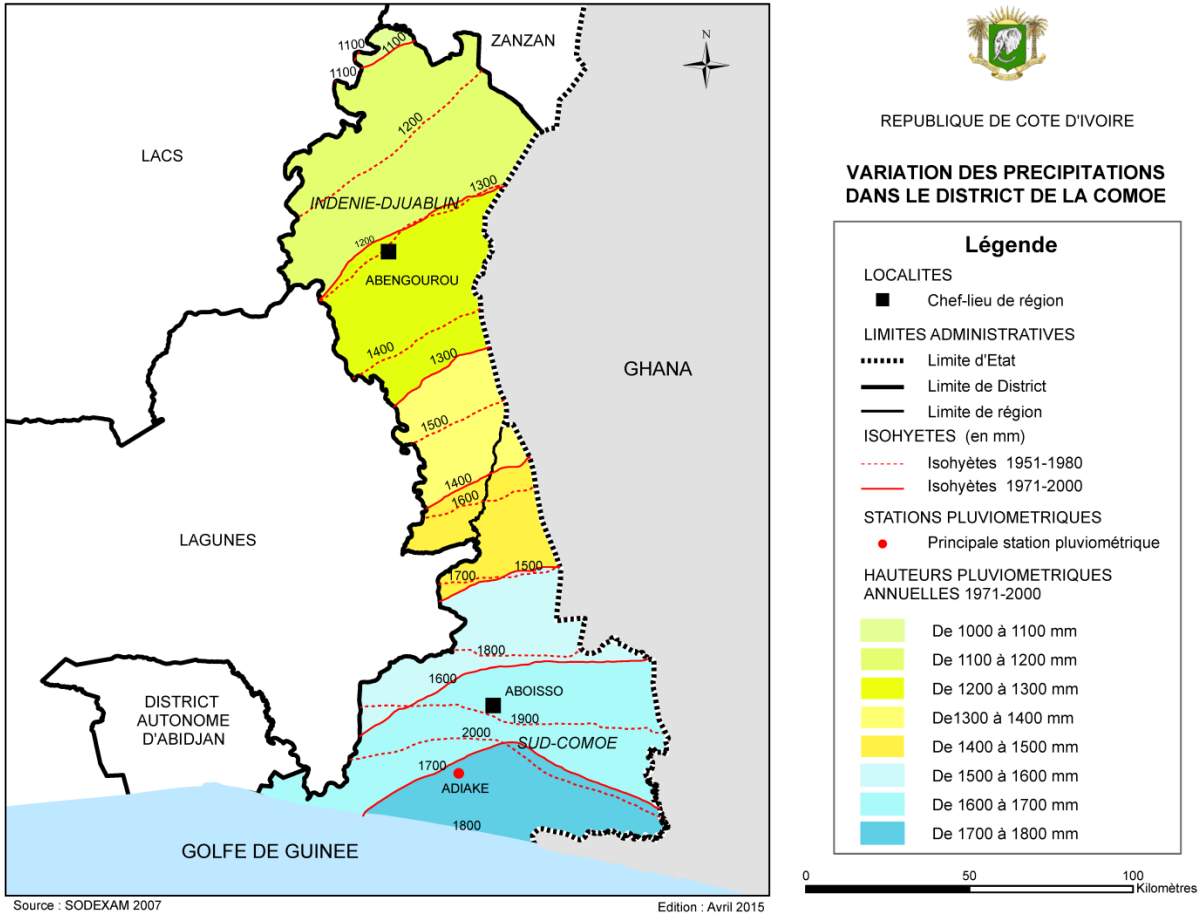

Carte 8 : Variation des précipitations dans le District

Le climat du District est de type subéquatorial chaud et humide, caractérisé par des saisons de pluies et des saisons sèches qui s'alternent au cours de l'année. Les précipitations sont moins importantes dans la région Indénié-Djuablin que dans la région Sud-Comoé, qui connaît une importante saison des pluies au cours des mois de mai et de juin.

Au nord, le District est soumis au climat tropical de transition. La saison des pluies s'étend de mai à octobre avec un maximum centré sur le mois d'août. Les précipitations varient entre 900 et 1 300 mm au cours de l'année. En dehors de la période humide, et particulièrement entre les mois de décembre et février quand souffle l'Harmattan, l'air est sec, ce qui provoque un refroidissement accentué durant la nuit. L'amplitude thermique diurne peut atteindre alors les 20 °C.

Le centre du District est soumis au climat équatorial de transition atténué. Les pluies, plus faibles que dans le sud du pays, sont différemment réparties sur l'année : la saison sèche qui s'étend de novembre à mars précède la saison humide où les précipitations varient entre 1 200 et 1 500 mm durant l'année. Deux maxima sont constatés durant les mois de juin et de septembre.

Au sud, le District est soumis au climat équatorial de transition et subit ainsi un régime bimodal : une petite saison sèche (entre août et septembre) ; une petite saison des pluies (entre octobre-novembre) ; une grande saison sèche (entre décembre et avril) et une grande saison de pluies (entre mai et juillet). Cette dernière période se caractérise par des moyennes pluviométriques pouvant atteindre les1 900 mm.

Le District est soumis, au niveau du département d'Adiaké, au climat de montagne. Sous l'effet orographique, seuls les mois de décembre et janvier sont peu pluvieux. Ainsi, bien que la Côte d'Ivoire n'offre pas d'obstacles aux influences océaniques et continentales en raison de son relief modéré, les collines résiduelles peuvent favoriser des mouvements ascendants de masses d'air et occasionner d'importantes précipitations.

Chapitre 3. Peuplement et caractéristiques sociodémographiques

I.3.1 Historique du peuplement

Le District de la Comoé est formé par l'association de plusieurs royaumes d'origine ghanéenne. Vers le milieu du 18ème siècle, des groupes conquérants d'Agnuangnuan, localité située près de Kumasi au Ghana, émigrèrent vers l'est de l'actuelle Côte d'Ivoire.

- **Région de l'Indénié-Djuablin**

Venu du Ghana, le peuple N'denian est originaire du village d'Anuan-Nuan au Ghana. Il est issu de la tribu des N'takiman. Refoulé par Opokou Ouaré, Roi des Ashanti qui, après avoir vaincu les Denkyira, tribu régnante à l'époque, chercha à étendre sa domination sur ceux-ci et les autres tribus alliées. Vers 1 745, pour échapper à la domination ashanti, les Agni N'dénian, sous la conduite d'Ahy Bahié, émigrèrent vers le sud-ouest de Kumasi (Ghana).

Ces derniers se sont installés dans une zone forestière non peuplée et prospère, qui regorge de ressources minières, dont la plus importante est l'or. Leur premier point d'implantation s'est situé entre les villages actuels de Zaranou et d'Ebilassokro. Ils ne quittèrent plus jamais la zone et s'étendirent pour fonder le royaume N'denian, composé des chefs de tribus et de familles.

Le terme « N'dénian » a été à son tour déformé par l'Administration coloniale pour devenir Indénié. Il désigne non seulement l'ensemble des tribus en dehors du Djuablin (département d'Agnibilékrou), mais également le territoire qui correspond au département actuel d'Abengourou. Depuis 1900, le chef-lieu du Royaume est Abengourou.

- **Région Sud-Comoé**

Comme bon nombre d'ethnies du groupe Akan de Côte d'Ivoire, celle des Agni est venue du Ghana vers la fin du 17ème siècle, fuyant l'une de ces guerres civiles qui n'avaient de cesse de perturber la région.

Sur dix-sept familles issues des dix-sept régiments armés qui s'étaient réfugiés au-delà des frontières du Royaume Ashanti, seules quatre survécurent aux famines, sécheresses et autres maladies et fondèrent les bases du Royaume du Sanwi vers 1680. Le Roi Amalaman Anoh Ier était orgueilleux des origines supposées de son ethnie et décida de faire de son royaume un Etat aussi puissant que celui des Ashantis. La future région administrative d'Aboisso devenait ainsi le plus vieux Royaume de Côte d'Ivoire.

I.3.2 Organisation ethnique

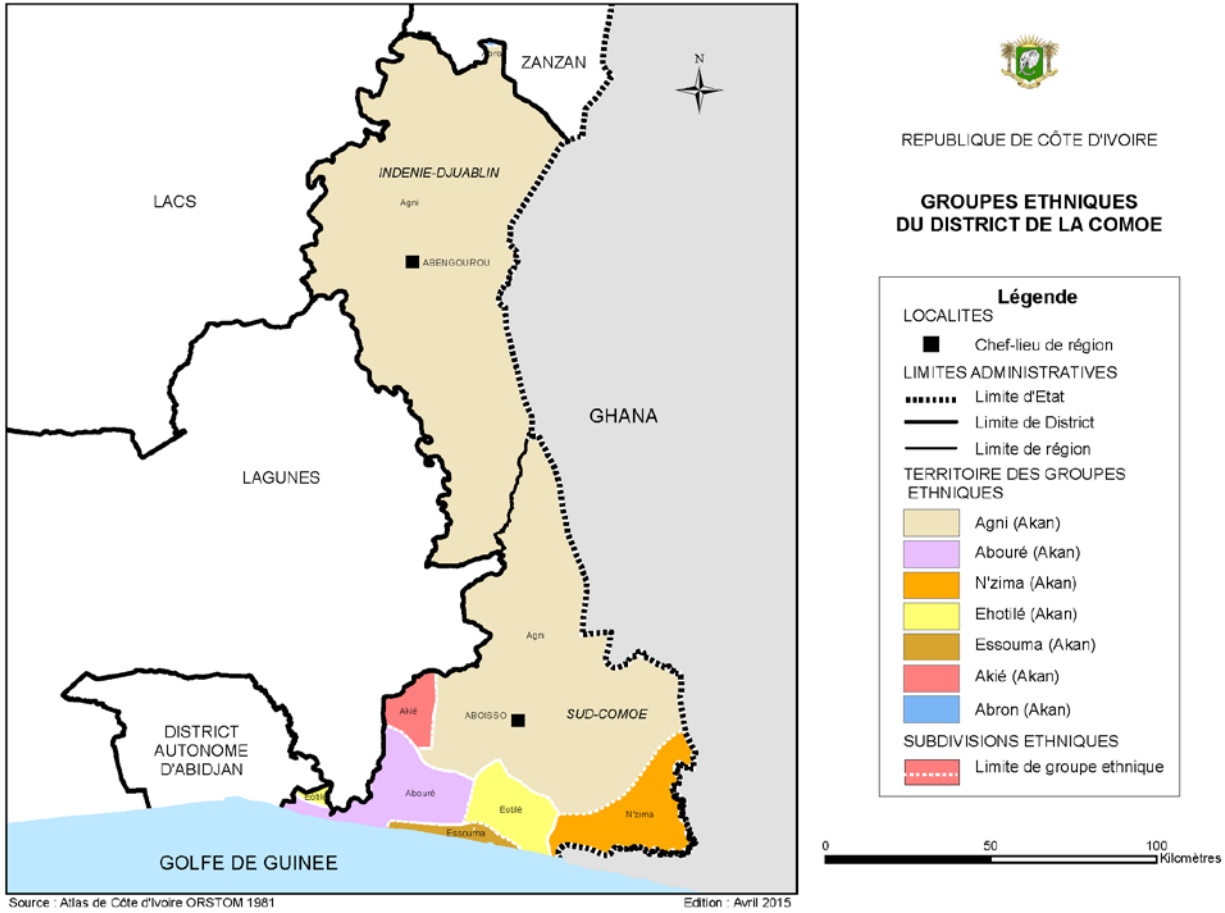

Carte 9 : Principaux groupes ethniques du District

Le groupe ethnique dominant dans le District de la Comoé est le groupe Akan avec 73,1 % de la population. La région de l'Indénié-Djuablin est peuplée par une seule grande ethnie autochtone : l'ethnie Agni, elle-même subdivisée en quatre sous-groupes :

- Les Agni Djuablin dans le département d'Agnibilékrou ;
- Les Agni-abbey également dans le département d'Agnibilékrou ;
- Les Agni N'dénié dans le département d'Abengourou ;
- Les Agni Bettié dans le département de Bettié.

A ces peuples s'ajoutent les populations allogènes (Akyé, Baoulé, Malinké) et celles des pays de la sous-région (Ghana, Burkina Faso, Mali…), installées aussi bien en zone rurale qu'en zone urbaine. Chaque groupe ethnique est représenté au sein d'un comité ou d'une association reconnue par les autorités locales et administratives du District.

Au sein des territoires du District de la Comoé, les populations allogènes et étrangères vivent en harmonie avec les autochtones. Les différents groupes ethniques sont tout autant attachés aux principes de la royauté fondés sur la paix sociale et le respect mutuel.

Les rapports entre clans et groupes socio-ethniques dans le District sont codifiés principalement sur la base des alliances interethniques qui permettent aux populations de cohabiter pacifiquement dans le cadre de pactes de non-agression et d'assistance mutuelle.

Les sources de conflit entre les différents groupes reposent en général sur :

- Le foncier rural (droit coutumier et droit administratif) ;
- La cohabitation autochtone/allogène.

Le système de parenté est la clé de voûte du système social au niveau de l'ensemble des populations du District de la Comoé. La famille ou le groupement en tant qu'unité de fonctionnement socio-économique repose sur une forte solidarité et un communautarisme économique entre partenaires du groupe familial.

I.3.3 Religions

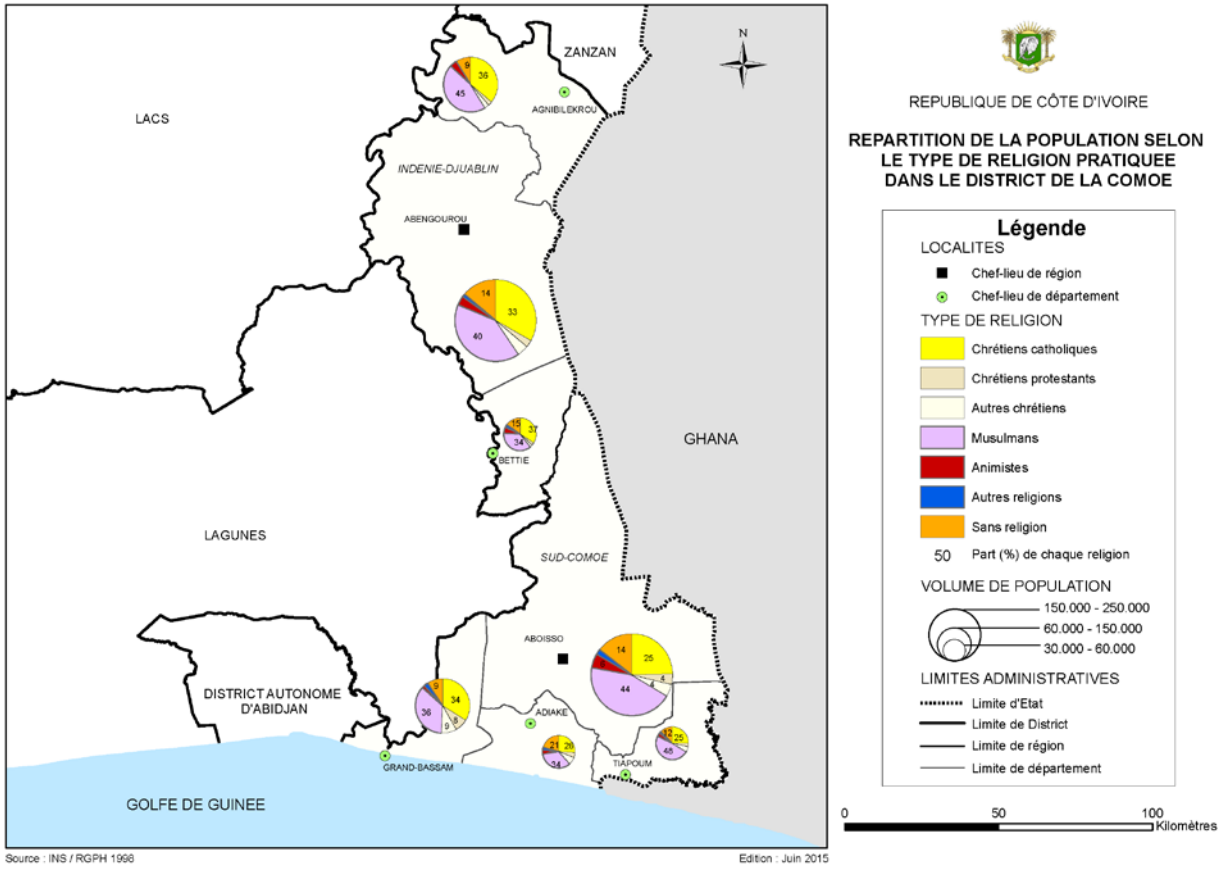

Carte 10 : Répartition de la population du District selon le type de religion pratiquée

Le District de la Comoé comprend une grande diversité culturelle et religieuse. Les populations y sont essentiellement musulmanes ou chrétiennes (4 habitants sur 5 appartiennent à l'une des deux confessions), dans un rapport équilibré (respectivement 41 % et 39 % de la population).

La proportion d'habitants sans religion est inférieure de 4 points à la moyenne nationale.

Répartition de la population selon la religion pratiquée

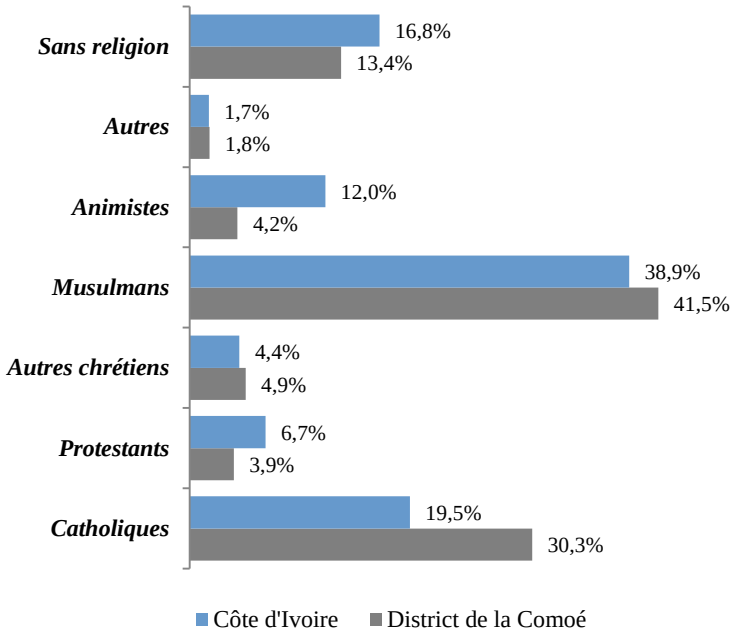

Source : INS – RGPH 1998

I.3.4 Caractéristiques démographiques

I.3.4.1 Démographie

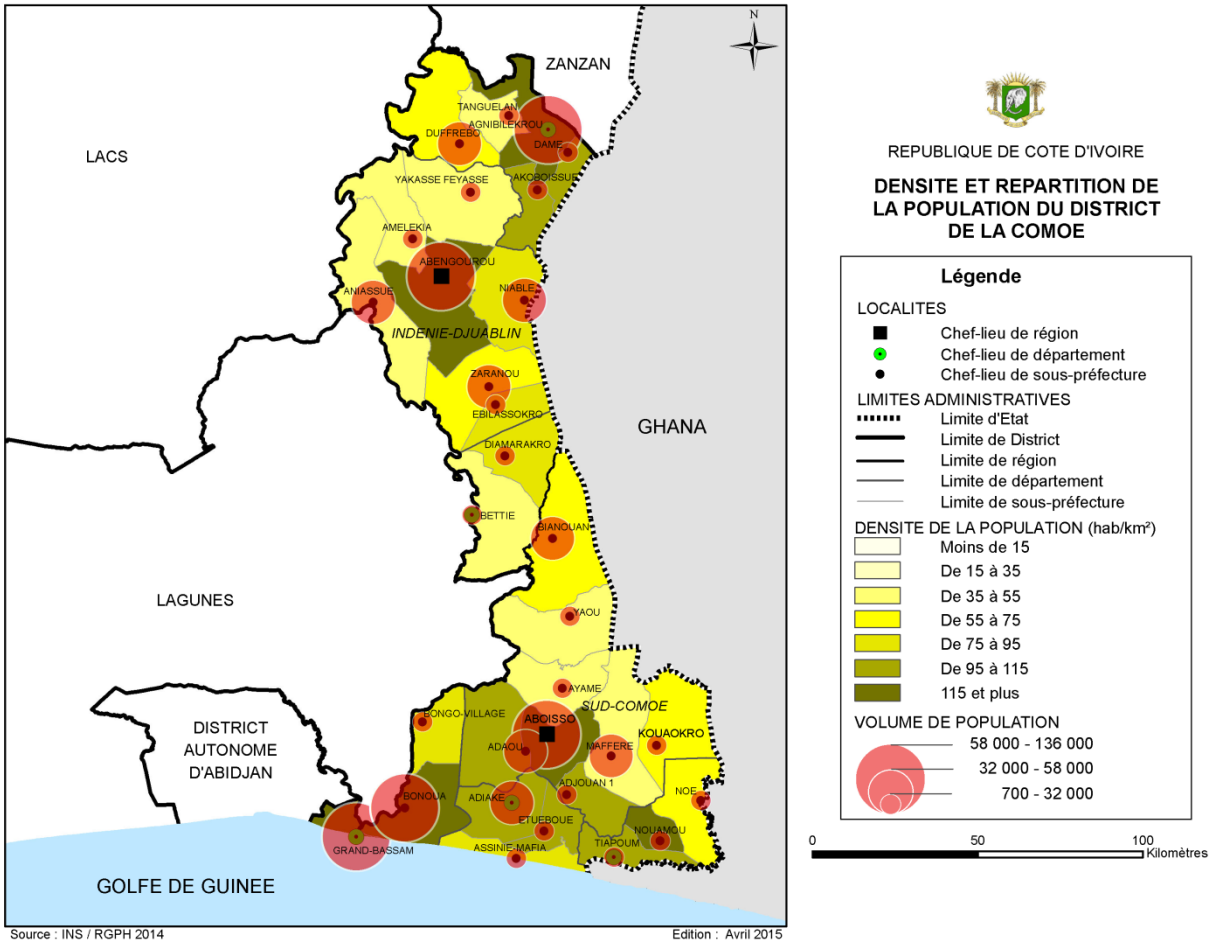

Carte 11 : Répartition spatiale de la population du District

Le District de la Comoé compte 1 203 052 habitants en 2014 et est, avec un taux de croissance moyen annuel de 2,6 % depuis 1998, un territoire densément peuplé (5,3 % de la population nationale pour près de 4 % de la superficie du pays), avec une densité moyenne de près de 88 habitants/km² (contre 70,3 au niveau national) qui peut aller jusqu'à près de 182 hab/km² dans le département de Grand-Bassam, en raison de sa proximité avec la capitale économique du pays.

La région du Sud-Comoé concentre 53,4 % de la population du District. A priori équitable, cette répartition masque une hétérogénéité entre les départements du District, puisque la ville d'Abengourou accueille à elle seule près de 28 % de la population totale du District.

<u>Chiffres clés</u>

- Les femmes représentent 48 % de la population du District (49 % au niveau national)
- 43 % de la population est âgé de moins de 15 ans, en ligne avec la moyenne nationale (42,6 %).
- La structure de la pyramide des âges à l'échelle régionale est quasiment identique dans les deux régions du District, avec des proportions qui sont sensiblement les mêmes pour l'ensemble des tranches d'âge. Ainsi :
  - La proportion d'enfants de 0 à 9 ans est d'environ 30 % ;
  - La proportion d'adultes de 30 à 64 ans est d'environ 25 % ;
  - La proportion des personnes âgées de 60 ans et plus est inférieure à 4 %.

I.3.4.2 Nuptialité

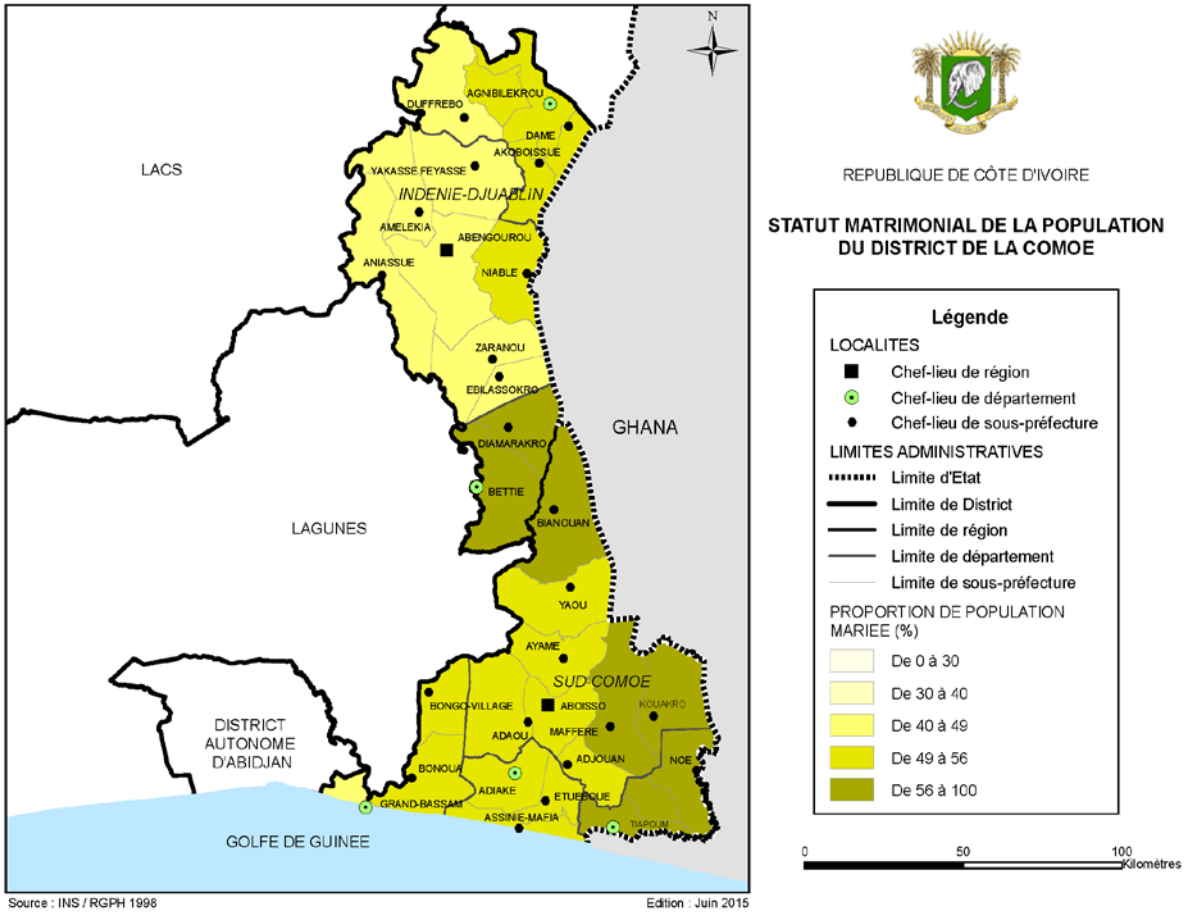

Carte 12 : Statut matrimonial au sein du District

Le District de la Comoé est composé à près de 45 % d'individus mariés et environ 45 % de célibataires. Une analyse par sexe permet de mettre en exergue que ce sont les femmes qui sont majoritairement mariées (51,1 % contre 39,4 % chez les hommes) et que plus d'un homme sur deux est célibataire (contre 1 femme sur 3). La faible part des divorcés montre que le divorce est encore peu répandu dans le District, où les religions catholiques et musulmanes ont une place importante dans le quotidien et les traditions des populations.

Région	Département	Célibataire (%)	Union consensuelle (%)	Marié (%)	Divorcé (%)	Veuf (%)
Indénié-Djuablin	Abengourou	47,4	7,8	41,0	1,2	2,5
	Agnibilékrou	46,6	4,7	43,5	1,9	3,2
Sud-Comoé	Aboisso	43,8	5,8	46,5	1,4	2,4
	Adiaké	42,7	6,6	45,6	2,2	2,8
	Grand-Bassam	41,5	6,4	49,0	0,8	2,3
Total District		**45,1**	**6,5**	**44,3**	**1,4**	**2,6**

Source : INS – RGPH 1998

Par ailleurs, le phénomène de polygamie recensé chez près de 18 % des hommes du District est en dessous de la moyenne nationale (19,4 %). Le District de la Comoé enregistre un taux de mariage précoce de moins de 5 % pour les enfants de 12 à 17 ans (touchant néanmoins près d'une fille de 12 à 17 ans sur 10).

Sexe	Population					
	Agée de 12 ans et plus			Agée de 12 à 17 ans		
	Tx de polygamie (homme) (%)	Nb moyen d'épouses par homme marié	Tx de rupture d'union (%)	Taux de mariage précoce (%)	Tx d'unions consensuelles (%)	Tx de rupture d'union (%)
Masculin	17,7	1,2	3,5	0,7	0,0	8,5
Féminin	-	-	11,9	8,9	2,9	2,3
District	**17,7**	**1,2**	**8,4**	**4,6**	**1,4**	**2,8**

Source : INS-RGPH 1998

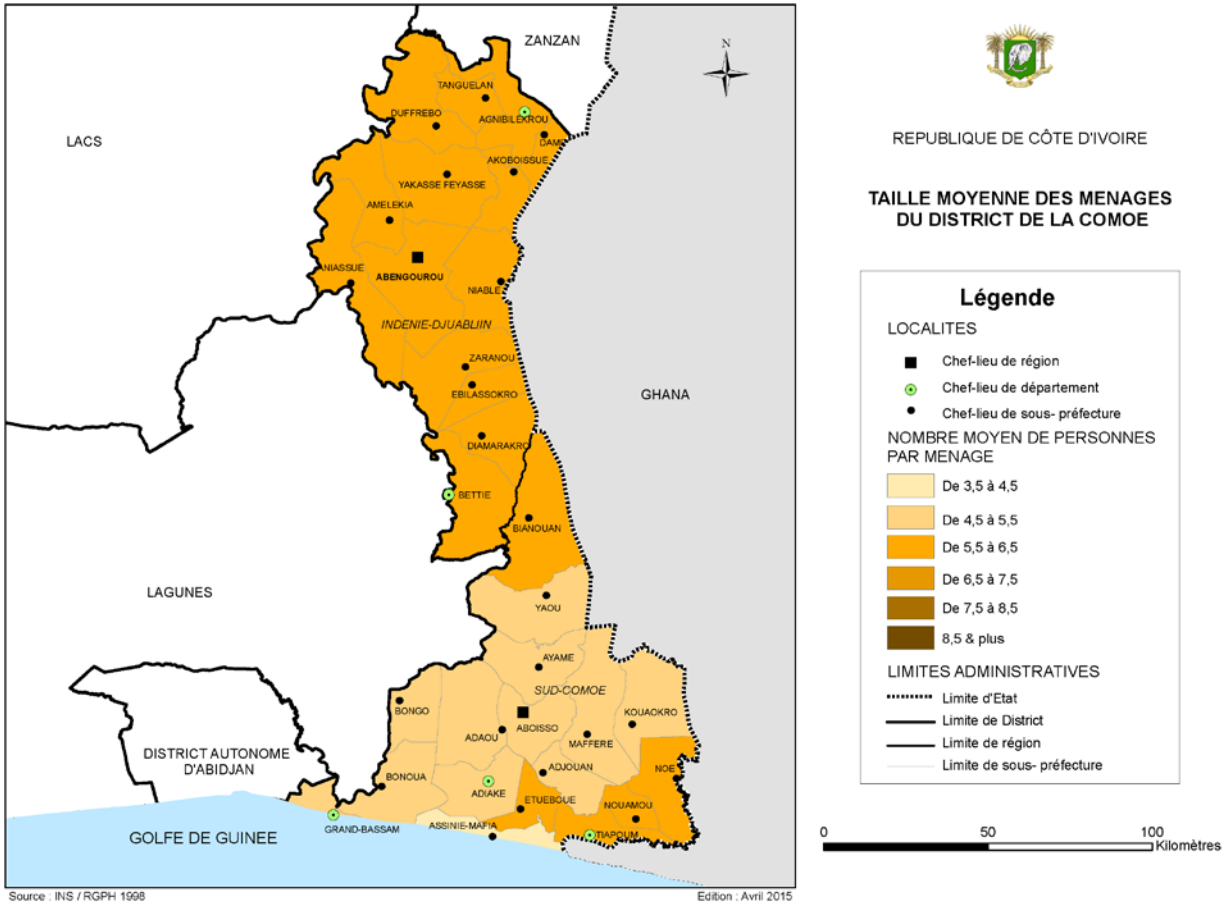

Carte 13 : Taille moyenne des ménages au sein du District

Le District de la Comoé compte envion 156 600 ménages, d'une taille moyenne de 5,5 individus par ménage, avec un nombre de personnes par ménage plus élevé dans la région de l'Indénié-Djuablin (6 personnes) que dans la région du Sud Comoé (5 personnes).

Situation des ménages par région

Région	Nombre de ménages	Nombre moyen de ménages/km^2
Indénié-Djuablin	66 566	11,4
Sud-Comoé	90 044	15,0
Total District	**156 610**	**13,3**

Source : INS – RGPH 1998

I.3.4.3 Fécondité

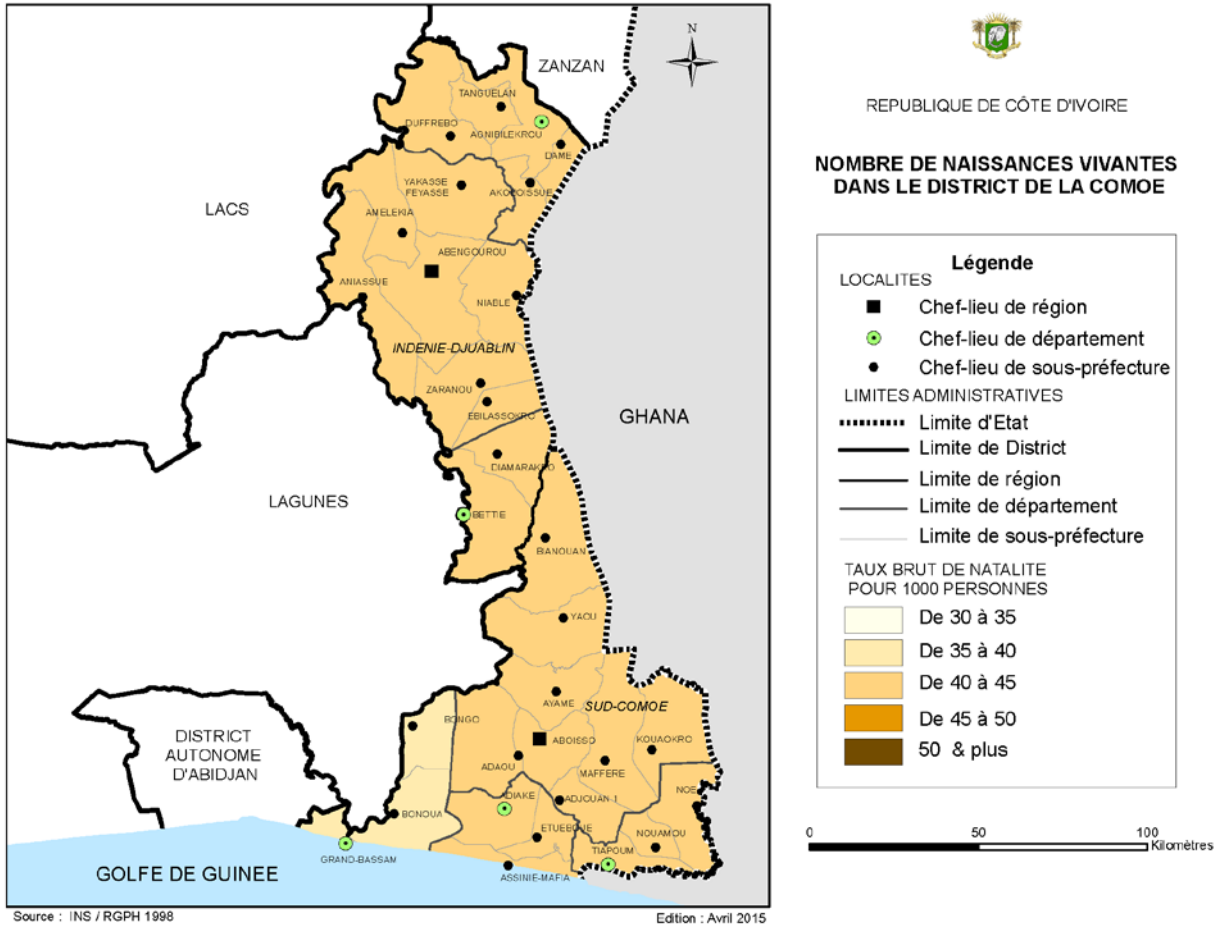

Carte 14 : Taux brut de natalité du District

Le District de la Comoé compte 318 598 femmes en âge de procréer (FAP) soit 26,5 % de la population. Ce ratio est proche de la moyenne nationale (27,7 %) et ne présente pas de disparités régionales particulières.

La natalité dans le District de la Comoé est élevée, avec un taux brut de natalité de 43 naissances pour 1 000 personnes (40,7 au niveau national). Les principales raisons identifiées de cette forte natalité résident dans la réticence des ménages à adopter une politique de planning familial, soit pour des raisons culturelles soit par nécessité économique. La région du Sud-Comoé se démarque dans le District avec un taux brut de natalité de 44 naissances vivantes pour 1 000 personnes soit près de 3 points de plus que la moyenne nationale.

Certains problèmes en découlent comme l'abandon d'enfants constaté notamment dans le département de Grand-Bassam.

Le taux brut de reproduction (TBR), nombre moyen de filles mises au monde par une femme au cours de sa vie reproductive, s'établit à 2,9 pour les femmes ivoiriennes du District (2,8 au niveau national).

L'indice synthétique de fécondité (ISF), nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme durant toute sa vie reproductive, s'établit à 6 enfants dans le District, légèrement supérieur à la moyenne nationale (5,4). Cet indice s'élève même à 7,2 enfants dans le département de Grand-Bassam.

I.3.4.4 Composition de la population et mouvements migratoires

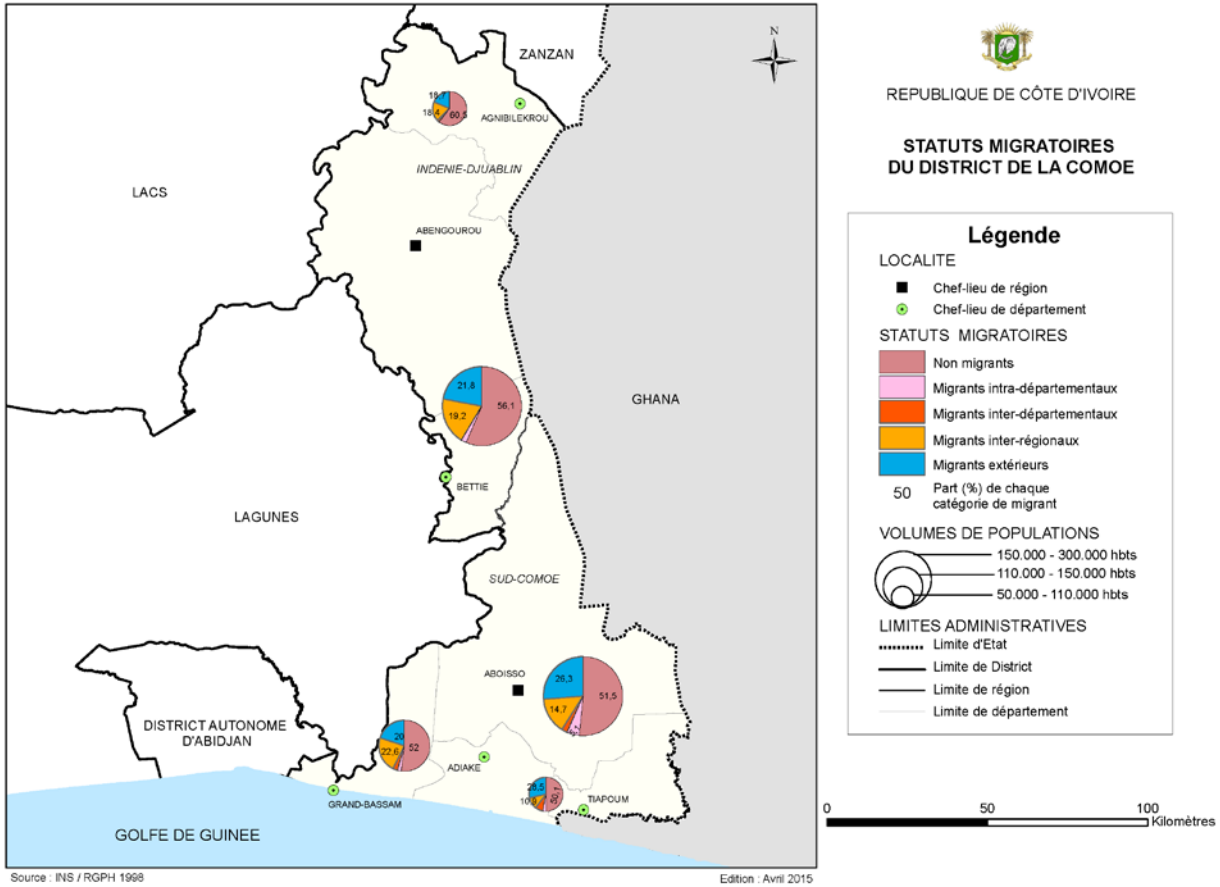

Carte 15 : Statuts migratoires

La proportion de la population ivoirienne est semblable dans la majorité des départements du District (près de 75 %), dix points en dessous de la moyenne nationale. Cet écart avec la moyenne nationale s'explique notamment par les phénomènes migratoires en provenance du Ghana voisin, mais aussi du Burkina Faso (près de 60 % des migrants du District) et du Mali.

Alors que la moyenne nationale de non-migrants dans les différents Districts est de 57 %, le District de la Comoé affiche un taux de non-migrants de 53,4 %. Le taux de migrants inter-région s'établit à 17,5 % contre 22,6 % au niveau national. Les migrants extérieurs représentent 23,6 % de la population du District (14 % dans le pays).

Le District de la Comoé est un District attractif pour les étrangers. La part de ces derniers parmi les habitants du District est plus importante dans la région Sud-Comoé que dans la région Indénié-Djuablin et elle avoisine même les 30 % pour le département d'Adiaké, notamment du fait de sa proximité avec la ville d'Abidjan.

La population non ivoirienne provient essentiellement du Burkina Faso avec près de 65 % des étrangers présents dans le District.

Origine de la population non ivoirienne du District

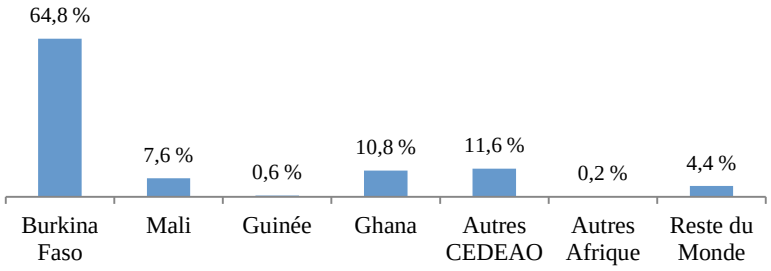

Source : INS – RGPH 1998

I.3.5 Caractéristiques socio-économiques

I.3.5.1 Caractéristiques économiques

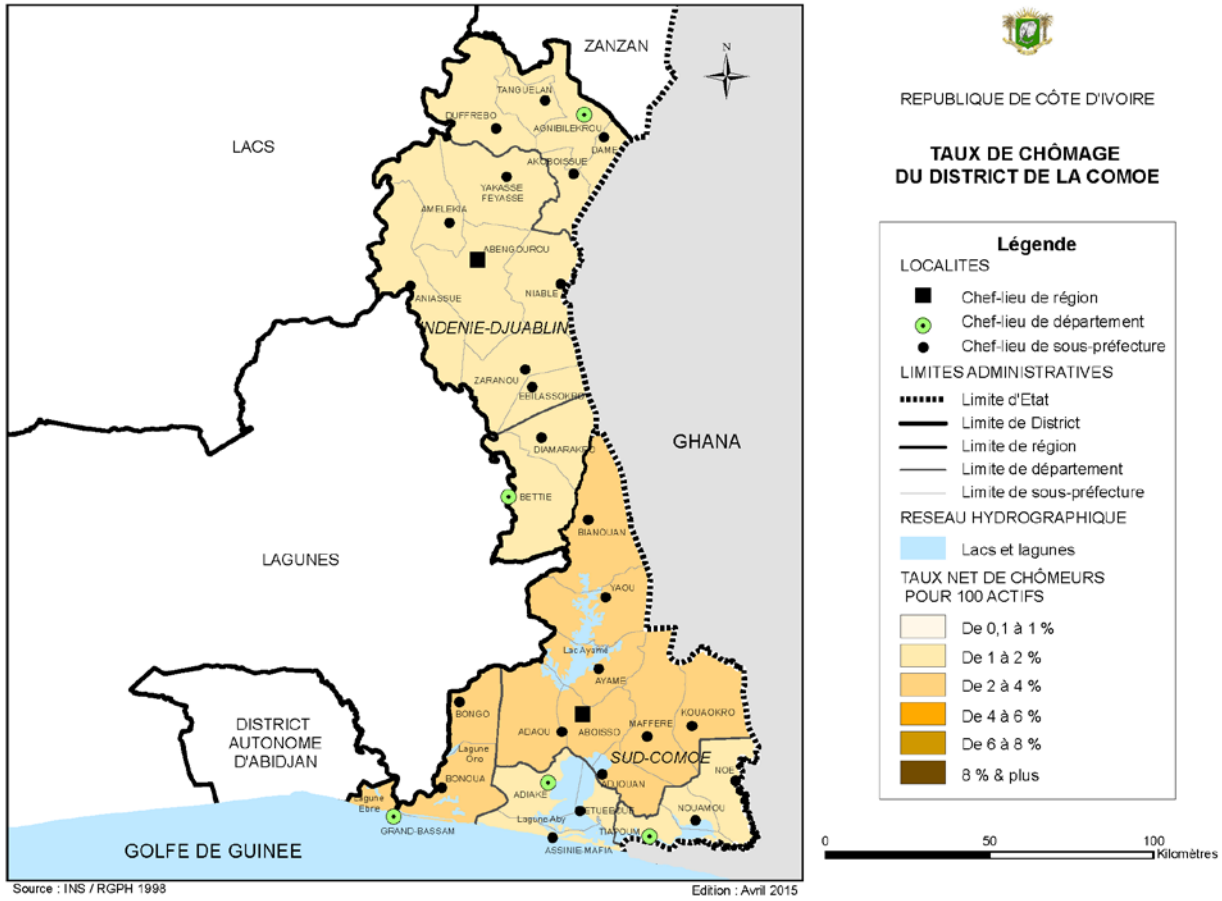

Carte 16 : Taux de chômage du District

Le District de la Comoé comptait en 2012 une population de 592 866 actifs (46 % de la population du District, inférieur à la moyenne nationale de 48 %) et un taux de chômage de 5,8 %, inférieur de plus de 3,5 points à la moyenne nationale, à mettre en perspective avec la faible part d'emploi salarié (6,2 %).

L'aide familiale et les travailleurs indépendants forment plus de 70 % de la population active du District. Si les travailleurs indépendants représentent 46 % de la population active, le poids des salariés du public et du privé (plus de 20 % des actifs) est particulièrement élevé dans le District puisqu'il se situe près de 5 points au-dessus de la moyenne nationale, moyenne elle-même tirée vers le haut par le District Autonome d'Abidjan dans lequel les salariés représentent plus de 40 % des actifs. Le poids important des salariés du privé dans le District est un signe de la présence d'entreprises de tailles diverses offreuses d'emplois et créatrices de richesses.

Le District se caractérise par une forte proportion d'actifs dans les tranches d'âge de 15-19 ans et de 20-24 ans, qui touche plus particulièrement les hommes ; la part des hommes de 15 à 24 ans en activité se situe en moyenne à 10 points au-dessus de la moyenne nationale.

Avec des dépenses moyennes de consommation de 365 521 FCFA par habitant en 2015, en augmentation de 20,09 % par rapport à 2008, le District se situe encore en dessous de la moyenne nationale annuelle de 386 215 FCFA par habitant. Que ce soit en milieu rural ou urbain, les dépenses de la population du District sont dominées par les dépenses alimentaires (45 % en milieu urbain et 53 % en milieu rural), tandis que la santé et l'éducation représentent moins de 6 % des dépenses des ménages.

Le District enregistre un taux de pauvreté de 47,7 %, sensiblement supérieur à la moyenne nationale (46,3).

I.3.5.2 Alphabétisation

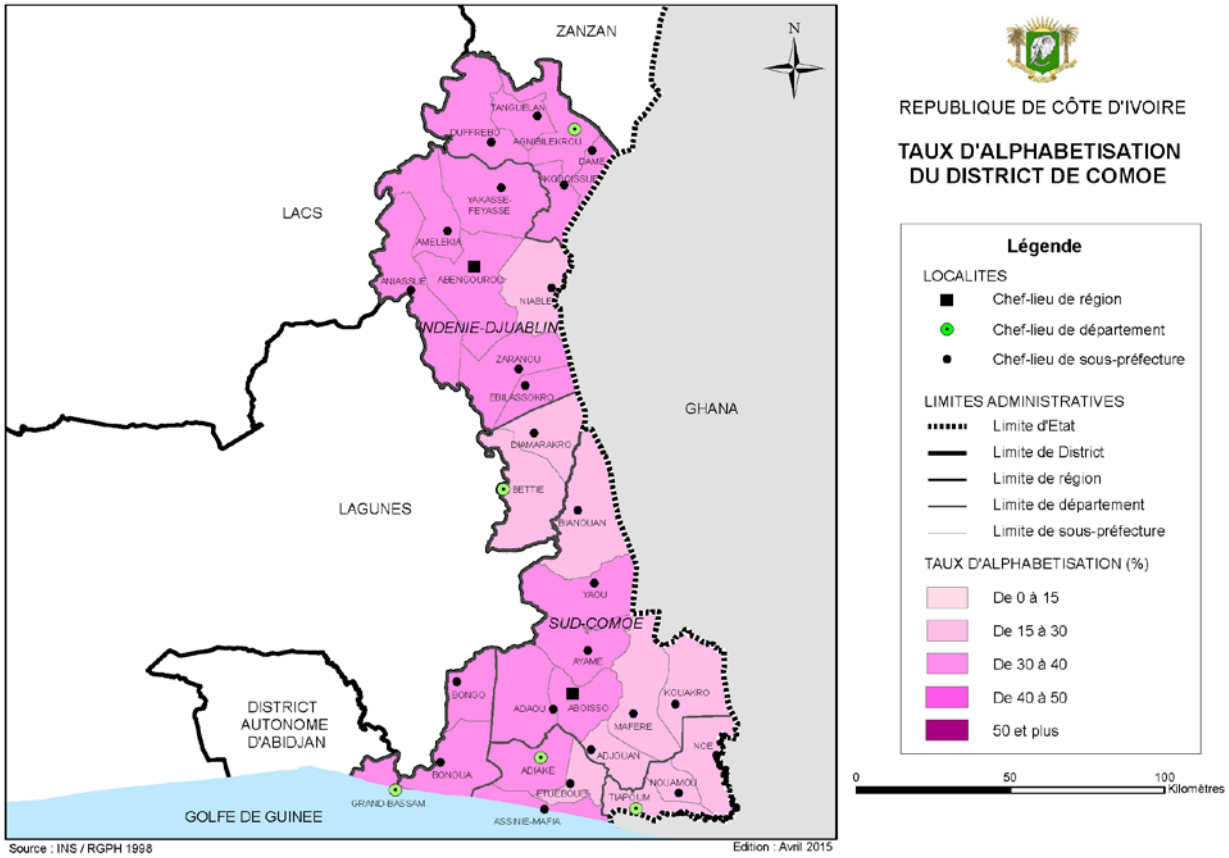

Carte 17 : Taux d'alphabétisation du District

Le District de la Comoé affiche un taux d'analphabétisme de près de 70 %, supérieur de 6 points à la moyenne nationale (64 %). Les départements les plus proches d'Abidjan sont les mieux lotis en termes d'alphabétisation et d'éducation.

Ce phénomène est particulièrement vrai chez les femmes avec près de 77 % de la population féminine analphabète (près de 13 points de plus que les hommes).

Taux d'analphabétisme par région

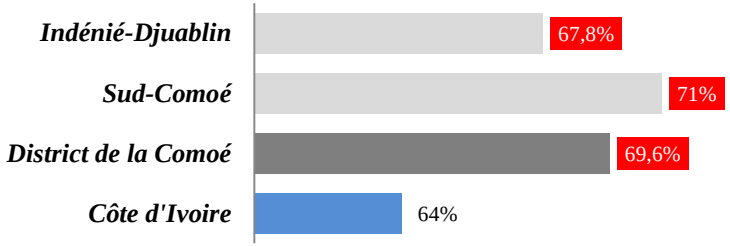

Source : INS – RGPH 1998

Si le taux d'analphabétisme atteint 90 % chez les plus de 65 ans, il est moins élevé pour les classes jeunes (environ 60 % pour les 15-19 ans), illustrant les progrès réalisés en la matière et la nécessité de poursuivre les efforts en matière d'alphabétisation des populations.

AXE II. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

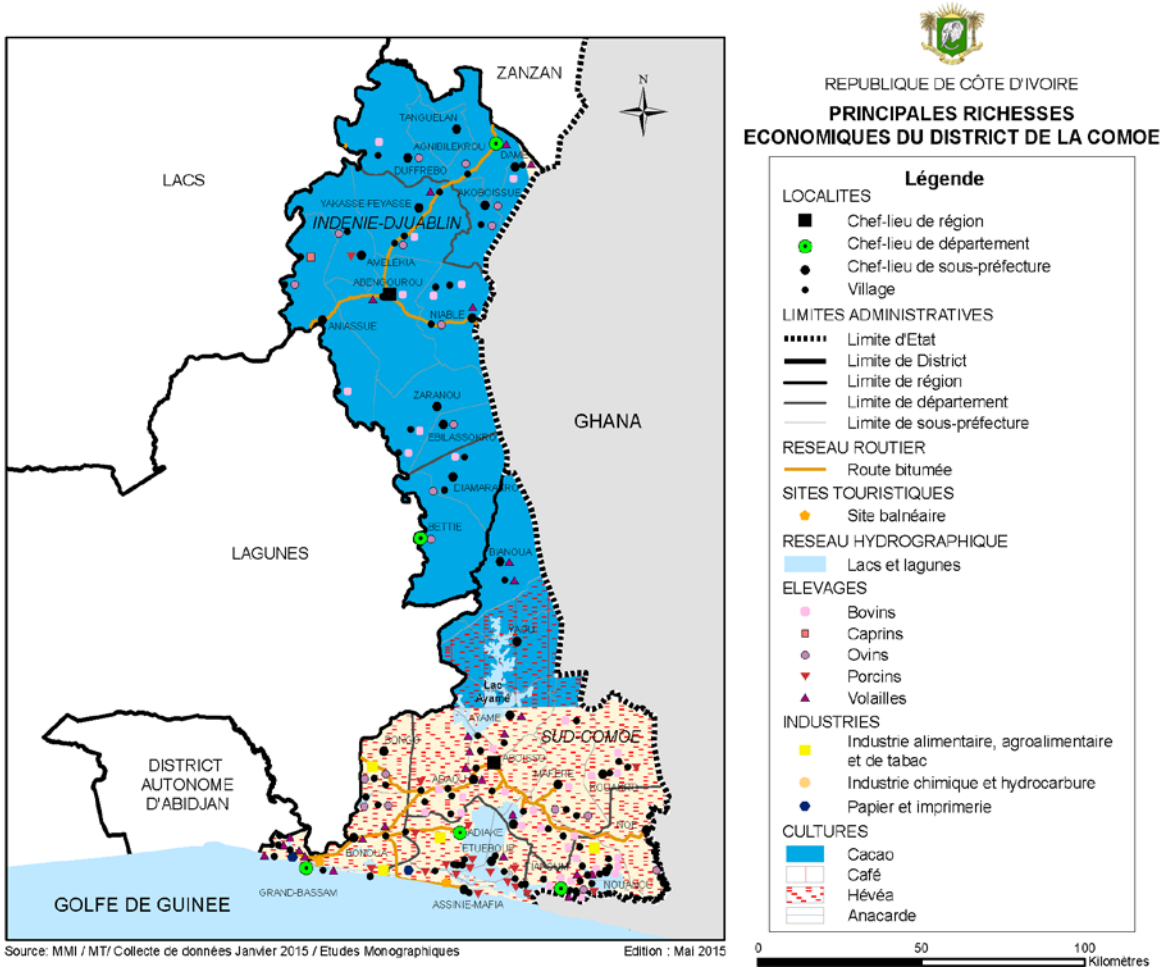

Carte 18 : Principales richesses économiques du District

- **Secteur primaire**

Le secteur primaire dans le District de la Comoé repose principalement sur l'agriculture, pratiquée par une grande partie de la population afin de répondre au besoin premier de sécurité alimentaire. Avec ses caractéristiques climatiques et naturelles exceptionnelles, le District de la Comoé constitue un territoire agricole porteur. Il dispose ainsi de ressources agricoles substantielles sur les cultures de rente et les cultures vivrières qui représentent de grandes surfaces de plantations et qui confèrent au District son statut d'un des principaux pourvoyeurs de fonds de Côte d'Ivoire.

Néanmoins, l'agriculture, principal moteur de développement économique, nécessite en amont une plus grande structuration des acteurs aujourd'hui disséminés et fortement dépendants du climat et du prix des intrants. À travers les plans de développement nationaux, les sociétés coopératives agricoles et les structures de développement telles que l'ANADER et le CNRA, les instances publiques tentent justement de structurer et de pérenniser le secteur.

De même, le District possède un des plans d'eau les plus privilégiés de Côte d'Ivoire, permettant de développer différents types de pêches, bien qu'elles soient pratiquées de façon artisanale.

En outre, alors qu'il dispose de ressources minières importantes notamment en or, le District ne compte à ce jour qu'une seule mine en cours d'aménagement, mettant en exergue la sous-exploitation de ses ressources naturelles, accentuée par le phénomène d'orpaillage.

- **Secteur secondaire**

Le poids du secteur secondaire dans l'économie du District de la Comoé est relativement faible, malgré les réelles perspectives de développement, impulsées notamment par l'industrie avicole et l'industrie du bois.

Le District de la Comoé dispose en effet d'importantes ressources forestières lui permettant de contribuer de façon significative à l'économie locale. L'industrie avicole représente également un des pourvoyeurs d'emplois les plus importants pour le District, renforcée par son statut de locomotive dans cette branche d'activités, aussi bien au niveau national que sous-régional.

Cependant, l'offre industrielle est en deçà des besoins du District, et ne répond que partiellement à la demande de la population, à la fois en termes quantitatifs et qualitatifs.

En effet, et malgré l'abondance de ses ressources naturelles, les activités industrielles sont peu représentées, notamment en raison du mauvais état des infrastructures routières et électriques qui freine l'implantation de nouveaux investisseurs, du faible niveau de transformation des matières premières ainsi que de la dégradation de l'écosystème.

Enfin, les métiers de l'artisanat, au vu de leur potentiel, nécessitent un suivi et un encadrement rapprochés afin que ce secteur puisse enclencher une dynamique positive pour le District et ses populations.

- **Secteur tertiaire**

Bien qu'il représente une faible part dans le PIB du District de la Comoé, le secteur tertiaire possède de nombreux atouts capables d'augmenter grandement sa contribution à l'économie locale.

Alors que le District bénéficie d'un positionnement géographique privilégié, entre la capitale économique de Côte d'Ivoire et le Ghana voisin, le potentiel marchand du District est sous exploité. En effet, le secteur marchand est dominé par le micro commerce, pratiqué par les petits détaillants, et le plus souvent de manière informelle.

Par ailleurs, le District de la Comoé se distingue par la variété de ses attraits en matière de tourisme, et ce dans ses deux régions. Le District recèle en effet de nombreuses potentialités touristiques qui devraient être exploitées afin d'améliorer son développement économique.

Chapitre 1. Secteur primaire

II.1.1 Agriculture

II.1.1.1 Production végétale – Cultures de rente

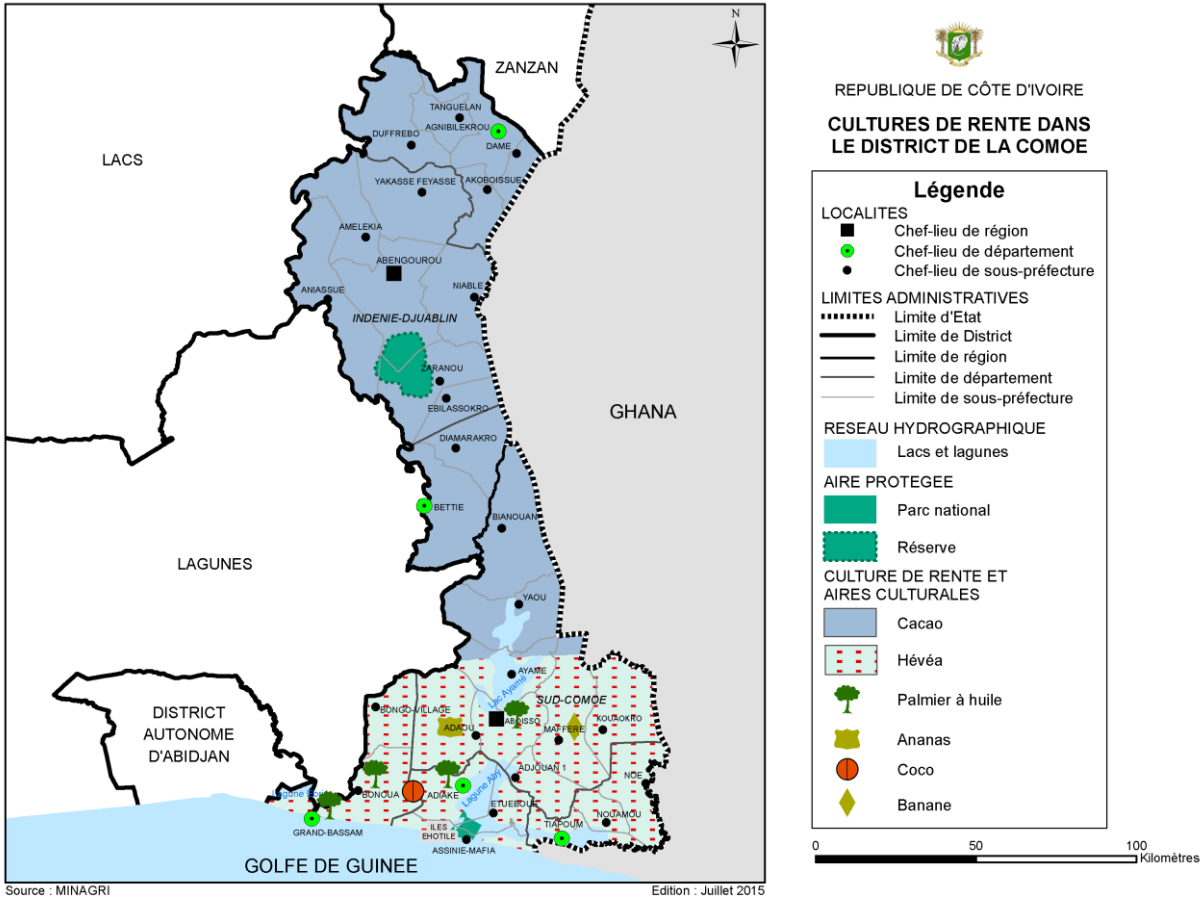

Carte 19 : Types de cultures de rente dans le District

L'agriculture du District de la Comoé repose principalement sur le **cacao** et le **café**, notamment dans la région de l'Indénié-Djuablin où plus de 70 % de la population agricole développe ces deux cultures.

Favorisée par les politiques agricoles coloniales et postcoloniales, la région faisait partie de l'ancienne « Boucle du Cacao ». Cette « Boucle » s'est ensuite déplacée au cours des années 1990 vers le sud-ouest du pays, du fait de la récente et forte pression des cultures agro-exportatrices que connaît le District.

En effet, dans le souci d'accroître ses revenus agricoles, la population du District a diversifié ses activités à travers l'introduction et l'intensification de cultures notamment d'**hévéa**.

Enfin, le District comprend de grandes plantations de **palmiers à huile** (en particulier les sites de PALMCI dans la région du Sud-Comoé).

Ces cultures de rente occupent environ 52 % de la surface agricole, mais ne représentent que 20 % de la production en tonnage. Elles jouent le rôle de locomotive économique dans le District.

Région	Spéculation	Superficie (ha)	Production (t)
Indénié-Djuablin	Hévéa	*2 800 (*)*	*14 206 (*)*
	Café	26 595	11 834
	Palmier à Huile	8 357	100 285
	Cacao	80 465	39 693
Sud-Comoé	Hévéa	4 107	*20 857 (*)*
	Café	63 431	*2 786 (*)*
	Palmier à Huile	29 381	*352 572 (*)*
	Cacao	72 588	*36 290 (*)*

Source : ANADER 2012 ; SAPH (*) Données calculées

Par ailleurs, l'anacarde a été introduit récemment dans le District.

II.1.1.2 Production végétale – Cultures vivrières et autres cultures

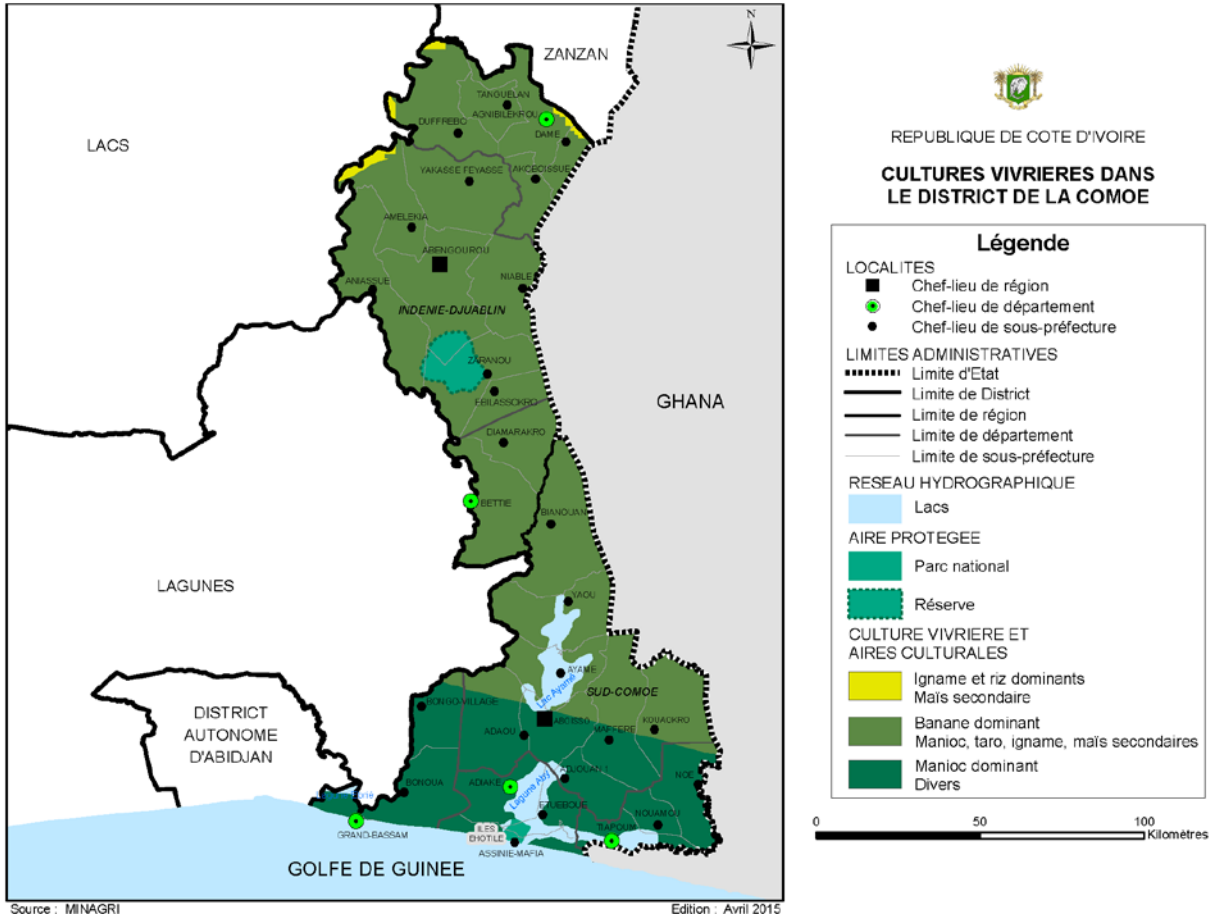

Carte 20 : Types de cultures vivrières dans le District

- **Cultures vivrières**

Les cultures vivrières représentent près de 46 % des surfaces cultivées et 76 % de la production. Elles sont destinées à la consommation alimentaire de la population qui vit dans le District. L'igname, le manioc, le maïs et la banane « poyo » (banane douce) en représentent les principales cultures.

Région	Spéculation	Superficie (ha)	Production (t)	Rendement (t/ha)
Indénié-Djuablin	Banane Plantain	10 166	182 988	18
	Igname	157 603	1 576 030	10
	Manioc	6 116	110 088	18
	Taro	7 801	93 612	12
	Riz pluvial	573	745	1,30
	Riz irrigué	527	1 686	3,20
Sud-Comoé	Riz	328	1 667	0,12
	Banane plantain	12 212	44 839	0,03
	Manioc	35 479	210 084	0,03
	Taro	–		
	Igname	2 015	55 565	9,42

Source : ANADER 2012

- **Cultures maraîchères**

Elles couvrent 2 % des surfaces cultivées et participent à près de 4 % dans la production végétale totale. Elles comprennent principalement la tomate, le gombo, l'aubergine, le chou vert et le piment.

- **Cultures céréalières**

Elles sont pratiquées surtout dans l'Indénié-Djuablin et concernent l'arachide (4 528 t en 2012) et le maïs (21 282 t, principalement pour l'industrie avicole). En 2012, la production de maïs a atteint 7 435 t dans le Sud-Comoé.

- **Cultures fruitières**

Elles concernent principalement la noix de coco (7 800 ha), la banane poyo (3 600 ha), produites dans la Sud-Comoé. Les autres productions (ananas, fruit de la passion et agrumes à essence) sont plus marginales en termes de surfaces cultivées.

II.1.1.3 Production animale

L'élevage au niveau du District de la Comoé est principalement constitué de volailles, grâce à un développement important de l'industrie avicole, essentiellement dans la région de l'Indénié-Djuablin. L'élevage porcin est également représenté dans le District avec un cheptel estimé à près de 35 000 têtes. L'élevage des bovins est relativement limité, avec moins de 20 000 têtes.

Au niveau de la région du Sud-Comoé, l'activité d'élevage est présente, mais se pratique dans très peu de localités. Le type d'élevage dominant est l'élevage de bovin. Dans le département d'Adiaké, l'élevage de porcin est relativement développé.

L'élevage n'est pas une activité répandue dans la région de l'Indénié-Djuablin, la zone forestière étant en général peu favorable à la pratique de celui-ci. Toutefois, quelques localités pratiquent l'élevage de bovins, d'ovins, de porcins et de volailles. L'aviculture représente plus de 80 % des activités liées à la production animale et occupe plus de 25 % de la population de façon directe ou indirecte dans la région.

La région de l'Indénié-Djuablin compte plus de 500 fermes d'élevage, dont près de 350 fermes avicoles. Le cheptel total est estimé à près de 4 000 000 de volailles type améliorées (poules pondeuses, chairs, reproducteurs) représentant ainsi la première région avicole du pays.

Le département d'Agnibilékrou dispose d'un abattoir industriel de volailles moderne. Ce département constitue le premier centre avicole en Côte d'Ivoire.

Cheptels des éleveurs suivis par l'ANADER

Région	Catégorie	Cheptel
Indénié-Djuablin	Bovins	5 656
	Ovins Caprins	10 337
	Porcins	10 554
Sud-Comoé	Bovins	8 734
	Ovins Caprins	54 600
	Porcins	24 341
Total District	**Bovins**	**14 390**
	Ovins Caprins	**64 937**
	Porcins	**34 895**

Source : ANADER – Année 2013

II.1.2 Secteur halieutique

Le District de la Comoé possède un réseau hydrographique favorable à la pêche, essentiellement dans la région du Sud-Comoé qui offre un plan d'eau exceptionnel (lagunes, façade atlantique, Golfe de Guinée et deux fleuves principaux).

La pêche artisanale maritime et lagunaire est pratiquée - et dominée - par les pêcheurs en provenance de la région ouest-africaine. Les départements de Grand-Bassam, Adiaké et Assinie représentent les principaux lieux de débarquement de la pêche maritime et lagunaire.

Le District de la Comoé est l'un des principaux pourvoyeurs de produits de la pêche maritime et lagunaire en Côte d'Ivoire, avec 6 % de la quantité produite.

La pêche artisanale continentale est pratiquée dans les espaces fluviaux lacustres, notamment dans le fleuve Bia et le lac d'Ayamé. Elle génère de ce fait d'intenses activités halieutiques. Ainsi, le District de la Comoé est l'un des premiers contributeurs du pays en termes de pêche continentale, en participant à hauteur de 10 % à la production nationale.

La capture moyenne par sortie varie entre 33 kg et 100 kg selon la saison de pêche, au-dessus de la moyenne nationale qui varie entre 15 kg et 40 kg.

La plus grande partie des captures est revendue directement par les pêcheurs (57 %) ou remise à la famille pour vente (13 %). Seulement 9 % des captures sont transformées, principalement via fumage ou fermentation. Le taux de transformation est cependant supérieur à la moyenne nationale qui s'établit à 8 %.

Les acteurs de la pêche continentale sont nombreux : des pêcheurs aux commerçants, en passant par les opérateurs en charge d'une première transformation (fumage), tous contribuent au développement du secteur halieutique dans le District.

Ces différents acteurs, compte tenu du poids du secteur dans l'économie du District, s'organisent autour de sociétés coopératives et d'associations afin de mieux coordonner leurs activités. Ainsi, le District compte aujourd'hui 2 sociétés coopératives de pêcheurs (à Aboisso et Maféré), et pas moins de 8 associations de pêche.

De façon plus globale, les ménages pratiquant une activité dans le secteur halieutique représentent 0,49 % de la population du District, basés quasi exclusivement dans la région du Sud-Comoé. La majorité est impliquée dans la pêche et la transformation ou encore la commercialisation (0,36 % des ménages du District contre une moyenne de 0,28 % au niveau national).

Capture moyenne de pêche en fonction de la saison - En kg

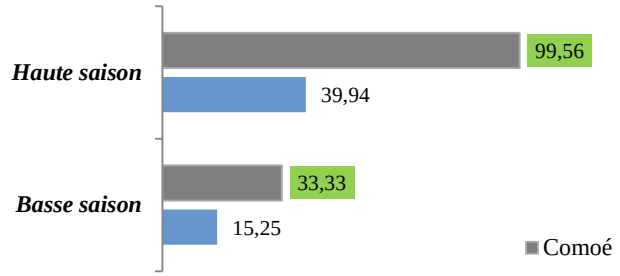

Source : Enquête cadre de la pêche artisanale continentale, 2013, Ministère des Ressources Animales et Halieutiques

Nombre d'acteurs de la pêche continentale recensés dans la région du Sud-Comoé

Sous-préfecture	Pêcheurs	Mareyeurs	Fumeurs	Commerçants
Aboisso	42	10	50	10
Ayamé	242	58	29	200
Maféré	0	0	0	0
Yaou	101	20	50	100
Bianouan	55	05	15	50
Total	**440**	**93**	**134**	**360**

Source : Directions régionales MIRAH, MEMPD, 2014

II.1.3 Mines et carrières

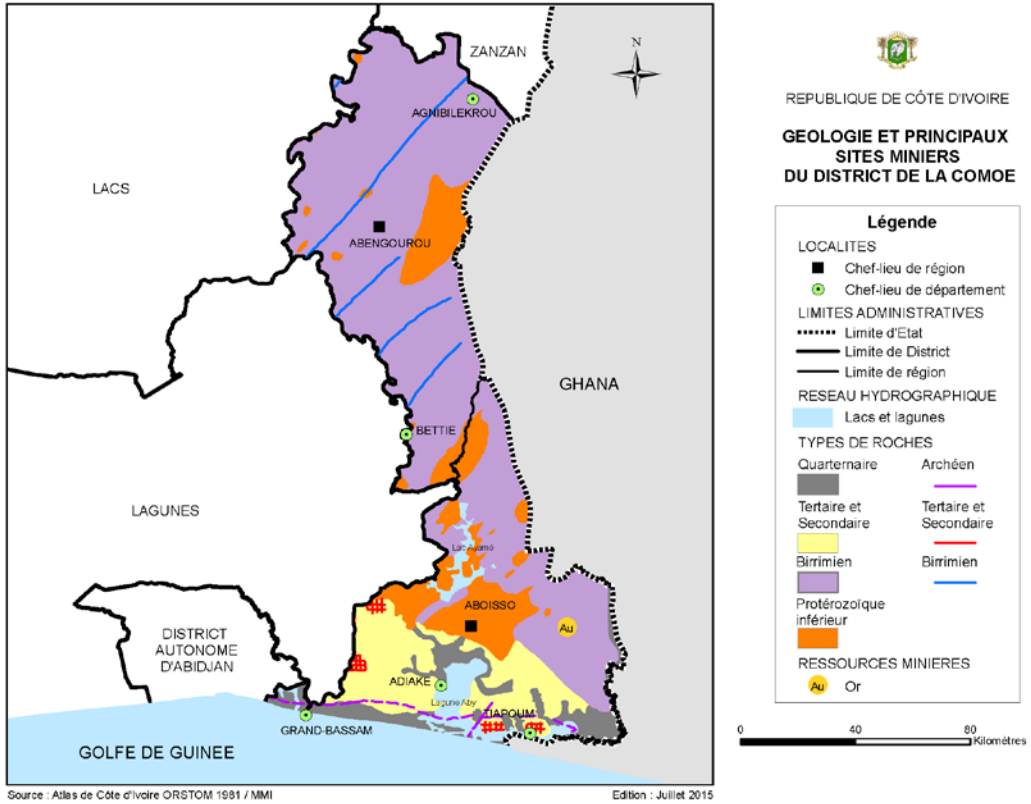

Carte 21 : Géologie et principaux sites miniers du District de la Comoé

Situé à l'est du pays, le District est essentiellement composé de flyschs, un ensemble de roches d'origine sédimentaires. Le potentiel minier du District de la Comoé se limite aux ressources en or, situées principalement dans la région du Sud-Comoé

Des travaux pour l'aménagement et l'ouverture d'une mine d'or de grande envergure, qui sera exploitée par la société Taurus Gold, seront prochainement lancés dans la localité d'Afféma.

Il y a également 2 permis de recherche qui ont été accordés pour le phosphate sur les zones de Tiapoum et Adiaké et la présence de Bitume est confirmée sur Tiapoum.

Le poids du secteur minier dans l'économie du District est très limité. Ainsi, malgré le code minier, qui encourage les investissements privés tout en préservant les intérêts du pays, les investissements sont faibles compte tenu des contraintes au sein du District, notamment :

- L'insuffisance de données géologiques à la disposition des investisseurs permettant d'optimiser les coûts liés à l'exploration minière ;
- L'insuffisance d'infrastructures (routes, électricité) freinant considérablement les temps d'installation des sociétés minières ;
- Le faible niveau de compétence des populations avoisinant les sites industriels.

L'orpaillage a des conséquences néfastes sur l'environnement, telles que la transformation physico-chimique de l'eau et le danger radioactif lié a l'utilisation du mercure liée à l'amalgamation.

Chapitre 2. Secteur secondaire

II.2.1 Industrie

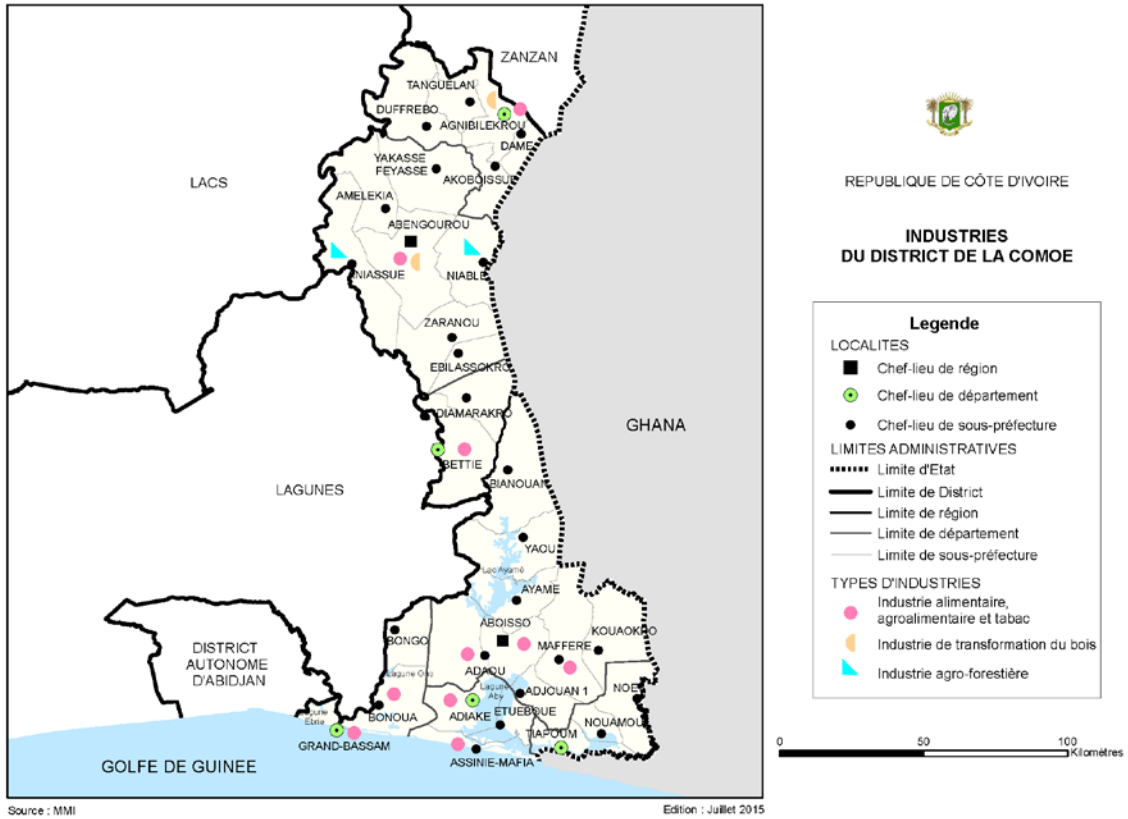

Carte 22 : Principales industries du District de la Comoé

Les activités industrielles sont portées principalement par l'industrie du bois et l'industrie avicole. Quelques succursales de grandes entreprises nationales sont implantées localement, comme la SAPH de Bettié pour la transformation de l'hévéa, une usine de traitement du café à Yakassé et 2 unités de traitement des cabosses de cacao (dont une à Aboisso). La région du Sud-Comoé compte également des complexes agro-industriels des entreprises de palmier à huile (PALMCI), des usines de transformation et de conditionnement de l'ananas.

Les produits et services des grandes entreprises industrielles sont destinés à l'export (bois, caoutchouc…) tandis que le reste de la production est écoulé sur les marchés locaux (café, volailles…).

- **La filière bois**
  - La forêt est l'une des principales richesses naturelles du District, particulièrement dans la région de l'Indénié-Djuablin, qui compte des forêts du domaine rural subdivisées en 18 périmètres d'exploitation forestière pour une superficie totale de 565 971 ha, dont 14 sont en activité pour un potentiel exploitable de 175 000 m^3 ;
  - L'exploitation forestière est assurée par plusieurs sociétés. Le reste de la chaîne de valeur est porté par des entreprises plus artisanales (menuiseries, dépôts-vente de bois et dépôts-vente de produits secondaires – charbons de bois) ;
  - Le District compte 4 unités industrielles en activité qui transforment annuellement 80 000 m^3 de bois-grumes en produits semi-finis (sciage et déroulage) et finis (contreplaqué). Si les volumes sont en baisse dans la région de l'Indénié-Djuablin (51 446 m^3 entrées d'usine en 2013), ils sont compensés par une hausse de la production dans la région du Sud-Comoé (36 357 m^3).
  - Le Teck, culture d'espoir pour l'industrie locale.
- **La filière agroalimentaire**
  - L'aviculture est la principale activité de la filière agroalimentaire dans la région de l'Indénié-Djuablin. Elle représente plus de 80 % des activités liées à la production animale de la région et occupe plus de 25 % de la population de façon directe ou indirecte et est concentrée sur un acteur, l'entreprise FOANI Services (80 % de la production régionale).

II.2.2 Pétrole et gaz

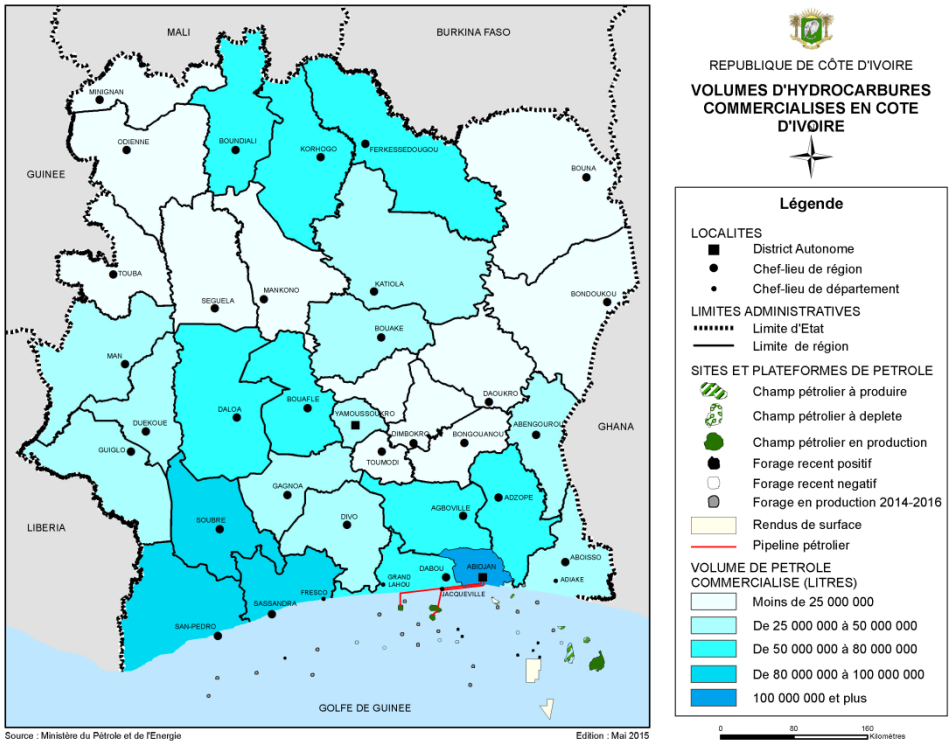

Carte 23 : Volumes d'hydrocarbures commercialisés en Côte d'Ivoire

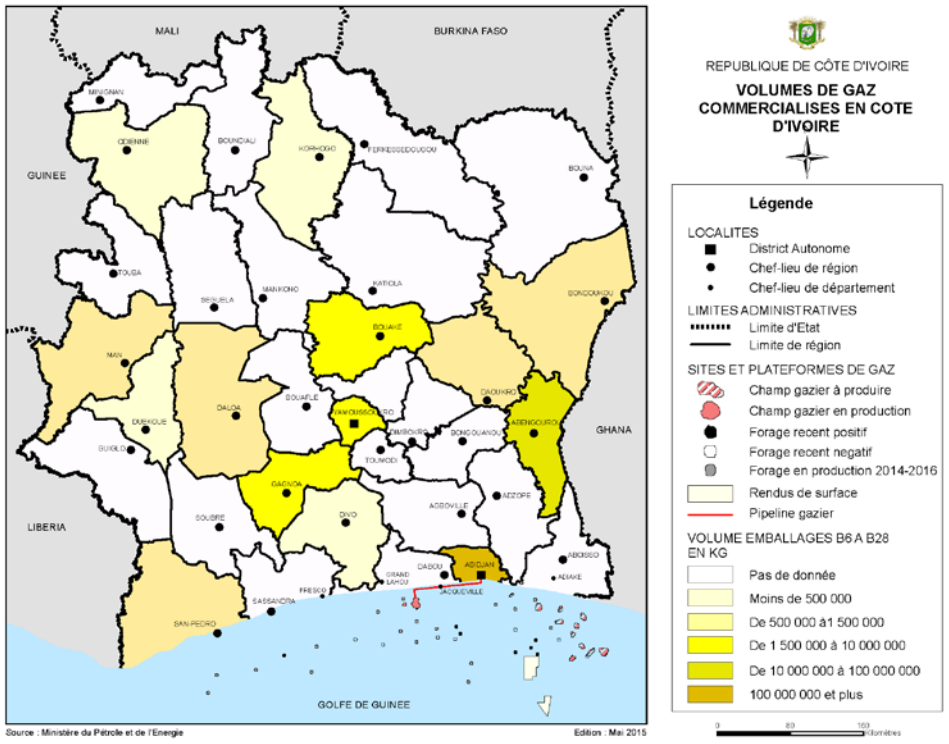

Carte 24 : Volumes de gaz commercialisés en Côte d'Ivoire

La production pétrolière est essentiellement réalisée en offshore à partir du District Autonome d'Abidjan et au large des départements de Grand Bassam et de Tiapoum (où des recherches récentes font état de réserves au large). Le pétrole brut est exporté. Les hydrocarbures consommés sur l'ensemble du territoire sont importés depuis le Nigéria.

Le secteur de la distribution des produits raffinés du pétrole démontre le poids du District Autonome d'Abidjan, avec près de 53 % du volume des produits raffinés commercialisés dans ce District.

Le District de la Comoé enregistre un volume de produits pétroliers commercialisés de 43,7 millions de litres, soit 3,6 % du volume total commercialisé en Côte d'Ivoire.

Le secteur du gaz est également marqué par la prépondérance du District Autonome d'Abidjan, qui concentre près de 85 % du volume commercialisé en Côte d'Ivoire.

Avec 1 149 tonnes de gaz butane commercialisé, soit 0,9 % du volume commercialisé au niveau national, le District de la Comoé est l'un des districts où la consommation de gaz est parmi les plus faibles.

II.2.3 Artisanat

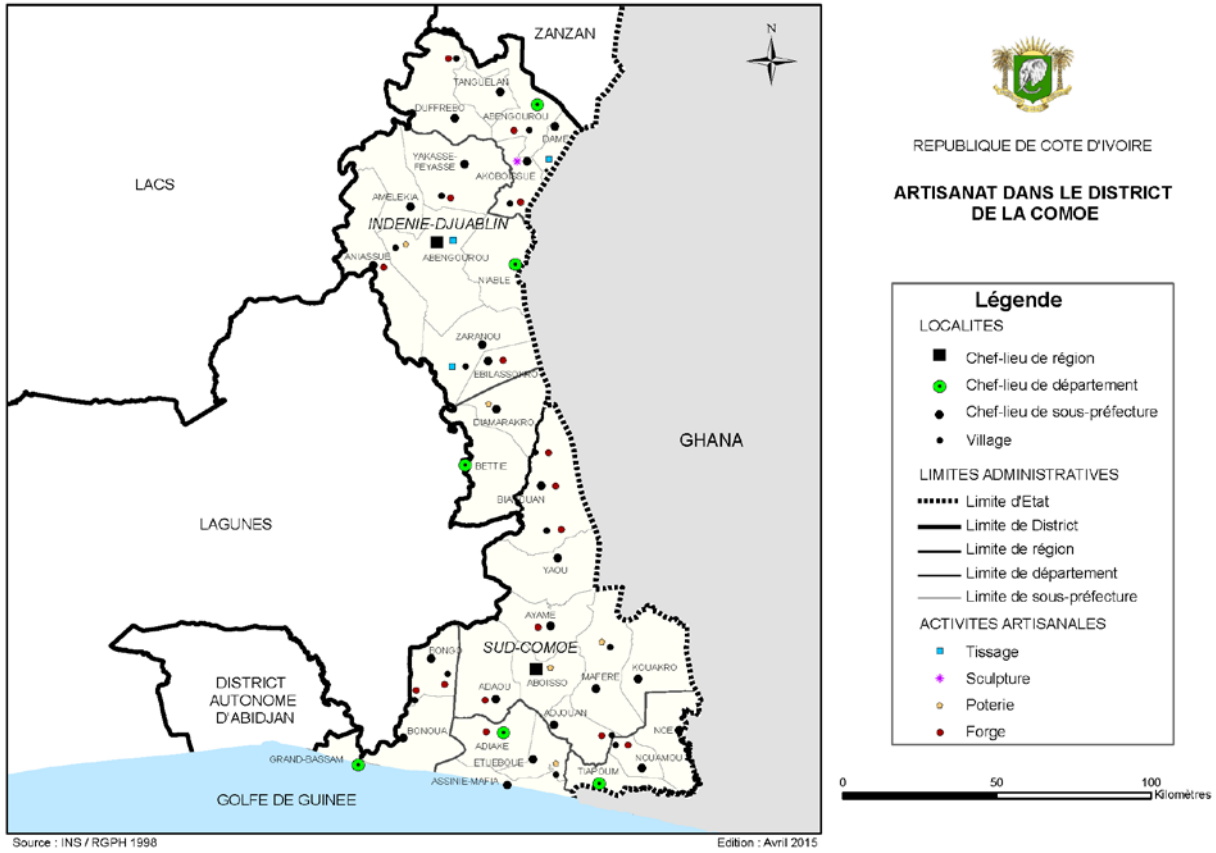

Carte 25 : Artisanat dans le District

Le secteur de l'artisanat est relativement peu développé dans le District de la Comoé. Quelques organismes liés à l'artisanat sont représentés, mais n'arrivent pas à donner une dynamique positive au secteur. Le principal organisme au niveau du District est la Chambre des Métiers.

Le District de la Comoé comptait en 2013, 1 236 artisans répartis sur 7 branches principales :

- Bâtiment ;
- Mécanique ;
- Bois ;
- Textile et Habillement ;
- Hygiène et alimentation ;
- Artisanat d'Art ;
- Electronique.

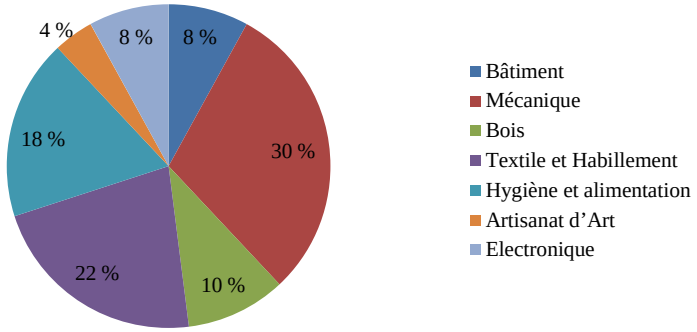

Source : Chambre nationale des métiers - 2013

Chapitre 3. Secteur tertiaire

II.3.1 Commerce

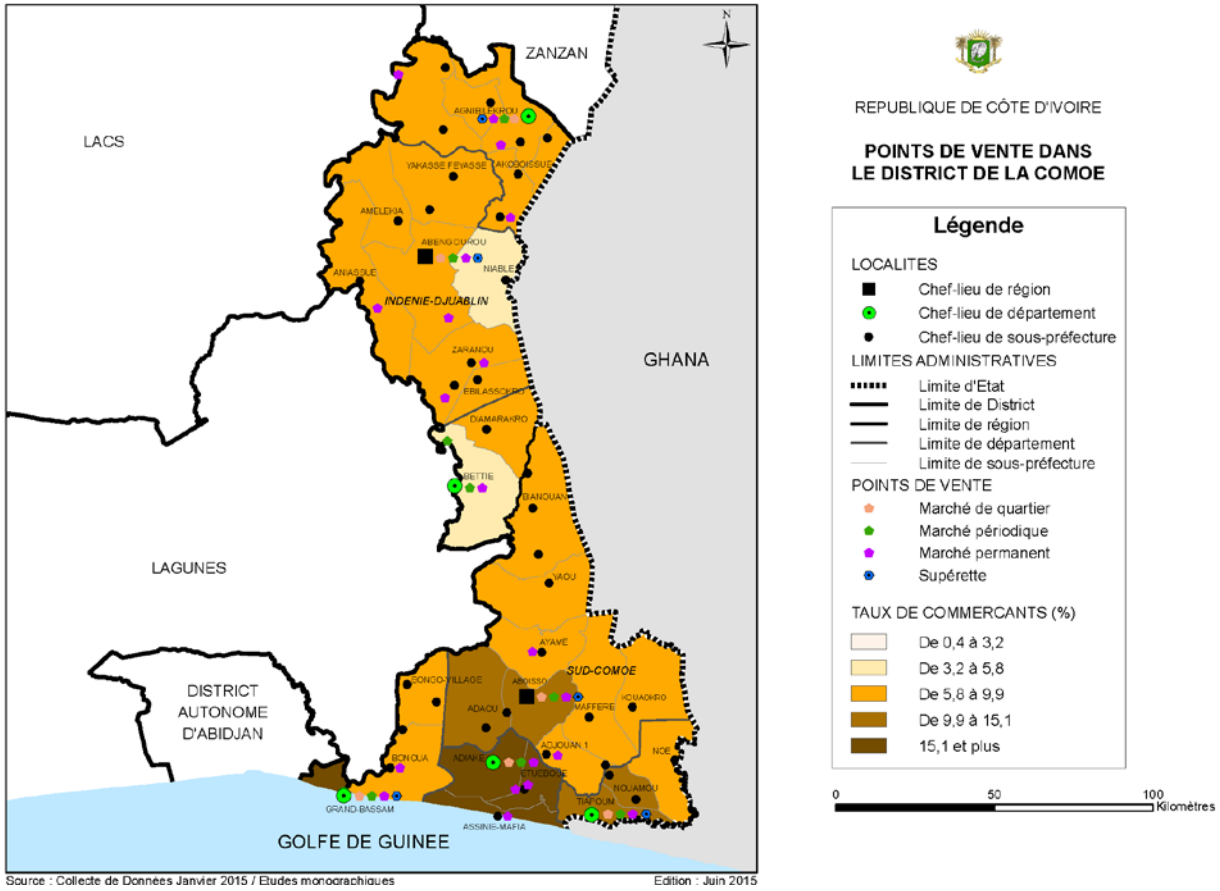

Carte 26 : Répartition des points de vente et taux de commerçants dans le District

Les activités de commerce sont bien représentées dans le District de la Comoé, particulièrement dans la région du Sud-Comoé. Dans le département d'Adiaké, plus de 15 % de la population exerce la profession de commerçant.

La ville d'Abengourou constitue un carrefour commercial entre Abidjan et des villes importantes comme Agnibilékrou, Bondoukou, mais aussi les villes ghanéennes frontalières. Elle joue de fait un rôle de premier plan dans le paysage économique et commercial. Le commerce de gros et de demi-gros y est représenté par les succursales des sociétés ayant leur siège social à Abidjan.

Le commerce de détail est fortement présent dans tous les départements et est surtout organisé autour des marchés locaux.

Le District compte une vingtaine de marchés permanents, une dizaine de marchés périodiques, ainsi que des supérettes petites surfaces de distribution dans les principaux centres urbains.

Le District compte 7 postes de douane, situés dans les départements d'Abengourou, Agnibilékrou, Aboisso et dans les sous-préfectures de Niablé, Ebilassokro, Bianouan et Noé. L'analyse des statistiques douanières montre que le principal poste de dépenses d'importations dans le District concerne les biens de consommation comme les appareils électroménagers, les automobiles ou encore les produits pharmaceutiques. Ceux-ci représentent 41 % de la valeur des importations globales, suivis par les biens d'équipements (machines mécaniques, matériels de transport), qui comptent pour 31 % des importations.

Le Ghana, de par sa situation frontalière, est le premier partenaire commercial du District (même si l'essentiel des flux en provenance de ce pays est le fruit d'activités de transit) et concentre 41 % des importations du District, tous types de marchandises confondus (autres biens de consommations, produits intermédiaires, etc.). Les États-Unis sont le 2nd partenaire commercial du District avec 13 % des importations, essentiellement composées de biens d'équipements.

II.3.2 Services financiers

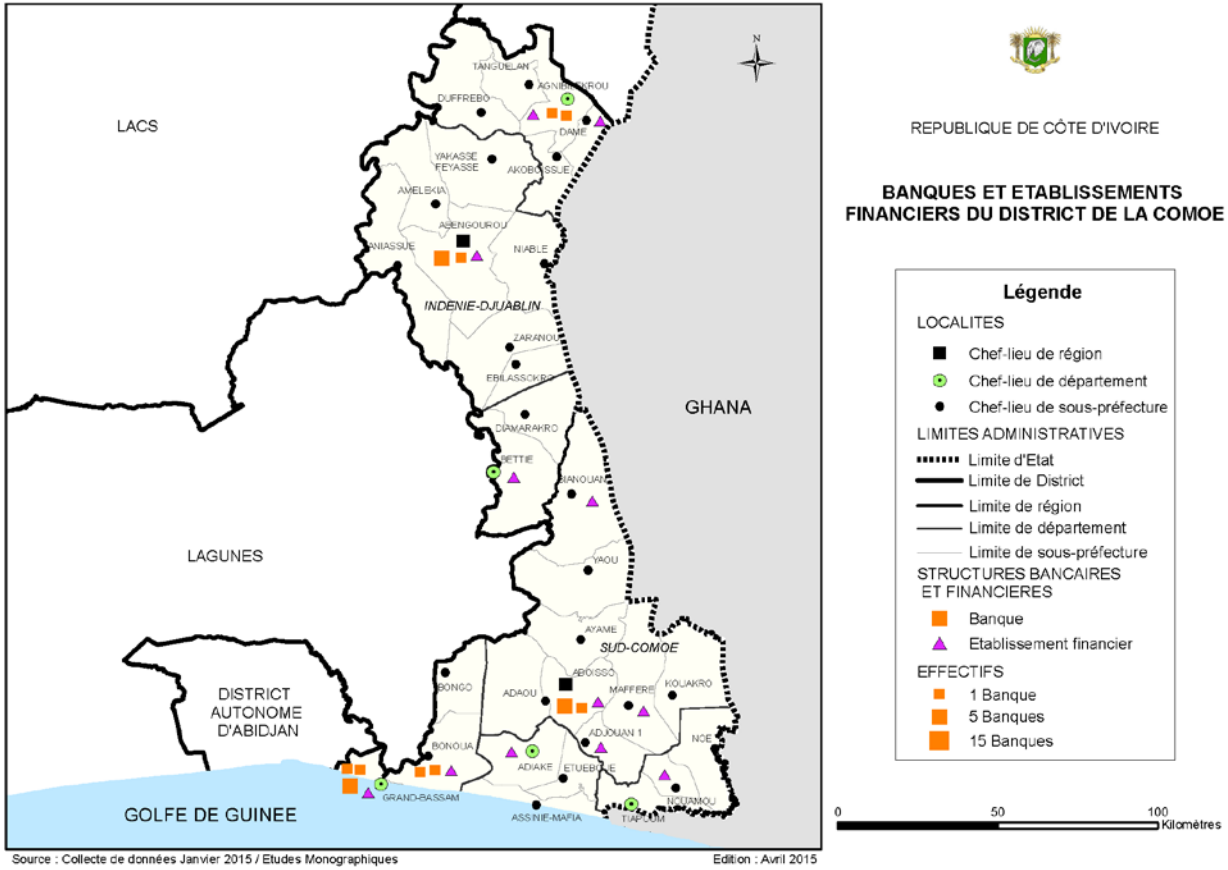

Carte 27 : Banques et établissements financiers du District

L'économie du District est alimentée sur le plan financier par les agences bancaires. Ces structures sont assistées dans leur tâche d'intermédiation et de financement par des institutions de microfinance ou SFD (Systèmes Financiers Décentralisés).

Les institutions financières sont concentrées dans les chefs-lieux de département du District. Le département d'Abengourou compte des agences des grandes banques du pays dont le but est de superviser les activités de leur maison-mère dans tout le District de la Comoé.

Région	Etablissements financiers	Guichets automatiques
Indénié-Djuablin	11	8
Sud-Comoé	14	13
Total District	**25**	**21**

Source : Ministère de l'Economie et des Finances – 2014

Le District compte également des représentations locales des grandes sociétés d'assurances et des mutuelles, ainsi que des établissements de microcrédit.

II.3.3 Tourisme

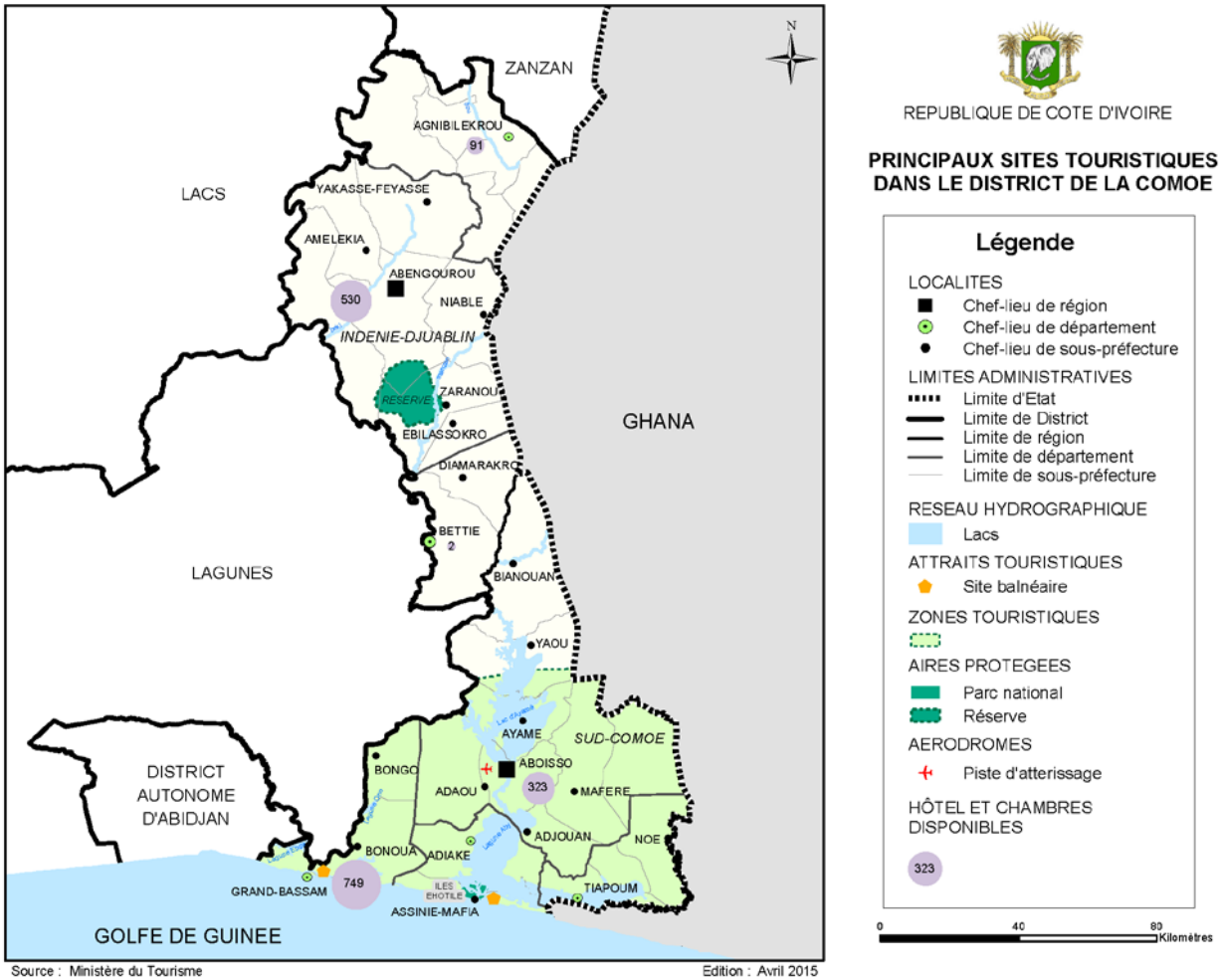

Carte 28 : Principaux sites touristiques du District

Le District de la Comoé dispose de potentialités touristiques importantes, tant dans l'Indénié-Djuablin que dans le Sud-Comoé.

Si le potentiel de l'Indénié-Djuablin repose sur la richesse de ses ressources naturelles (notamment les forêts classées, la diversité des espèces animales et végétales et ses principaux cours d'eau) et les sites culturels et historiques, comme les palais royaux d'Abengourou et Agnibilékrou, la région du Sud-Comoé bénéficie de l'attractivité offerte par sa façade atlantique et par son importante lagune.

Ainsi, la région Sud-Comoé dispose d'un potentiel balnéaire significatif, comme la plage de Grand Bassam, les plages d'Assinie, la plage d'Assouindé ou encore la lagune Aby et le Parc National marin des îles Ehotilé, attirant de nombreux touristes.

- Située à 80 km d'Abidjan, Assinie est une station balnéaire connue pour ses longues plages immaculées et sa presqu'île (Assinie Mafia) qui s'étend sur une quinzaine de kilomètres.
- Située à 40 km d'Abidjan, la cité balnéaire de Grand-Bassam est l'une des plus importantes villes touristiques de Côte d'Ivoire. Grand-Bassam – ancienne capitale du pays - bénéficie d'atouts touristiques qui attirent chaque année de nombreux visiteurs. Outre ses plages reconnues pour leur beauté et leur convivialité, la ville se caractérise également par une richesse et une diversité touristiques substantielles, à travers ses sites naturels, historiques et culturels.

Cependant, la plupart de ces sites touristiques sont dans un état de délabrement avancé, voire laissés à l'abandon. Malgré une offre dense, le secteur est confronté à des problèmes structurels majeurs :

- Le manque de professionnalisation du secteur ;
- L'insuffisance au niveau de la qualité des services proposés ;
- Le faible niveau de qualification du personnel ;
- La non-conformité des établissements touristiques aux normes requises ;
- La faible valorisation des sites touristiques.

Le District est convenablement doté en réceptifs hôteliers au niveau de Grand-Bassam, Aboisso et Abengourou, ainsi qu'en restaurants.

AXE III. DEVELOPPEMENT SOCIOCULTUREL

Education

Le secteur éducatif du District de la Comoé est marqué par la prépondérance du cycle primaire qui concentre le plus grand nombre d'élèves et qui dispose des ressources les plus importantes (infrastructures et corps enseignant). Il est largement dominé par l'offre publique qui représente plus des trois quarts de l'offre totale d'établissements.
Les taux de scolarisation, tous cycles confondus, sont sensiblement supérieurs aux moyennes nationales, signe d'une relative bonne santé de ce secteur à l'échelle du District. Néanmoins, le système éducatif est marqué par une insuffisance des moyens qui se matérialise par la surcharge des salles de classe, la vétusté des équipements pédagogiques et la faiblesse de l'encadrement.
L'enseignement est dispensé majoritairement en milieu urbain. Le secteur est marqué par une faible scolarisation des filles et un fort taux de redoublement et d'abandon scolaire au niveau de l'enseignement secondaire.
Enfin, l'enseignement technique et la formation professionnelle sont faiblement représentés dans le paysage éducatif, notamment en raison de la proximité et de l'attractivité des structures situées à Abidjan. De plus, ce type d'enseignement est principalement orienté vers les filières industrielles, malgré la prédominance du secteur agricole dans le District.

Santé

Caractérisée par une pyramide sanitaire dominée par les établissements de premier contact qui ne permettent d'assurer que les soins basiques, l'offre sanitaire dans le District de la Comoé est insuffisante pour couvrir les besoins de la population.
L'offre sanitaire publique affiche cependant des taux de couverture en termes d'établissement sanitaire de premier contact (ESPC) et de lits hospitaliers au-dessus des moyennes nationales, proches également des recommandations de l'OMS en ce qui concerne la couverture en personnel de santé qualifié, notamment les médecins. Néanmoins, l'insuffisance des infrastructures constatée dans certains départements du District entraîne des disparités régionales significatives.
Des problèmes majeurs viennent entraver le fonctionnement des établissements sanitaires à l'instar du déficit de raccordement à l'eau et à l'électricité, mais aussi de l'état défectueux du réseau routier, rendant difficile l'accessibilité aux centres de santé.
Enfin, et malgré une couverture sanitaire et un accompagnement médical relativement satisfaisants, les enfants du District (principalement ceux âgés de moins de 5 ans) sont touchés par d'importantes pathologies dans des proportions supérieures aux moyennes nationales. Par ailleurs, les moyens mis à disposition du dépistage de maladies comme le VIH sont insuffisants avec des taux de prévalence en deçà des exigences requises.

Culture

La culture occupe une place importante dans le District de la Comoé, qui compte plusieurs infrastructures de base dédiées à ce domaine telles que les bibliothèques, musées ou encore les centres culturels.
Le District est reconnu également au niveau national pour la richesse de ses évènements culturels et festifs, représentés à travers l'organisation de festivals, danses et journées thématiques, et ce tout au long de l'année.
Cependant, le patrimoine culturel au sein du District n'est pas suffisamment mis en valeur principalement à cause de la faible diversité des infrastructures socioculturelles et de l'insuffisance des moyens financiers alloués.

Sport

Le sport est peu développé dans le District, qui souffre en effet d'une insuffisance d'infrastructures illustrant une carence au niveau de la pratique sportive et par conséquent, un faible nombre d'adhérents aux différentes fédérations existantes.

Chapitre 1. Education

III.1.1 Enseignement Préscolaire

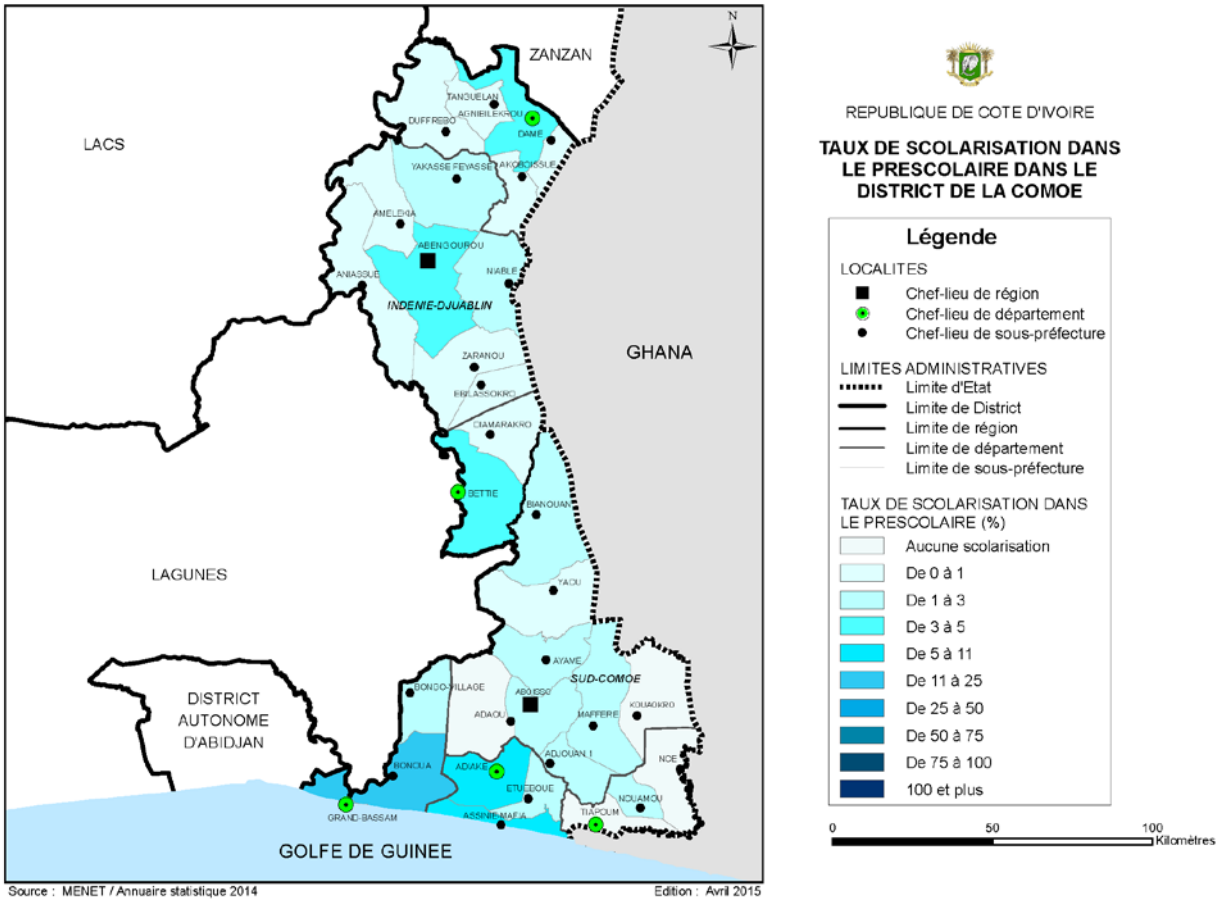

Carte 29 : Taux de scolarisation dans le Préscolaire au sein du District

L'enseignement préscolaire constitue le premier niveau de la pyramide scolaire en accueillant les enfants âgés de 3 à 5 ans. Cet enseignement facultatif a pour objectif de les préparer aux apprentissages fondamentaux de la lecture, de l'écriture et du calcul et permet par ailleurs de détecter très tôt certains problèmes de la petite enfance comme le cas des enfants dont la naissance n'a pas été déclarée.

Le District de la Comoé compte 9 072 enfants inscrits en cycle préscolaire, soit un taux brut de scolarisation de 6,9 % des enfants de 3 à 5 ans. Grâce à une meilleure capacité d'accueil, le Sud-Comoé présente des taux plus importants (7,4 % pour les garçons et 7,1 % pour les filles). Toutefois ces chiffres sont biaisés[1] par les scolarisations tardives et précoces, mais surtout par la proportion d'enfants qui ne disposent pas d'extrait de naissance (13 % des enfants scolarisés). Ainsi en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire (3-5 ans), le taux net de scolarisation du District s'établit à 5,6 %

L'indice de parité du District s'établit à 0,98 fille en moyenne.

Bien que le District compte 75 % des enfants scolarisés dans des établissements publics, la scolarisation est majoritairement dans des zones urbaines. Environ 40 % des enfants sont en zone rurale.

Près de 50 % des enfants scolarisés sont concentrés sur la dernière année du préscolaire (Grande Section), mettant en avant la scolarisation tardive des enfants en bas âge et certainement le manque de sensibilisation des familles quant à l'importance du niveau préscolaire.

[1] *Les élèves ne disposant pas d'extrait de naissance ne sont pas inclus dans le calcul du taux net de scolarisation (qui se limite aux enfants compris dans la tranche d'âge légale)*

Infrastructures scolaires

- L'enseignement préscolaire est dispensé dans deux types d'établissements :
  - Des établissements publics gratuits et accessibles à tous qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue avec près de 75 % des établissements (101 établissements) ;
  - 35 établissements privés (25 %) dont 24 dans la région Sud-Comoé.
- Des disparités régionales notables sont à souligner puisque la région du Sud-Comoé concentre plus de 57 % des établissements préscolaires, et 75 % des établissements privés. Néanmoins, il convient de relativiser ce constat puisque les régions du District de la Comoé affichent des ratios de présence géographique au-dessus de la moyenne nationale avec 963 enfants en âge d'être scolarisés par école sur l'ensemble du District, et 1 088 enfants par école dans la région de l'Indénié-Djuablin.
- Le District compte 319 salles de classe uniformément réparties. Ainsi, avec 1 école pour seulement 66 enfants scolarisés et un ratio d'occupation moyen de 28 enfants par salles, la disponibilité des structures d'accueil ne devrait pas constituer à ce jour un problème majeur si elle ne masquait le phénomène national de sous-scolarisation massive des enfants en bas âge.
- Il existe 315 groupes pédagogiques répartis sur l'ensemble du cycle préscolaire avec en moyenne 29 enfants par groupe.
- En matière d'infrastructures, 15 % des salles utilisées comme salles de cours sont en mauvais état.

Corps enseignant

- Le corps enseignant est composé de 395 instituteurs (dont 95 % sont des femmes) soit un ratio d'encadrement moyen de 23 enfants par instituteurs.
- Le corps enseignant est majoritairement constitué d'instituteurs adjoints (31 %) et d'instituteurs ordinaires (42 %).
- Enfin, près de 20 % du corps pédagogique ne dispose pas de diplôme pédagogique, expliqué en partie par la présence d'assistantes maternelles.

- **Taux brut de scolarisation**

- **Ratio d'encadrement (nombre d'enfants par instituteur)**

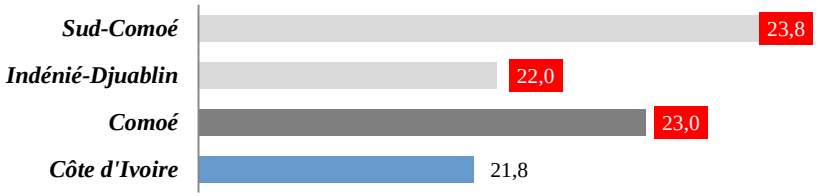

- **Ratio d'occupation (nombre d'enfants par salle de classe)**

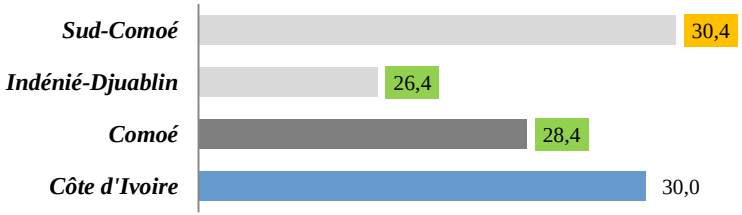

- **Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)**

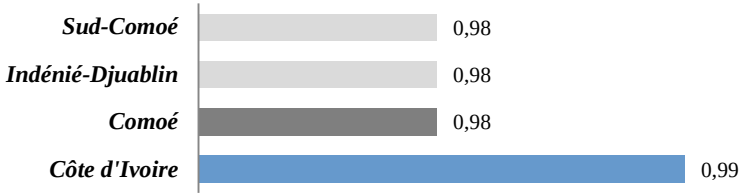

III.1.2 Enseignement Primaire

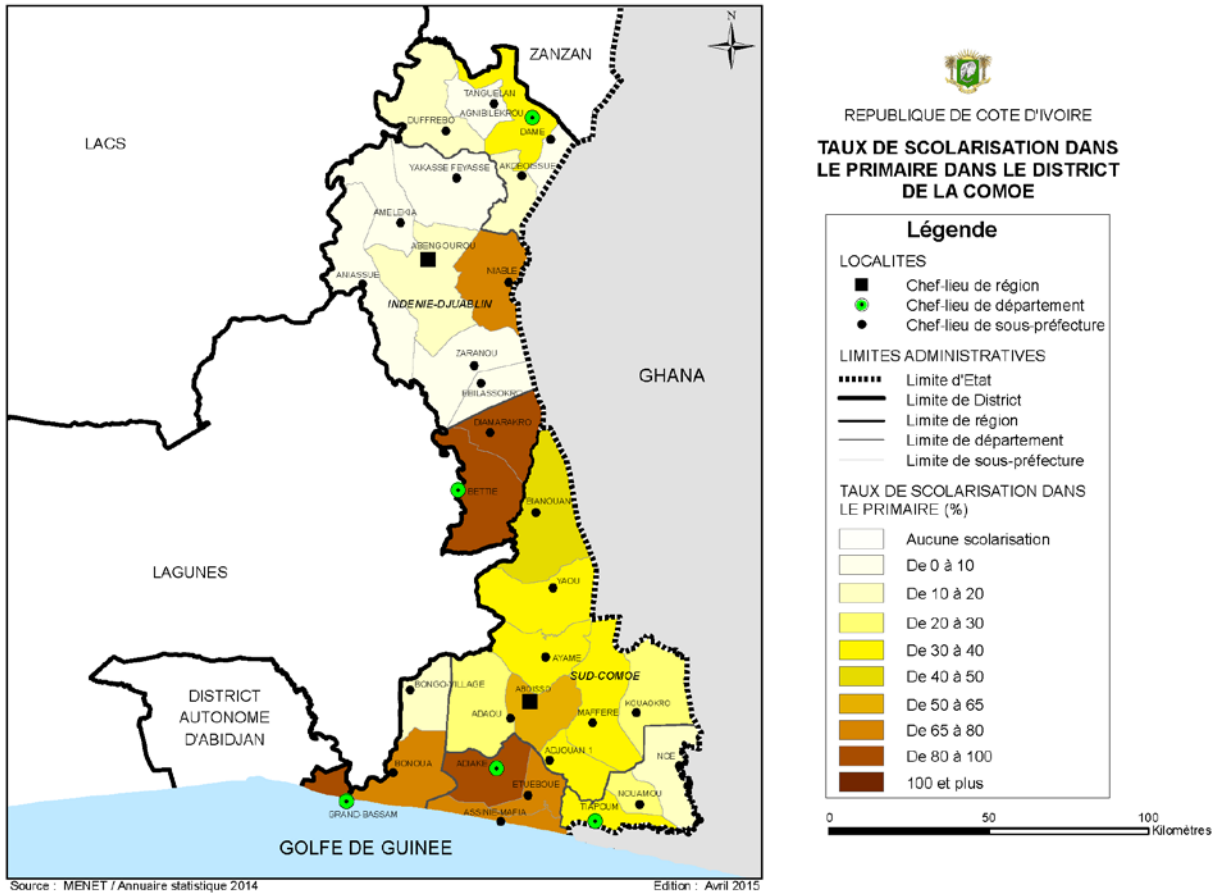

Carte 30 : Taux de scolarisation dans le Primaire au sein du District

Le cycle primaire, première étape obligatoire du cursus scolaire de tout élève du système éducatif ivoirien, comprend 6 niveaux d'étude et accueille théoriquement les enfants âgés de 6 à 11 ans. Les élèves du primaire sont répartis en trois sous-cycles : les cours préparatoires (CP), les cours élémentaires (CE) et les cours moyens (CM).

Le District de la Comoé compte 178 019 enfants inscrits en cycle primaire soit un taux brut de scolarisation de 77,5 % des enfants de 6 à 11 ans. Ces taux de scolarisation sont biaisés[2] par les scolarisations précoces, les redoublements, mais surtout par la proportion significative d'élèves qui ne disposent pas d'extrait de naissance (19 %). Ainsi en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire (6-11 ans), le taux net de scolarisation du District s'établit à 48,7 % en moyenne.

La région du Sud-Comoé concentre 56 % des effectifs des élèves du primaire du District de la Comoé.

L'indice de parité du District s'établit à 0,89 fille en moyenne.

86 % des élèves du District sont scolarisés dans des établissements publics et 55 % sont inscrits en zone rurale.

Les effectifs sont concentrés sur les trois premières années du cycle, à savoir les classes de CP1, CP2 et CE1. Les classes de CM2 ne représentent à l'inverse que 10 % des effectifs scolarisés. Ce phénomène de déperdition scolaire est autant marqué chez les garçons que chez les filles qui représentent environ 47 % des effectifs du cycle Primaire (tous niveaux confondus).

Si le taux de redoublement moyen est de 22 % dans le District, il augmente avec les niveaux scolaires et atteint 25 % dans les classes de CM2 la difficulté des élèves à atteindre le niveau requis nécessaire pour le passage au premier cycle du Secondaire. Le taux de redoublement des établissements privés et communautaires s'établit à 10,5 %, contre 22,4 % pour les établissements publics.

[2] *Les élèves ne disposant pas d'extrait de naissance ne sont pas inclus dans le calcul du taux net de scolarisation (qui se limite aux enfants compris dans la tranche d'âge légale)*

Le cycle primaire est également marqué par un abandon important des élèves de CM2, traduit par le taux de transition primaire-secondaire qui s'établit à 74,7 %, au-dessus toutefois de la moyenne nationale de 65 %. Cet abandon est plus marqué chez les filles avec un taux de transition de 72 % (77 % chez les garçons).

Infrastructures scolaires

- L'enseignement primaire dans le District de la Comoé est dispensé dans trois types d'établissements :
  - Des établissements publics gratuits et accessibles à tous qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue avec près de 77 % des établissements (soit 575 établissements) ;
  - 123 établissements privés payants qui représentent 16 % des structures ;
  - 55 établissements communautaires qui représentent 7 % des structures du District : ce sont principalement des Madersa, établissements où sont dispensés un enseignement confessionnel musulman (enseignement coranique).
- La région du Sud-Comoé concentre 62 % des établissements primaires. Elle présente, en outre, un ratio de présence géographique de 278 enfants en âge d'être scolarisés par école primaire, bien en dessous de la moyenne nationale. La région de l'Indénié-Djuablin enregistre quant à elle un ratio de présence géographique plus élevé que la moyenne nationale, mettant en exergue un déséquilibre régional en matière d'infrastructures.
- Avec 1 école pour 236 élèves scolarisés et un ratio d'occupation moyen de 44,1 élèves par salle, la disponibilité des structures d'accueil couplée au phénomène de sous-scolarisation massive des enfants du District pourrait constituer à terme un problème majeur.
- Le District compte 4 035 salles de classe dont 56 % sont concentrées dans la région du Sud-Comoé.
- Le District compte par ailleurs 4 150 groupes pédagogiques répartis sur l'ensemble du cycle primaire, avec en moyenne 1,74 groupe pour 1 salle de classe. Pour combler ce déficit en infrastructures, les établissements ont largement recours à la double vacation (une classe par demi-journée) et aux classes jumelées (un enseignant dans une salle pour deux groupes pédagogiques). Ce constat est encore plus marqué dans l'enseignement privé qui compte, lors de l'année scolaire 2013-2014, 1 salle de classe pour environ 2,5 groupes pédagogiques.
- Enfin, les établissements du District sont caractérisés par la vétusté de leurs équipements et leurs manques d'infrastructures. A titre d'illustration, un quart seulement des établissements dispose de latrines et la moitié ne comporte pas de points d'eau.

Corps enseignant

- Le corps enseignant est composé de 4 022 instituteurs (dont les trois-quarts sont des hommes), constitué en majorité d'instituteurs ordinaires (66 %) et d'instituteurs adjoints (16 %). La part de bénévolat est élevée avec environ 15 % du corps pédagogique, mettant en évidence le manque d'instituteurs dans le District, qui sont remplacés par du personnel moins expérimenté.
- Ceci se confirme par l'analyse des diplômes pédagogiques des instituteurs. En effet, 15 % du corps enseignant ne dispose pas de diplôme pédagogique, expliqué par la présence d'assistants scolaires.

- **Taux brut de scolarisation**

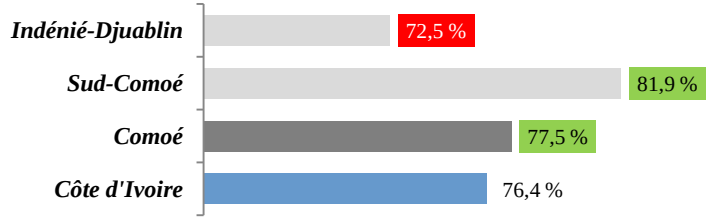

- **Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par instituteur)**

- **Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle de classe)**

- **Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)**

III.1.3 Enseignement Secondaire (1er cycle et 2nd cycle)

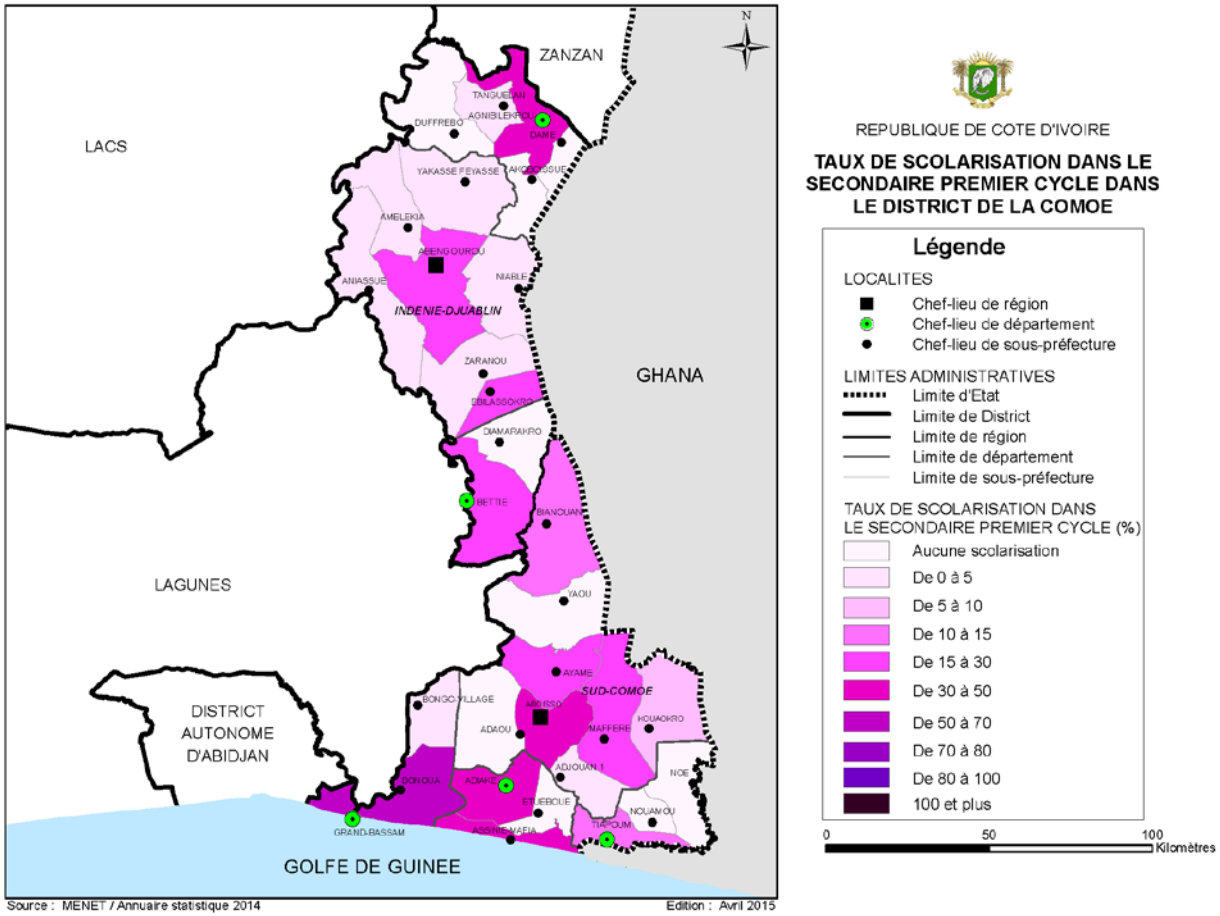

Carte 31 : Taux de scolarisation dans le Secondaire 1er cycle au sein du District

Le cycle secondaire est la deuxième étape du système éducatif ivoirien. Il est organisé en 2 cycles :

- Le Secondaire 1er cycle : de la classe de 6ème à la classe de 3ème ;
- Le Secondaire 2nd cycle : de la classe de 2nde à la classe de Terminale.

Secondaire 1er cycle

Le District de la Comoé y compte 60 064 élèves inscrits, soit un taux brut de scolarisation de 45,4 %, supérieur de 2 points à la moyenne nationale. Ce taux présente des disparités régionales, avec des taux de 30 % à 70 % autour des principaux pôles urbains du District alors que certaines zones du territoire affichent des taux nuls. Ces taux sont biaisés par les scolarisations tardives (35 % des élèves ont plus de 15 ans), les redoublements et la scolarisation d'élèves d'une région vers une autre. En se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire (12-15 ans), le taux net de scolarisation du District s'établit à 29 %.

La sous-scolarisation est plus marquée chez les filles avec un taux brut de scolarisation de 40,7 % (49,8 % pour les garçons de 12-15 ans), s'expliquant en partie par les pratiques telles que le mariage précoce ou encore l'aide-ménagère.

La région Sud-Comoé concentre les effectifs les plus importants et affiche un indice de parité de 0,84 fille pour 1 garçon (0,69 dans l'Indénié-Djuablin).

Le District compte 70 % des effectifs scolarisés dans des établissements publics.

Les élèves sont répartis de façon équilibrée sur l'ensemble des cycles scolaires avec une prédominance sur la 6ème qui concentre un tiers des élèves. La proportion de filles dans le cycle Secondaire 1er cycle connait une baisse entre les classes de 6ème et de 3ème d'environ 2 points, aussi bien au privé qu'au public, tandis que la proportion des garçons est stable. Ceci reflète une déperdition plus prononcée chez les jeunes filles, malgré des taux moyens de décroissance annuelle similaires (38,4 % pour les garçons et 40,7 % pour les filles).

Ce cycle est marqué par un taux de redoublement important en 3ème (40 % des effectifs), année du Brevet d'études du premier cycle (BEPC).

De façon générale, le phénomène de redoublement touche les filles et les garçons dans les mêmes proportions.

Aux redoublements s'ajoute le phénomène de déperdition particulièrement prononcé au cours de la transition du 1er cycle au 2nd cycle du Secondaire. Ainsi, seulement 41,2 % des élèves de 3ème accèdent au lycée, illustrant la difficulté pour les jeunes de poursuivre leurs études dans le District. Cet abandon est plus marqué chez les garçons avec un taux de transition de 42,6 %.

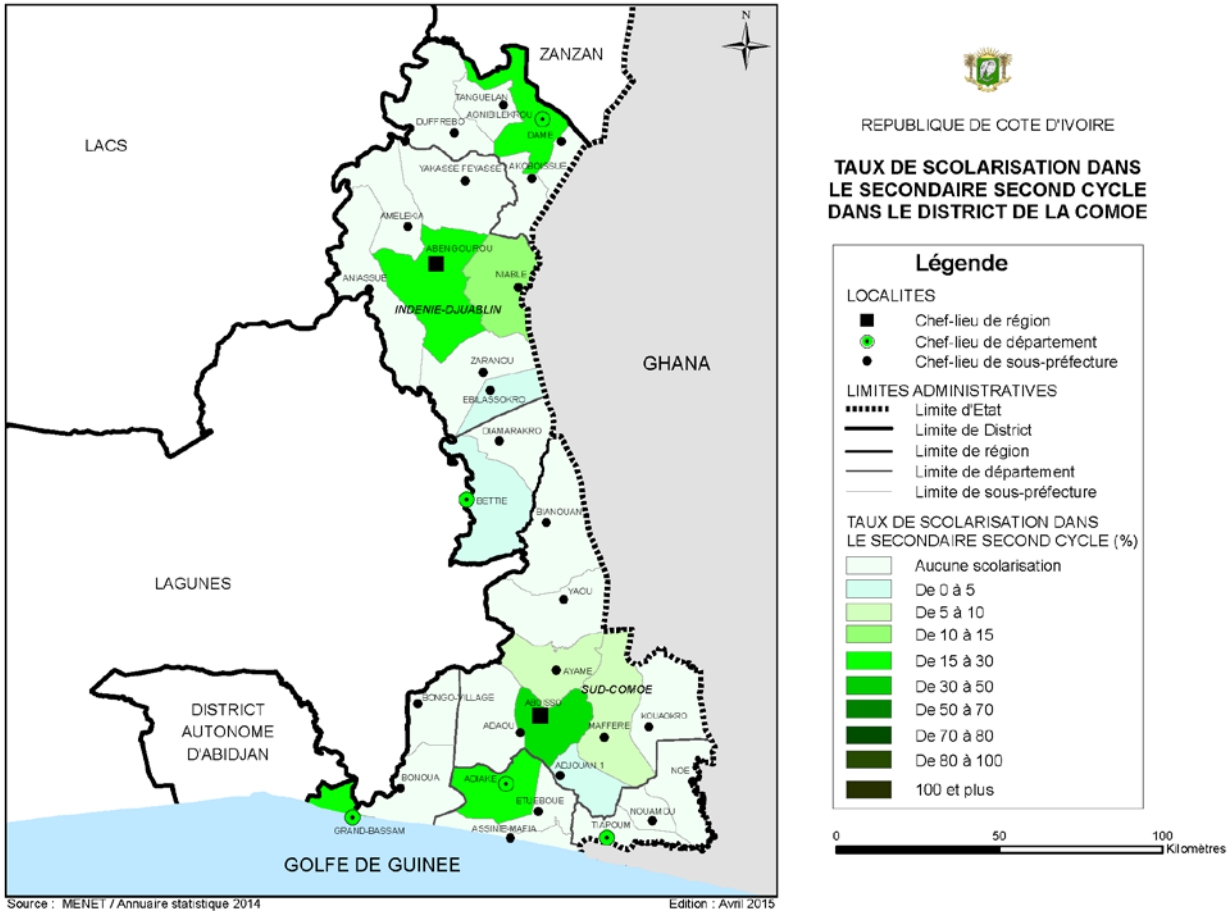

Carte 32 : Taux de scolarisation dans le Secondaire 2nd cycle au sein du District

Secondaire 2nd cycle

Ce niveau scolaire est validé par l'obtention du baccalauréat. Il existe en Côte d'Ivoire plusieurs baccalauréats : les séries littéraires (A), scientifiques (C et D) ou techniques (E, B, F, G, H).

Le District de la Comoé y compte 18 923 élèves inscrits, soit un taux brut de scolarisation de 20,3 %. Ce taux présente de fortes disparités régionales avec une polarisation autour des principaux pôles urbains du District (Agnibilékrou, Abengourou, Grand-Bassam, Aboisso) alors que certaines zones du territoire affichent des taux nuls. Toutefois, ces chiffres sont biaisés par la scolarisation tardive des élèves puisque 77 % des inscrits ont plus de 18 ans et ne sont donc pas comptés dans la tranche d'âge 16-18 ans. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire (16-18 ans) le taux net de scolarisation du District s'établit à 7,4 %.

Cette sous-scolarisation est plus marquée chez les filles avec un taux brut de scolarisation de 16,8 % (23,7 % chez les garçons).

L'indice de parité, avec 0,43 fille pour 1 garçon scolarisé, est bas.

Les élèves sont répartis de manière homogène sur le public (55 %) et le privé (45 %).

57 % des élèves de terminale sont inscrits en filière scientifique (C pour mathématiques et sciences physiques et D pour sciences de la nature). Les filles privilégient la filière socio-économique à 60 %.

Ce cycle est marqué par un taux de redoublement élevé de 27 % et plus particulièrement dans les classes de Terminale, année de l'obtention du baccalauréat, où ce taux atteint 46,7 %. Il est également plus important dans le secteur privé (33 %).

Infrastructures scolaires

- L'enseignement Secondaire dans le District de la Comoé est dispensé à travers deux types d'établissements :
  - 32 établissements publics, gratuits, qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue avec près de 50 % des salles de classe, 78 % du corps enseignant et 66 % des effectifs.
  - 44 établissements privés payants. Ces structures permettent notamment d'absorber le flux d'élèves qui abandonnent le secteur public.
- Aucune disparité n'est à souligner entre les deux régions du District. Toutefois, avec une école pour 1 039 élèves scolarisés et un ratio d'occupation de 59 élèves par classe, les infrastructures sont insuffisantes pour accueillir dans de bonnes conditions les élèves inscrits au Secondaire.
- Afin de pallier cette carence en infrastructures, les établissements ont mis en place des groupes pédagogiques en double vacation. La double vacation est utilisée à hauteur de 32,7 % dans les établissements de secondaire du District, et ce particulièrement dans le secteur public (50 %) et dans les classes de 6ème, 5ème et 2nde.

Corps enseignant

- Le corps enseignant du secteur public est composé de 1 731 professeurs (dont 83 % d'hommes), quasi équitablement répartis entre professeurs de collège et professeurs de lycée. Le District compte 46 % de professeurs à contrat déterminé, ce qui met en exergue la contraction sur les postes enseignants et le recours aux professeurs intérimaires.
- Le corps enseignant du secteur privé est composé de 1 435 professeurs de collège et de lycée dont 10,5 % sont des femmes. Parmi ces professeurs, près de 35 % sont des professeurs vacataires.
- Le dernier recensement effectué par les DREN-ET d'Abengourou et d'Aboisso (en 2013-2014) fait état d'un déficit de professeurs dans le Secondaire public, avec une estimation de 81 postes vacants dans le 1er cycle et 26 postes vacants dans le 2nd cycle.

- **Taux brut de scolarisation**

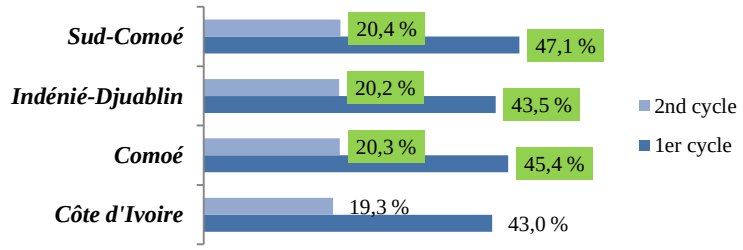

- **Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par professeur)**

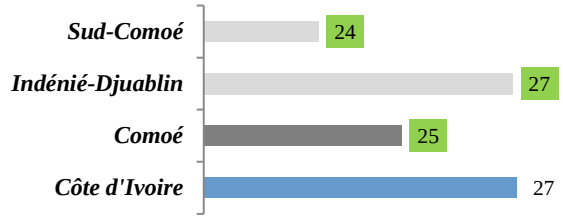

- **Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle de classe)**

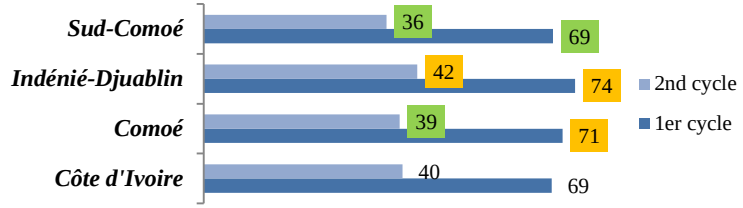

- **Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)**

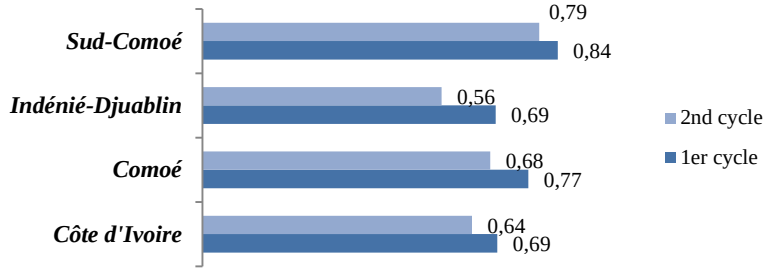

III.1.4 Enseignement Secondaire Technique

Le Secondaire Technique regroupe les classes de 2nde à Terminale et propose des filières techniques. Majoritairement dispensé dans des écoles privées, le Secondaire Technique propose des formations spécifiques correspondant à différents secteurs économiques (secteur primaire, secondaire et tertiaire).

Le District de la Comoé compte 3 575 élèves inscrits en Secondaire Technique soit un taux brut de scolarisation de 3,8 %. Ce taux cache des disparités régionales notables. En effet, la région de l'Indénié-Djuablin accueille près des deux tiers des élèves et présente un taux brut de scolarisation de 5,0 %. Ce taux est à relativiser compte tenu du fait que plus de 90 % des élèves ont plus de 18 ans. Ainsi, en se limitant aux tranches d'âge légales pour ce cycle scolaire (16-18 ans), le taux net de scolarisation du District s'établit à 0,8 % (en dessous de la moyenne nationale de 1,2 %).

L'indice de parité est de 1,27 fille pour 1 garçon et le taux de redoublement global est de 19 %, soit 6 points au-dessus de la moyenne nationale.

Le District de la Comoé compte 12 établissements de Secondaire Technique également répartis entre ses deux régions. La région de l'Indénié-Djuablin, qui accueille deux tiers des élèves du Secondaire Technique, ne dispose cependant que du tiers des salles de classe et de 40 % des enseignants. De ce fait, la région présente un certain déficit en infrastructures ce qui engendre des ratios d'encadrement et d'occupation moins satisfaisants.

Capacités d'accueil et du corps enseignant du Secondaire Technique par région et par statut

Région	Statut	Etbs.	Elèves	Salles	Grp Pédago.	Ens.	Ratio d'occupation	Ratio d'encadrement
Indénié-Djuablin	Public	-	-	-	-	-	-	-
	Privé	6	2 179	73	46	108	30	20
	Total	**6**	**2 179**	**73**	**46**	**108**	**30**	**20**
Sud-Comoé	Public	-	-	-	-	-	-	-
	Privé	6	1 396	134	45	147	10	9
	Total	**6**	**1 396**	**134**	**45**	**147**	**10**	**9**
Comoé	**Public**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
	Privé	**12**	**3 575**	**207**	**91**	**255**	**17**	**14**
	Total	**12**	**3 575**	**207**	**91**	**255**	**17**	**14**

Source : MENET - 2014

- **Taux brut de scolarisation**

- **Ratio d'encadrement (nombre d'élèves par enseignant)**

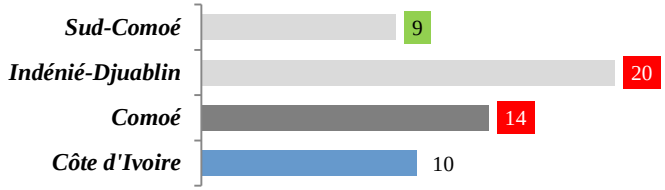

- **Ratio d'occupation (nombre d'élèves par salle de classe)**

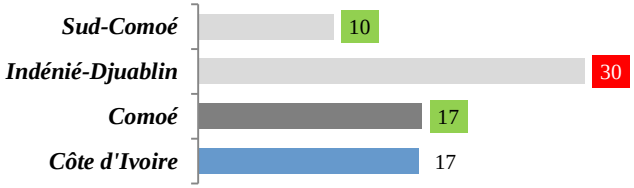

- **Indice de parité (nombre de filles pour un garçon)**

III.1.5 Formation professionnelle

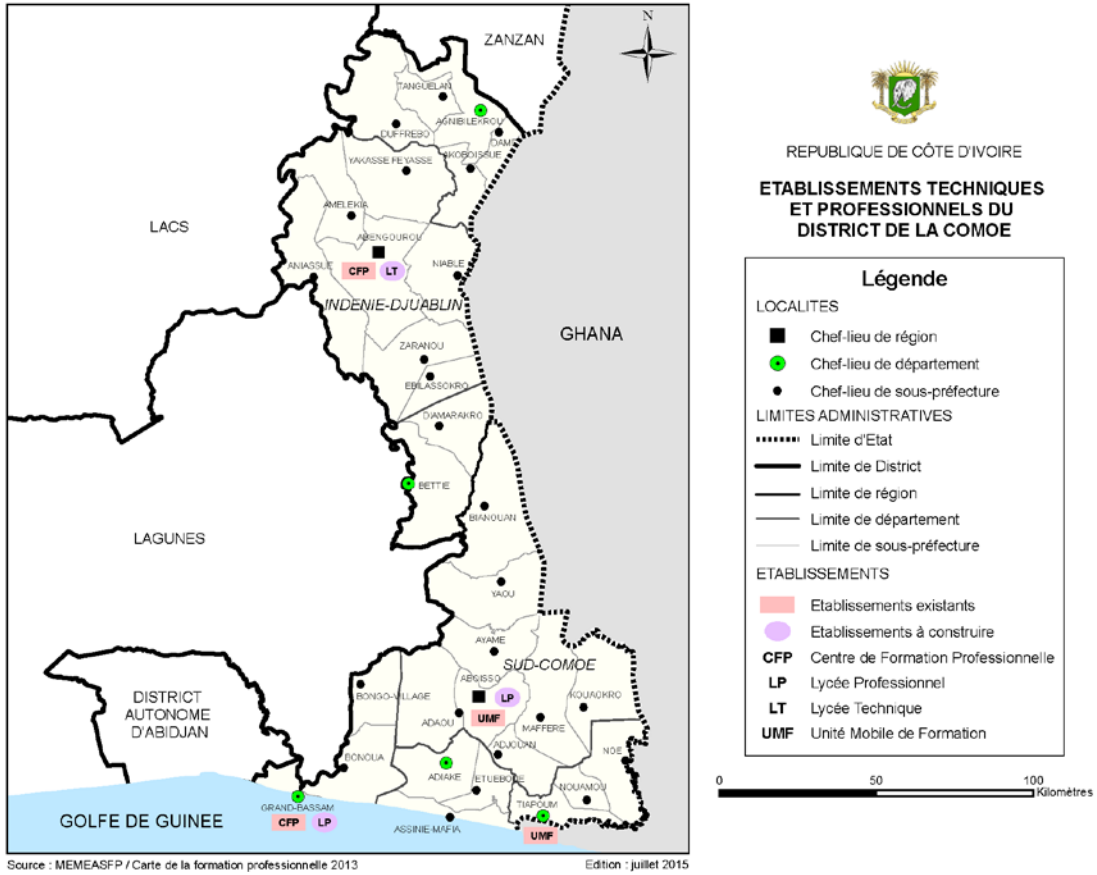

Carte 33 : Etablissements techniques et professionnels du District

Le District compte 382 élèves inscrits en Formation Professionnelle. La Formation Professionnelle dans le District se caractérise par :

- Une concentration des apprenants dans les établissements publics avec près de 74 % des effectifs du District ;
- Des taux de parité déséquilibrés entre le public et le privé. En effet, on dénombre seulement 0,08 fille pour 1 garçon dans les établissements publics tandis que les établissements privés comptent plus de filles que de garçons. Cela s'explique par la nature des filières enseignées, plus adaptées aux filles dans le privé que dans le public

L'intégralité des apprenants se concentre sur des formations portant sur le secteur industriel (dispensées dans les établissements publics) et les secteurs d'activité du tertiaire (enseignées strictement dans les établissements privés), et ce malgré une prédominance du secteur agricole dans le District.

La Formation Professionnelle dans le District de la Comoé est dispensée dans 4 structures dont 2 Unités Mobiles de Formation (UMF), basées à Aboisso et Tiapoum.

Les infrastructures concentrées en zone urbaine (aucun établissement n'existe en zone rurale). Le CFP d'Abengourou dispose d'infrastructures d'accueil importantes telles que le foyer, les dortoirs, ou encore le réfectoire, assurant ainsi à ses apprenants de bonnes conditions d'apprentissage.

Cependant, et face au manque d'infrastructures d'enseignement professionnel, le Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle prévoit d'élargir ses capacités d'accueil à travers :

- La construction d'un Lycée Professionnel à Grand-Bassam ;
- La construction d'un Lycée Professionnel à Aboisso.

III.1.6 Enseignement Supérieur

Le District de la Comoé compte plus de 1 400 étudiants inscrits en cycle Supérieur, soit un taux brut de scolarisation de 1,01 % des jeunes de 20 à 24 ans.

L'indice de parité du District s'établit à 1,14 fille pour 1 garçon..

Les effectifs du Supérieur sont concentrés essentiellement dans trois filières :

- Formations d'infirmier et de sage-femme (56 % des étudiants) ;
- Finance, comptabilité et gestion d'entreprise (13 % des étudiants) ;
- Gestion commerciale (14 % des étudiants).

Les filières proposées dans les établissements du District de la Comoé, bien qu'elles soient plus nombreuses en comparaison à d'autres districts de Côte d'Ivoire, sont encore très limitées, obligeant une grande partie des étudiants souhaitant poursuivre leurs études dans le Supérieur à rejoindre la ville d'Abidjan, qui dispose à elle seule de 168 établissements d'enseignement supérieur, soit 82 % des établissements de Côte d'Ivoire.

Néanmoins, l'Ecole Régionale d'Agriculture de l'Est d'Abengourou existe depuis 60 ans et est sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et Grand Bassam abrite une université internationale.

Il existe de fortes disparités au niveau des indices de parité en fonction des filières (12 filles pour 1 garçon en assistanat de direction) soulignant des milieux professionnels discriminants autant pour les filles que pour les garçons.

L'enseignement supérieur est dispensé dans 6 établissements (5 établissements privés et 1 établissement public) répartis entre les 2 régions du District. Malgré une forte proportion du secteur privé, le District compte plus d'étudiants inscrits dans le Supérieur public. Ainsi, le ratio d'encadrement dans les établissements privés du supérieur est satisfaisant avec 15,4 étudiants par salle de cours

Les établissements privés du District de la Comoé disposent au total de 18 salles de classe, soit un ratio d'occupation de 34 étudiants par salle. Outre les salles de classe, tous ces établissements disposent de salles informatiques et salles internet. En revanche, seul 1 établissement compte une bibliothèque (IST ND St Pierre la Chapelle d'Aboisso) et un seul autre 1 salle audiovisuelle (ESC Abengourou).

Le corps enseignant compte plus de 40 professeurs permanents (dont uniquement 2 femmes). La moitié de ces professeurs dispose au moins d'un niveau maîtrise. Ceci illustre le bon niveau pédagogique des enseignants et par conséquent la formation de qualité reçue par les étudiants du supérieur.

Répartition des étudiants par statut et par genre

Statut	Effectif	Filles	Garçon	% Rural	Indice de parité
Public	801	481	320	-	1,50
Privé	619	330	289	-	1,14

Source : Annuaire statistique 2012-2013 de l'enseignement supérieur

Répartition des étudiants par filière et par genre

Filière	Effectif	Filles	Garçon	Indice de parité
Assistanat de direction	26	24	2	12,00
Finance, comptabilité et gestion d'entreprise	183	80	103	0,78
Gestion commerciale	184	113	71	1,59
Informatique développeur d'applications	38	6	32	0,19
Ressources humaines et communication	172	97	75	1,29
Logistique	16	10	6	1,67
Infirmier	498	178	320	0,55
Sage-femme	303	303	0	-

Source : Annuaire statistique 2012-2013 de l'enseignement supérieur

Chapitre 2. Santé et prévention

III.2.1 Infrastructures sanitaires et personnel médical

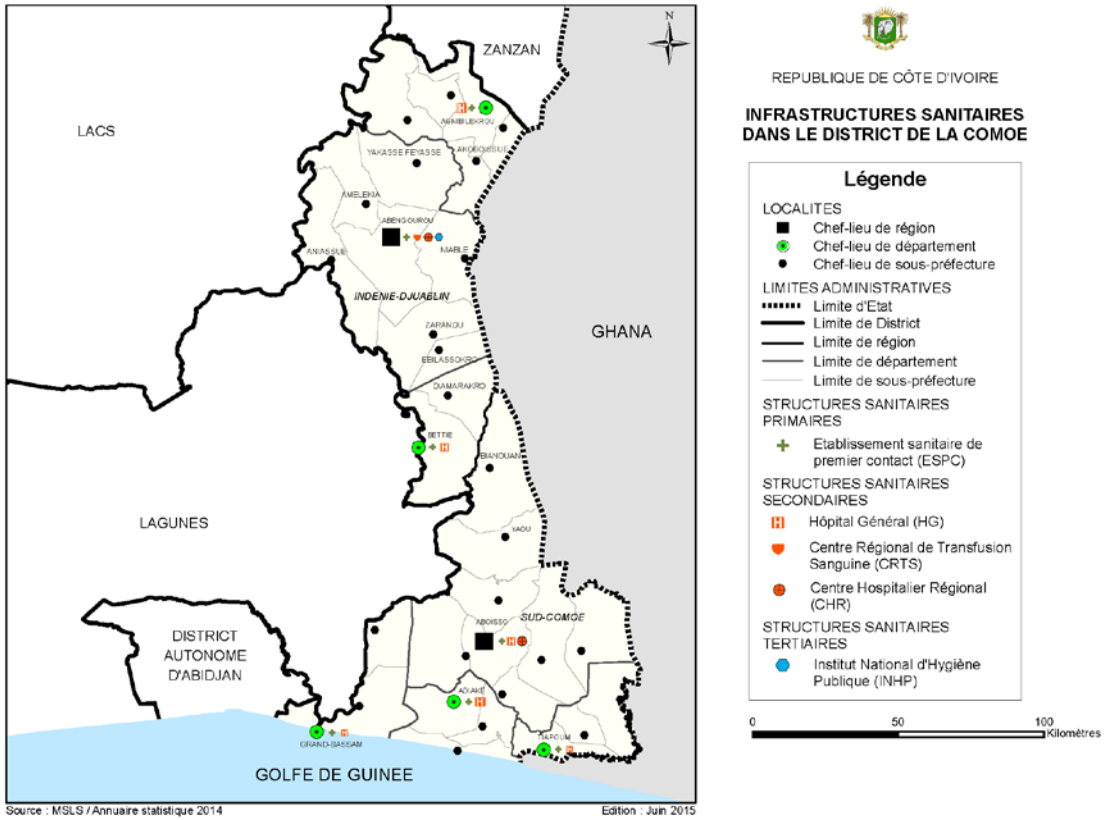

Carte 34 : Infrastructures sanitaires du District

L'offre de santé dans le District de la Comoé est dispensée par des établissements de 3 niveaux :

- Des établissements de niveau 1 (91,5 %), majoritairement des Établissements Sanitaires de Premier Contact (ESPC), points d'entrée du système sanitaire (centres de santé urbains et ruraux, dispensaires, etc.) ;
- Des établissements de niveau 2 (7,7 %), majoritairement des Hôpitaux Généraux (HG) et des Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) qui accueillent notamment les cas transférés par les établissements de niveau 1 non équipés pour traiter certaines pathologies ;
- Des antennes d'établissements de niveau 3 (0,7 %) représentant localement les centres universitaires (CHU) et les instituts spécialisés.

Les infrastructures sanitaires sont concentrées dans les chefs-lieux de région et de département qui abritent tous des établissements de type ESPC et HG (sauf Abengourou qui ne dispose d'aucun Hôpital Général). De plus, les deux chefs-lieux de région comptent chacun un CHR et Abengourou compte également un Centre Régional de Transfusion Sanguine (CRTS) et un Institut National d'Hygiène Publique (INHP).

Avec 156 établissements sanitaires généraux répartis sur tout le territoire, dont 146 ESPC, le District de la Comoé affiche un taux de couverture d'un ESPC pour 9 068 habitants, soit une meilleure couverture que celle fixée par le PNDS (un ESPC pour 10 000 habitants par ESPC). La région du Sud-Comoé présente un taux de couverture d'un ESPC pour 10 030 habitants, en lien notamment avec la concentration de la population dans la périphérie d'Abidjan, au niveau de Grand-Bassam.

Le ratio des naissances vivantes par maternité fait ressortir un déficit d'infrastructures à Grand-Bassam (1 012 naissances par maternité, contre 417 pour la région Sud-Comoé), lié à la forte pression démographique à proximité d'Abidjan.

8 % des établissements de niveau 1 du District ne sont pas ouverts, et ce en raison majoritairement d'un manque de personnel, de la dégradation des infrastructures en place et du manque de logement pour le personnel. Certains établissements ouverts connaissent des problèmes de non-raccordement au système d'adduction d'eau (60 %) et/ou au réseau électrique (20 %).

III.2.2 Accessibilité des infrastructures de santé

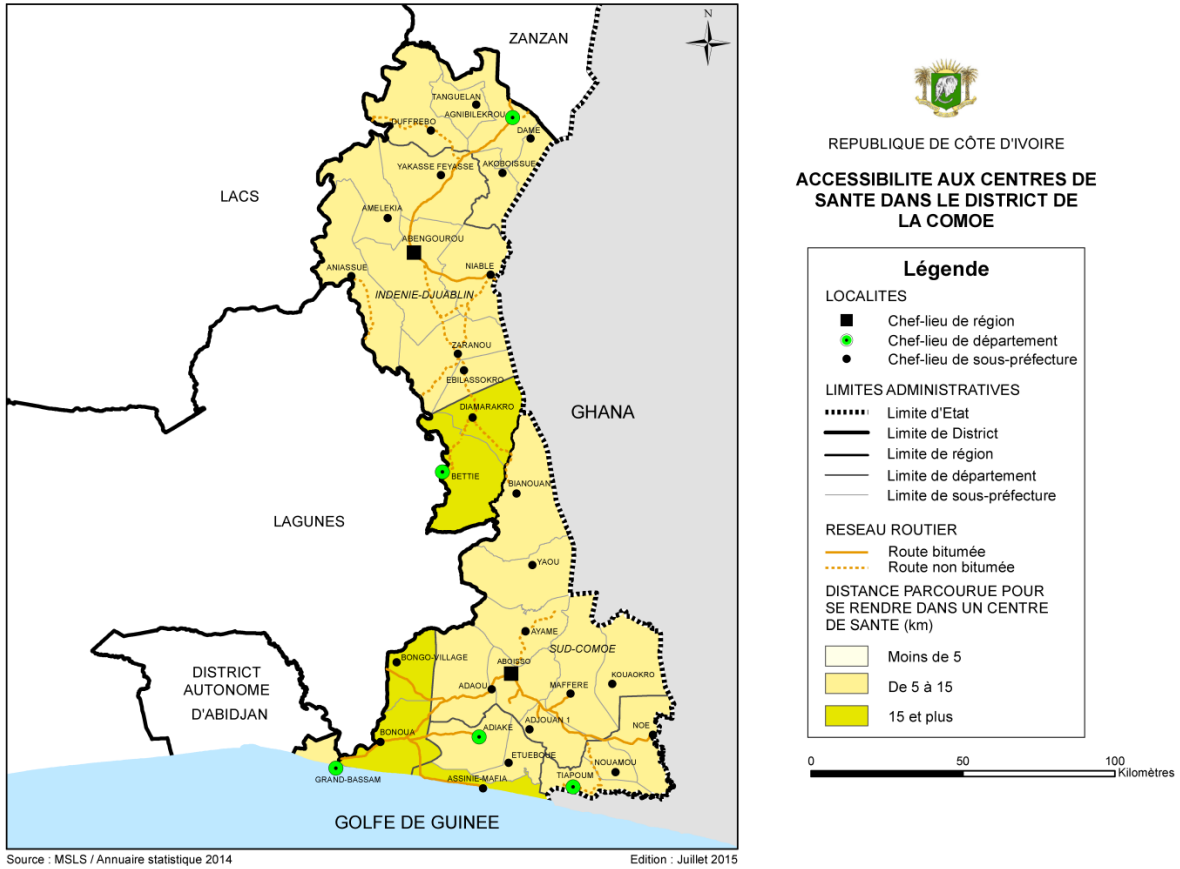

Carte 35 : Accessibilité des infrastructures sanitaires publiques du District

L'accessibilité aux infrastructures sanitaires est également rendue difficile par l'insuffisance des infrastructures routières, obligeant les populations à effectuer de longs trajets pour se rendre au centre de santé le plus proche. A titre d'exemple, les habitants des zones proches de la ville de Bettié, doivent parcourir plus de 20 kilomètres pour accéder à un centre de santé.

Cette situation est d'autant plus critique que les établissements sanitaires disposent de peu de moyens ambulatoires avec en moyenne 1 ambulance pour 4 établissements et de manière plus générale moins d'un véhicule motorisé par établissement.

Équipement des infrastructures sanitaires publiques par région

Région	Véhi-cules	Ambu-lances	Motos	Ordina-teurs	Réfrigé rateurs	Congéla teurs
Indénié-Djuablin	**5**	**15**	**47**	**25**	**88**	**6**
Abengourou	2	11	23	8	43	3
Agnibilékrou	2	2	16	13	31	1
Bettié	1	2	8	4	14	2
Sud-Comoé	**1**	**21**	**43**	**14**	**84**	**5**
Aboisso	0	10	19	*ND*	36	1
Adiaké	1	6	20	12	26	4
Grand-Bassam	0	5	4	2	22	0
Total District	**6**	**36**	**90**	**39**	**172**	**11**

Source MSLS - 2013

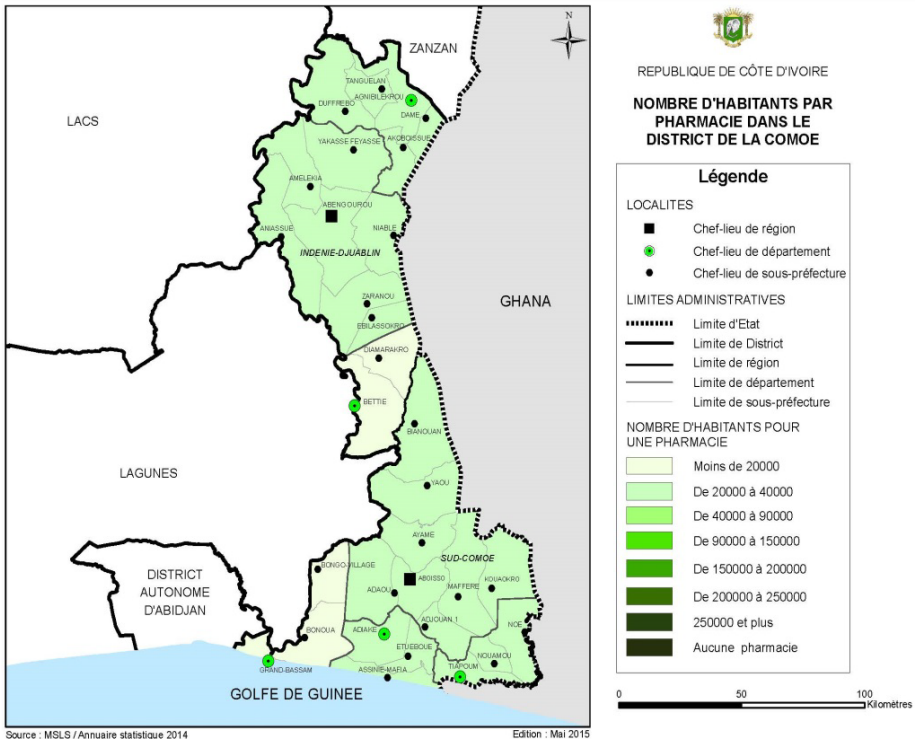

Carte 36 : Nombre d'habitants par pharmacie dans le District

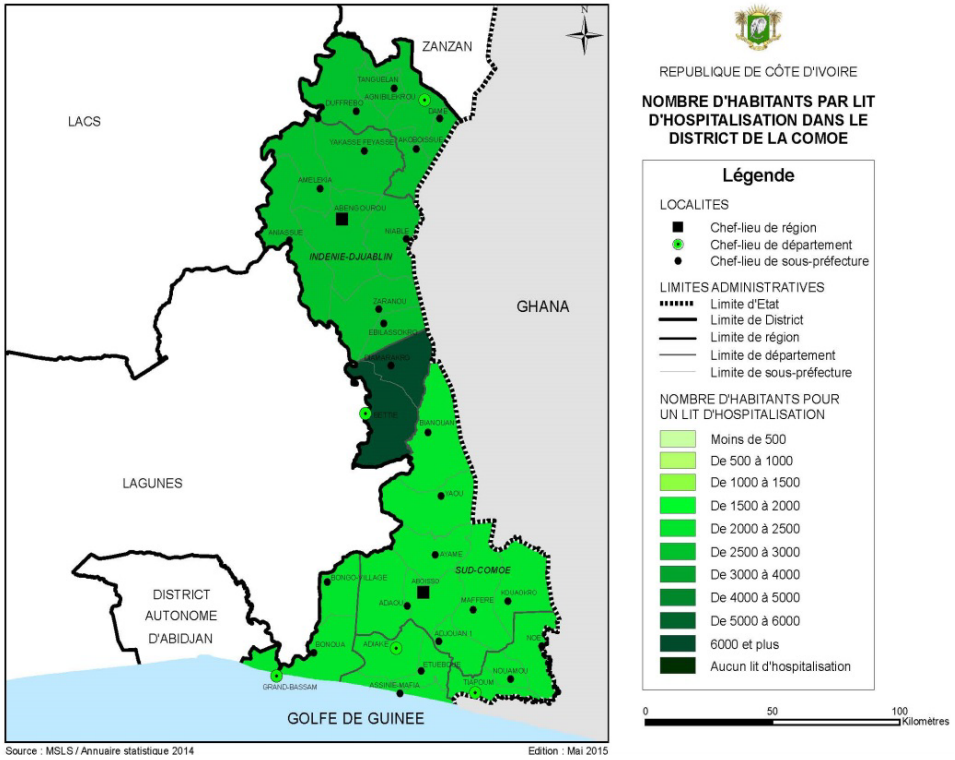

Carte 37 : Nombre d'habitants par lit d'hospitalisation dans le District

Le District compte une quarantaine de pharmacies publiques, soit un ratio d'une pharmacie publique pour 52 958 habitants, au-dessus de la moyenne nationale qui s'établit à 1 pharmacie publique pour 77 518 habitants. En revanche, le District présente une insuffisance importante en matière d'établissements privés. En effet, le ratio affiché d'une pharmacie privée pour 33 099 habitants déroge au constat précédent eu égard à la moyenne nationale qui est d'une pharmacie privée pour 24 513 habitants.

Les régions du District de la Comoé disposent d'un plateau homogène et varié comprenant des laboratoires d'analyse, des blocs opératoires, des services de radiologie et des cabinets dentaires. Cependant, ces infrastructures sont insuffisantes comparativement à l'importance de la population du District avec une moyenne de 1 lit d'hospitalisation pour 2 447 habitants.

Cette carence en infrastructures est plus marquée au niveau de la région de l'Indénié-Djuablin avec un lit d'hospitalisation pour plus de 2 859 habitants.

III.2.2.1 Personnel médical et paramédical

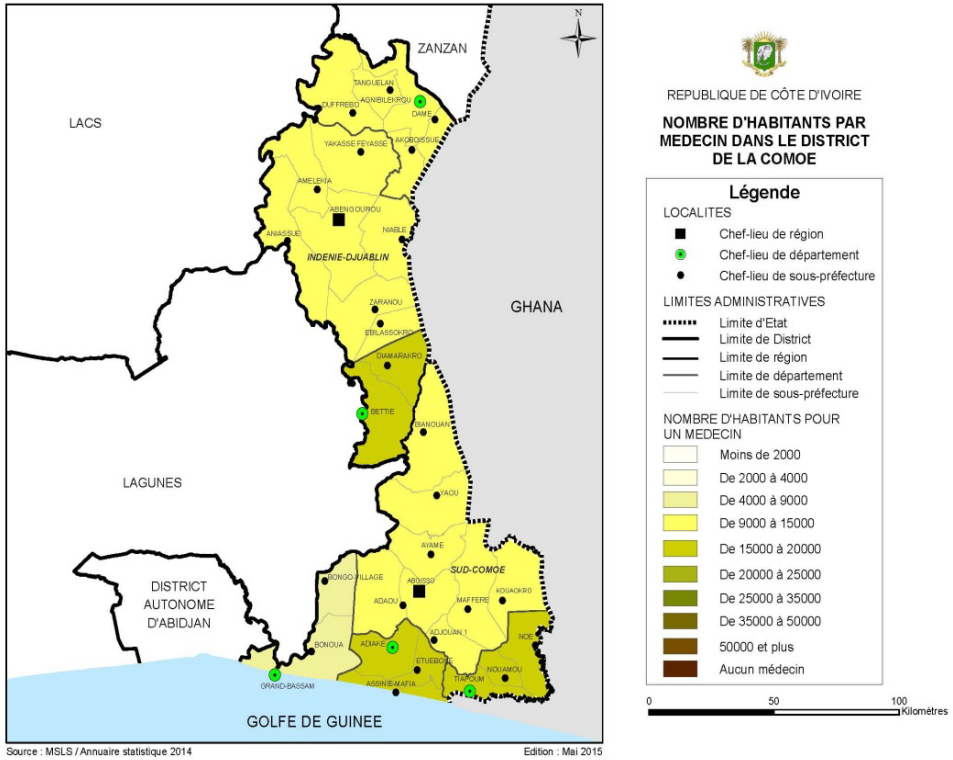

Carte 38 : Nombre d'habitants par médecin dans le District

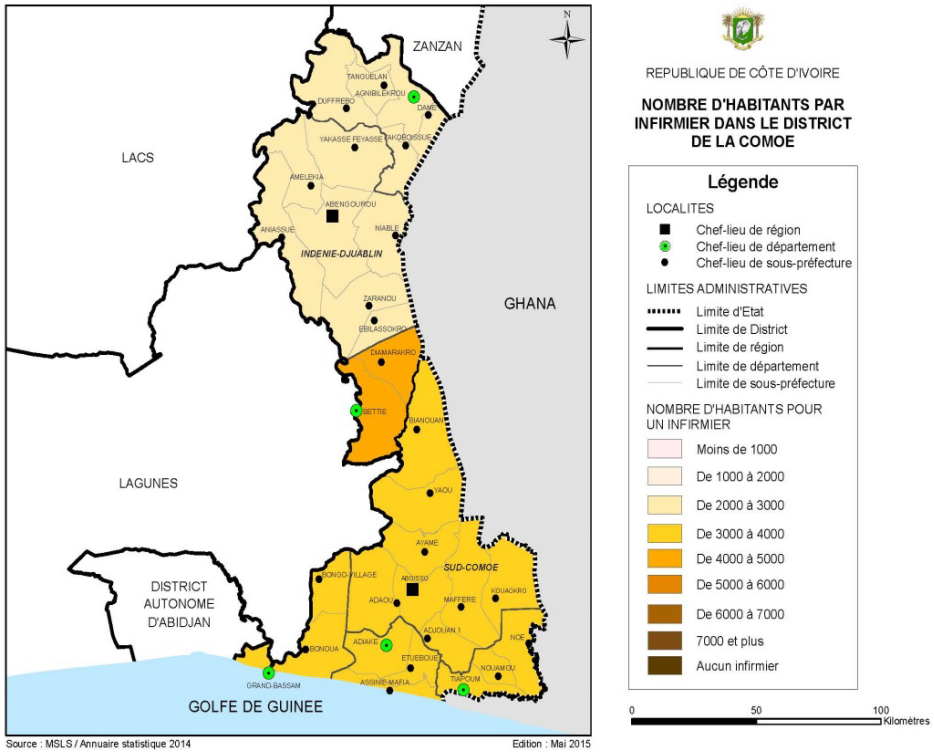

Carte 39 : Nombre d'habitants par infirmier dans le District

En 2013, le District comptait 126 médecins, 422 infirmiers, 199 sages-femmes et près de 600 volontaires. Ces derniers sont communément considérés comme des agents de santé communautaires ou matrones qui viennent en support aux ressources du dispositif classique.

Le District affiche un taux de couverture d'un médecin pour 10 508 habitants, proche de la norme recommandée par l'OMS (1 médecin pour 10 000 habitants). Cependant, ce ratio révèle de fortes disparités régionales puisque les zones géographiques voisines des départements de Bettié, Adiaké et Tiapoum sont en deçà des normes recommandées, principalement à cause d'un manque d'infrastructures. A contrario, le département de Grand-Bassam et ses environs affichent le ratio le plus performant du District, avec en moyenne 1 médecin pour 6 000 habitants. Ce chiffre s'explique par l'attractivité que présente cette région et de sa proximité avec la ville d'Abidjan.

Les infirmiers sont inégalement répartis sur le territoire. En effet, si la couverture est homogène dans la région du Sud-Comoé (1 infirmier pour 3 000 à 4 000 habitants), il n'en est pas de même pour la région de l'Indénié-Djuablin qui affiche des disparités entre ses départements. Le département d'Abengourou, principal pôle urbain du District, compte environ 1 infirmer pour 2 600 habitants, tandis que ce ratio s'élève à plus de 4 000 habitants pour le département de Bettié, pénalisé par son relatif enclavement.

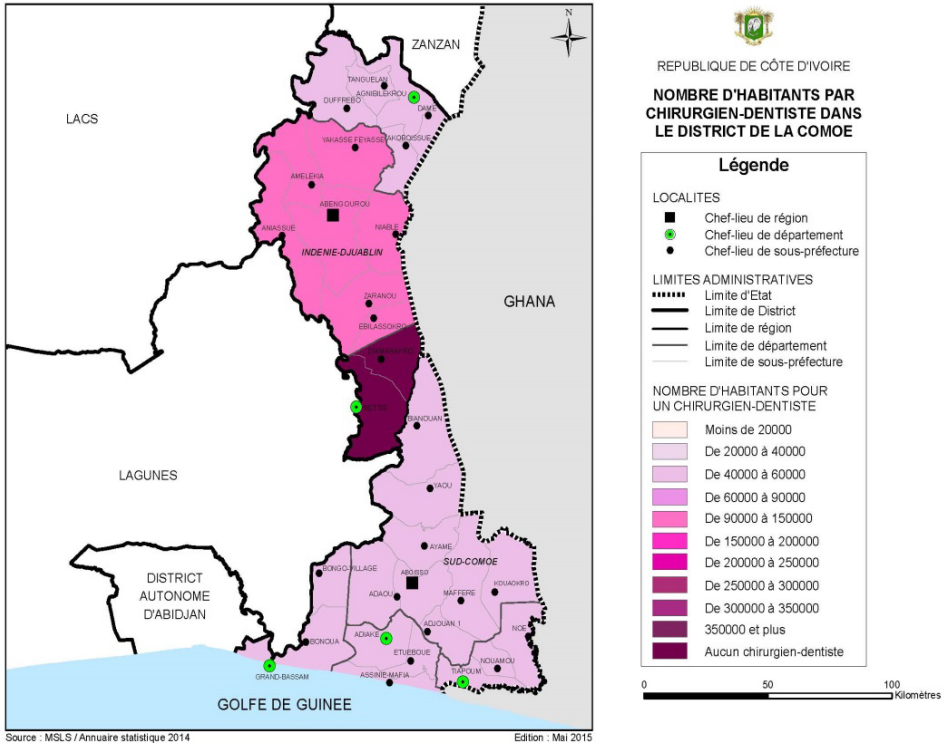

Carte 40 : Nombre d'habitants par chirurgien-dentiste dans le District

A l'instar des infirmiers, la répartition des chirurgiens-dentistes est inégale sur le territoire. Homogène dans la région Sud-Comoé (1 chirurgien-dentiste pour 40 000 à 60 000 habitants), elle est plus hétérogène dans l'Indénié-Djuablin, avec le département de Bettié, qui est dépourvu de chirurgien-dentiste.

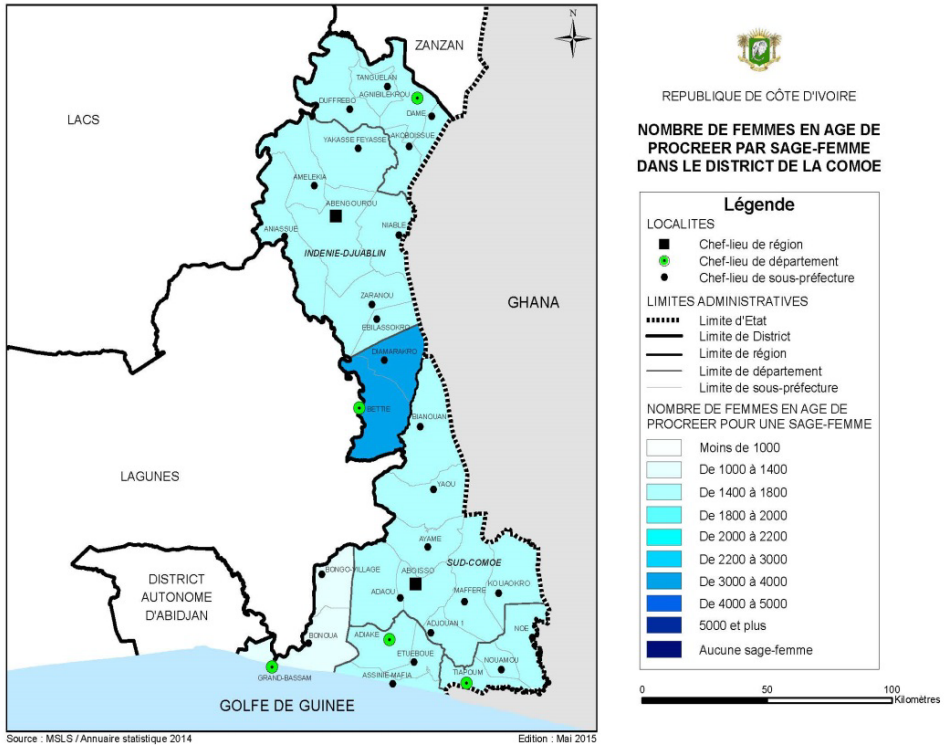

Carte 41 : Nombre de femmes en âge de procréer par sage-femme dans le District

Le District compte 199 sages-femmes globalement bien réparties puisque le Sud-Comoé en compte 30 de plus que l'Indénié-Djuablin. En outre, ces deux régions abritent des districts sanitaires dont les ratios relatifs aux femmes en âge de procréer par sages-femmes sont respectivement de 1 493 et de 1 749. Ceci place le District de la Comoé et ses régions au-dessus de la moyenne nationale qui est de 2 247.

Alors que le département de Grand-Bassam voit son ratio augmenter du fait de sa proximité avec la capitale Abidjan, le département de Bettié est celui présentant le ratio le plus faible (1 sage-femme pour 3 000 à 4 000 FAP).

En comparaison avec les normes et recommandations émises par l'OMS, le manque de personnel médical s'élève pour le District à seulement 14 médecins exclusivement dans la région d'Indénié-Djuablin.

En comparaison avec les objectifs du PNDS, les carences sont plus significatives avec un manque de 140 médecins et 231 infirmiers. Toutefois, le constat est ici à nuancer. La situation sanitaire de la région du Sud-Comoé impose une disponibilité plus importante d'infirmiers que sa voisine.

Carence de personnel médical dans les régions du District en fonction des normes nationales et internationales

Région	Poste	Carence norme OMS	Carence objectifs PNDS
Indénié-Djuablin	Médecins	14	75
	Infirmiers	0	98
	Sages-femmes	0	0
Sud-Comoé	Médecins	0	65
	Infirmiers	0	133
	Sages-femmes	0	0
Total District	**Médecins**	**14**	**140**
	Infirmiers	**0**	**231**
	Sages-femmes	**0**	**0**

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

- **Nombre d'habitants par ESPC**

- **Nombre d'habitants par lit ouvert**

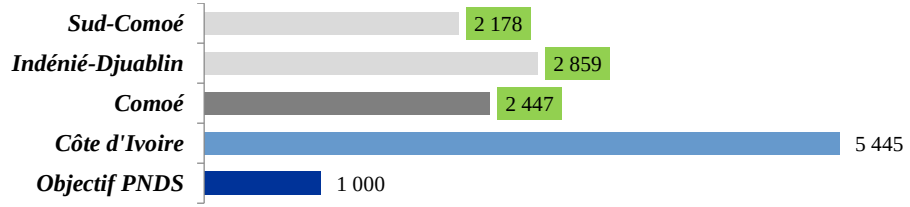

- **Nombre d'habitants par médecin**

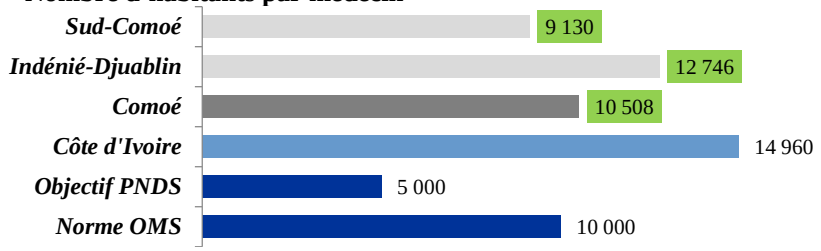

- **Nombre d'habitants par infirmier**

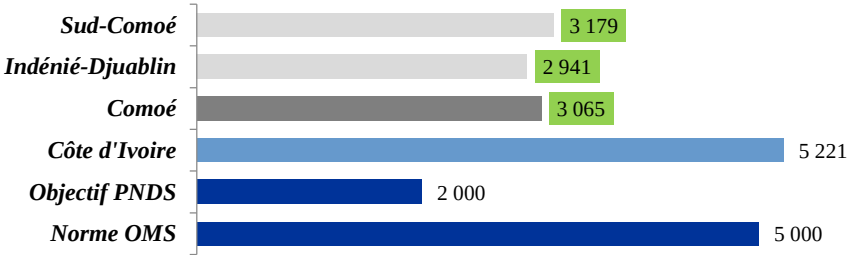

Source : MSLS – Annuaire statistique de la santé 2013

III.2.3 Profil sanitaire – Mortalité néonatale et infanto-juvénile

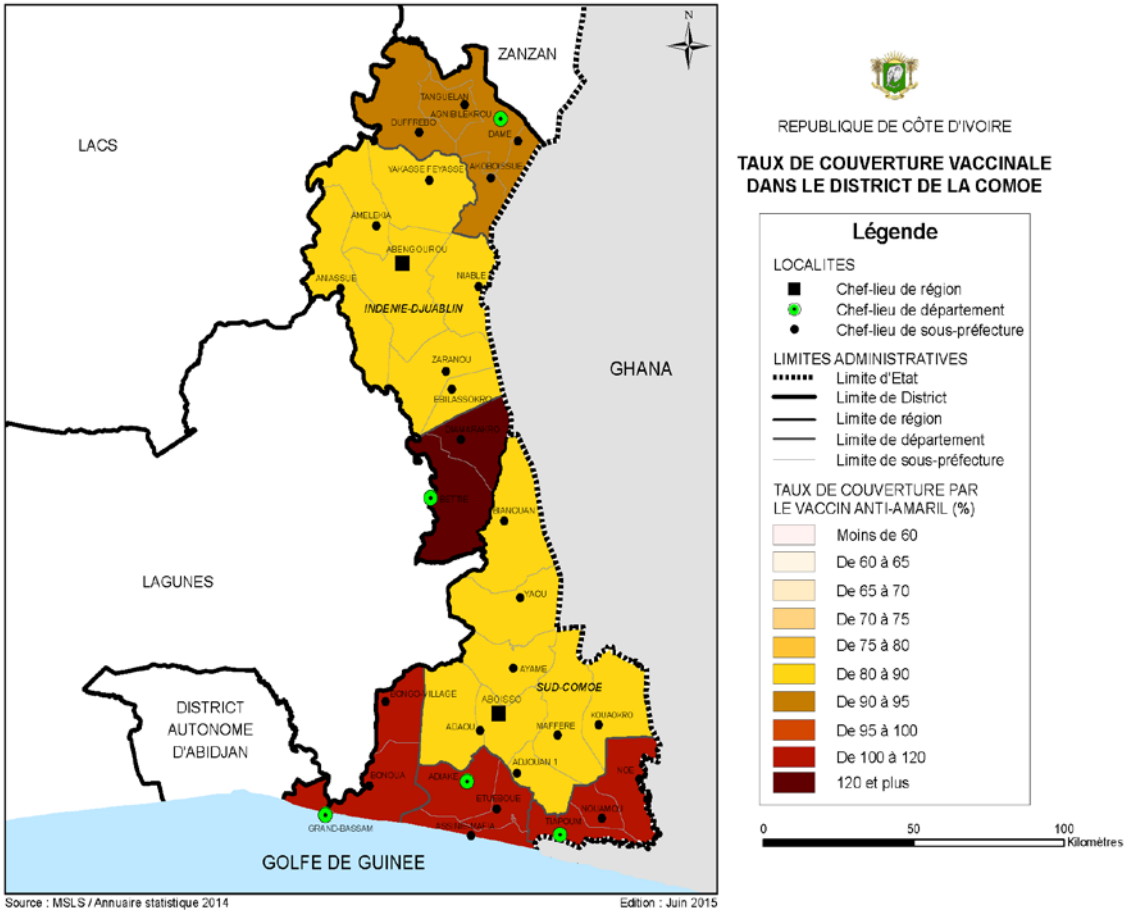

Carte 42 : Taux de couverture vaccinale (anti-amaril) dans le District

- **Maternité et naissance**
  - L'accompagnement des femmes enceintes est satisfaisant puisque sur 44 180 naissances vivantes, 73 % ont eu lieu dans un établissement de santé, contre 51 % au niveau national.
  - Si la couverture en consultations prénatales est de 101 %, celle des consultations postnatales est de 13 % (3 points de plus que la moyenne nationale).
- **Vaccination**
  - La couverture vaccinale des enfants est satisfaisante puisque seuls 1,2 % des enfants de 12 à 23 mois n'ont pas été vaccinés dans l'Indénié-Djuablin et 3,2 % dans le Sud-Comoé, contre 4,9 % au niveau national.
- **Mortalité**
  - Le District enregistre un taux de décès maternel de 167 cas pour 100 000 habitants (30 de plus qu'au niveau national) et des taux d'incidence plus élevés que la moyenne nationale pour les principales maladies qui touchent les enfants de moins de 5 ans. Ainsi, près de 40 % des enfants de moins de 5 ans sont touchés par le paludisme (10 points au-dessus de la moyenne nationale).
  - Ces incidences sont ainsi élevées malgré des taux de couverture vaccinale contre ces pathologies qui sont satisfaisants, aussi bien pour les femmes enceintes que pour les jeunes enfants.
  - A ces pathologies s'ajoutent les problèmes de malnutrition et d'hypotrophie. L'incidence de cette dernière est de près de 4 points supérieurs à la moyenne nationale (8,1 %), et est particulièrement forte dans l'Indénié-Djuablin (13,8 %).
  - Bien que le District observe des taux de malnutrition modérée inférieurs à la moyenne nationale, il affiche des taux de malnutrition sévère supérieurs à la moyenne du pays, écart qui s'accentue pour la tranche d'âge située entre 5 et 14 ans, avec 1,2 % d'enfants touchés, contre 0,7 % au niveau national.

III.2.4 Profil sanitaire – Etat sanitaire de la population

La malnutrition, le paludisme et l'anémie sont les premières causes de mortalité dans le District de la Comoé. Cependant, les infections des femmes enceintes par le virus du SIDA constituent également un point important de préoccupation.

- **Sécurité alimentaire**
  - Le District de la Comoé semble épargné par ce phénomène, dans la mesure où il présente un taux global d'insécurité alimentaire modérée inférieur à la moyenne nationale (10,1 %), avec 5,3 % dans l'Indénié-Djuablin et 1,6 % dans le Sud-Comoé. Le constat est le même en matière d'insécurité alimentaire sévère. Cette insécurité alimentaire est essentiellement de type transitoire (Indénié-Djuablin : 6,5 % des habitants ; Sud-Comoé : 5,1 % des habitants) et est la conséquence évidente d'une faiblesse du pouvoir d'achat des ménages, elle-même due à différents facteurs (baisse des prix aux producteurs, inflation, chocs climatiques – sécheresse, inondations, pluies irrégulières et tardives, etc.).
  - L'alimentation des enfants de 6 à 23 mois dans le District est plus diversifiée que dans d'autres régions du pays. La situation demeure néanmoins préoccupante puisque nonobstant la richesse alimentaire du District, seul un tiers des enfants bénéficient d'une alimentation diversifiée (35, 2 % dans l'Indénié-Djuablin et 32,6 % dans le Sud-Comoé contre 26 % sur le plan national).
- **Paludisme**
  - Le paludisme touche très fortement le District de la Comoé qui enregistre un taux d'incidence pour cette pathologie au-dessus de la moyenne nationale, particulièrement chez les personnes âgées de moins de 5 ans. En effet, avec 409,5 cas de paludisme pour 1 000 enfants, c'est 100 cas de plus que la moyenne constatée en Côte d'Ivoire.
  - Ces incidences peuvent s'expliquer par des ratios de lutte anti-vectorielle inférieurs aux moyennes nationales, notamment en ce qui concerne la mise en place de moustiquaires évoluées de type MILDA ou MII., avec moins de 70 % des ménages équipés d'au moins un type de moustiquaire.
  - Le District fait également état de taux de dépistage inférieurs aux moyennes nationales. En effet, le taux d'utilisation des TDR (Test de Diagnostic Rapide), qui permettent un diagnostic précoce de la maladie, atteint 87,6 % pour les enfants de 6 à 59 mois, soit trois points de moins que la moyenne nationale.
- **VIH**
  - Le District compte 14 549 habitants par centre de dépistage contre 22 782 au niveau national. Le District est ainsi bien couvert en centres de dépistage et de conseil. Ce constat cache cependant des disparités régionales puisque la région de l'Indénié-Djuablin, avec 12 236 habitants par centre de dépistage, est mieux dotée que la région Sud-Comoé.
  - De nombreuses actions encourageant le dépistage sont menées : campagnes d'affichage dans les hôpitaux et les écoles, spots diffusés dans les radios locales ou encore actions de vulgarisation en milieu rural. Ces actions, en plus de sensibiliser les populations à risque sur les dangers du VIH, visent également à généraliser le dépistage.
  - Malgré ces actions, 53 % des femmes n'ont jamais effectué un test de dépistage du VIH et près de 30 % des femmes ne savent pas où se rendre pour effectuer un test de dépistage du VIH. Ainsi, et même si ces taux sont supérieurs aux taux nationaux, le VIH, avec un taux de prévalence à 4 %, continue d'être une menace pour le District de la Comoé.
- **Tuberculose**
  - La tuberculose est une maladie infectieuse et extrêmement contagieuse qui s'attaque aux poumons, mais aussi parfois à d'autres parties du corps. Cette maladie est encore très présente en Côte d'Ivoire et peut parfois s'avérer mortelle. Le District dénombre 1 209 cas avérés de tuberculose en 2013, soit un taux d'incidence de 0,91 pour 1 000 inférieur à la moyenne du pays située à 1,06.
  - A l'image du pays, le District compte de nombreuses co-infections VIH/tuberculose, et ce, à hauteur de 22,6 %.
- **L'excision**
  - A l'inverse d'autres Districts de Côte d'Ivoire où l'excision est encore souvent pratiquée, le District de la Comoé compte 3,3 % des femmes de moins de 15 ans excisées (10,5 % au niveau national) et 15,5 % de femmes de 15 à 49 ans excisées (38,2 % au niveau national).

Chapitre 3. Culture, jeunesse et sport

III.3.1 Culture

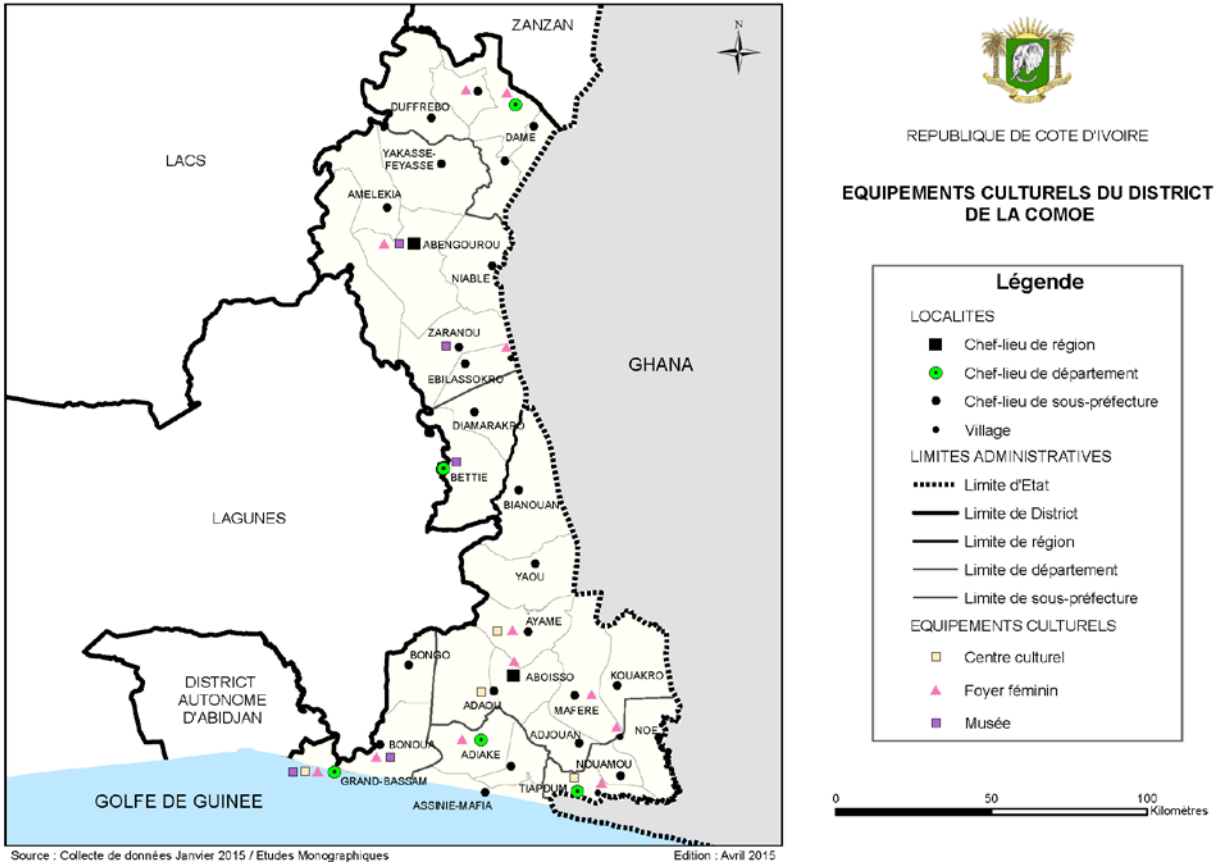

Carte 43 : Equipements culturels du District

Le District de la Comoé se caractérise par une grande richesse culturelle, représentée à travers des infrastructures diversifiées et des événements culturels fréquents qui sont organisés sur l'ensemble du territoire. Il compte en particulier 5 musées (dont 2 à Abengourou) ainsi qu'un conservatoire régional des arts et métiers.

En plus de ces établissements culturels, le District met à la disposition de ses populations un certain nombre d'infrastructures dans lesquelles sont organisés des évènements à caractère culturel tels que :

- Les foyers de jeunes ;
- Les espaces de théâtre ;
- Les bibliothèques ;
- Les salles de mariage.

Par ailleurs, le District se caractérise par la tenue de nombreuses manifestations et représentations culturelles, qui s'inscrivent dans le cadre d'anciennes coutumes et traditions et qui revêtent parfois un caractère sacré pour les populations du District. Ainsi pas moins de 17 évènements culturels majeurs sont organisés chaque année dans les régions de l'Indénié-Djuablin et du Sud-Comoé.

Cependant, le District n'offre pas à ce jour à ses populations des centres culturels diversifiés, comme les salles de spectacles, les conservatoires, ou les cinémas entre autres, leur permettant un épanouissement culturel satisfaisant.

Le projet de construction d'un centre culturel intégré à Abengourou, comprenant salle de spectacle, bibliothèque, gymnase et salle de cinéma entre autres, pourrait éventuellement amorcer une amélioration en ce sens.

III.3.2 Sport

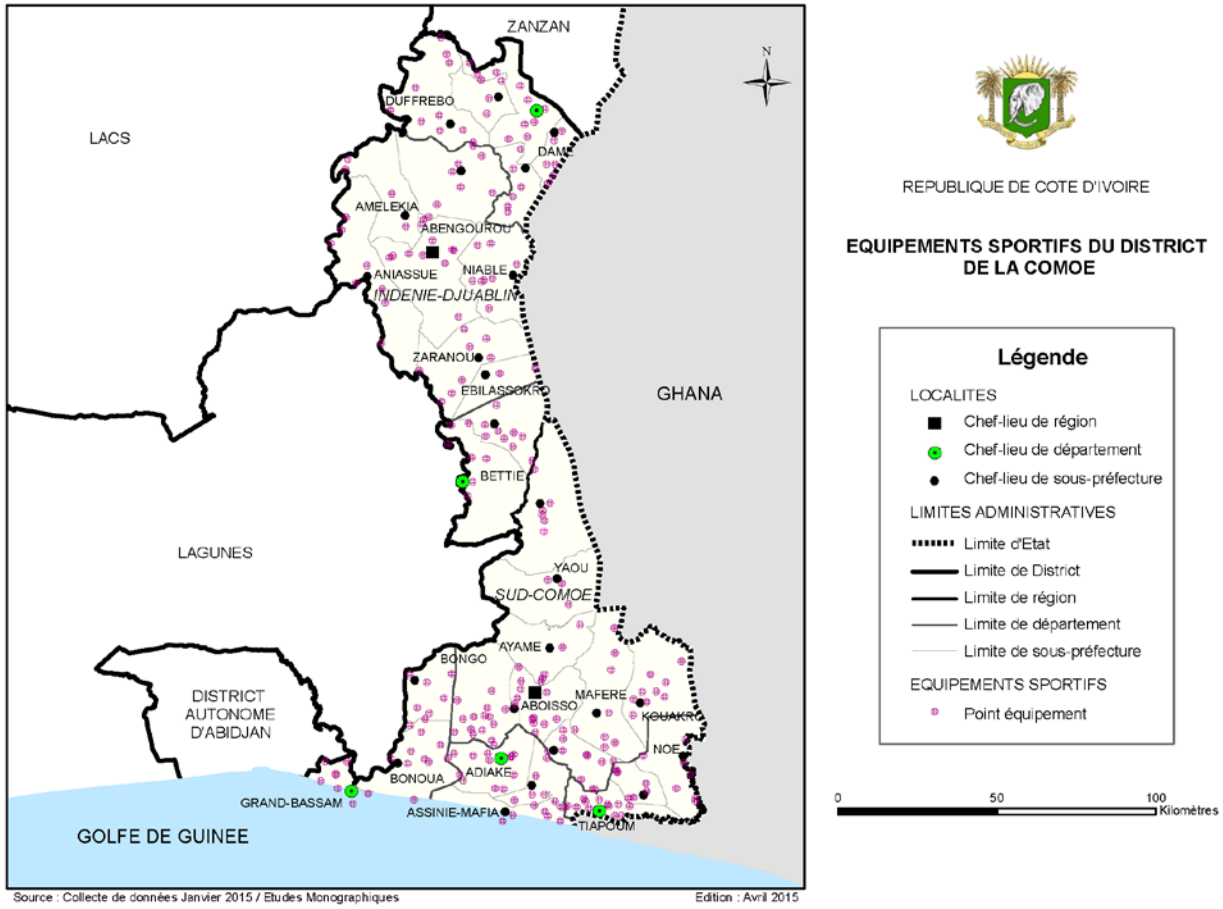

Carte 44 : Répartition des équipements sportifs du District

Dans le District de la Comoé, la culture du sport est limitée par l'insuffisance notable en termes d'infrastructures sportives.

La majorité des infrastructures sportives existantes appartiennent aux établissements secondaires privés. Elles sont donc difficiles d'accès et sont surtout regroupées autour d'un seul quartier.

Par ailleurs, quelques localités du District comptent des associations de jeunesse. Ces structures s'assimilent à des associations de développement à travers des actions visant l'animation de la localité et l'épanouissement moral et physique de la jeunesse.

Face à cette situation, plusieurs projets s'inscrivent dans le cadre de la construction et la réhabilitation d'infrastructures sportives afin de garantir l'épanouissement des populations. Outre le football, une attention particulière est accordée à d'autres sports, notamment les arts martiaux, les sports de main, ou encore le cyclisme.

AXE IV. INFRASTRUCTURES ET URBANISATION

La faible urbanisation du District est manifeste.
Avec un taux d'urbanisation de 32,2 %, le développement urbain repose principalement sur Abengourou, chef-lieu de la région Indénié-Djuablin et principal centre urbain du District. Toutefois, cette urbanisation est limitée. En effet, le développement de la ville est dicté plus par la présence des services administratifs et des directions régionales que par un dynamisme économique qui pourrait contribuer à améliorer le niveau de vie des habitants.
Vivant dans une précarité certaine, une partie de la population loge dans des habitations construites de façon artisanale, souvent insalubres et sans liaison avec les systèmes d'adduction en eau, le réseau électrique ou le système d'évacuation des eaux usées.
Cette insuffisance en infrastructures et services urbains conduit une large partie de la population à s'approvisionner massivement à partir des puits et à rejeter leurs déchets dans la nature avec tous les risques sanitaires et écologiques que cela induit.

Le réseau de transport routier interne du District souffre quant à lui d'un déficit d'investissements et d'entretien. Ce déficit se matérialise par une quasi-impraticabilité des axes routiers non bitumés et la dégradation avancée des pistes villageoises et de la voirie urbaine. Cette situation rend l'accessibilité de certaines localités très difficile, constituant ainsi un frein à l'essor économique et social de ces dernières. Le meilleur exemple de cette situation est la portion de la route nationale n°1 reliant Abengourou à Abidjan, qui est totalement impraticable et constitue le principal vecteur d'enclavement du nord du District de la Comoé et du District du Zanzan.
La ville d'Abengourou dispose d'un aérodrome avec une piste non revêtue.

Le District de la Comoé affiche l'un des meilleurs taux de raccordement au réseau électrique du pays. En effet, 61,2 % des localités du District sont électrifiées.
Les ménages connectés au réseau de la CIE ne représentent cependant que 29 % des ménages du District, tandis que les consommations professionnelles et relatives à l'éclairage public sont limitées.

Le taux d'accès à l'eau potable est inférieur à 25 % dans la plupart des localités, en dessous de la moyenne nationale de couverture en eau courante. L'accès à l'eau potable est principalement assuré par l'hydraulique villageoise. Il est entravé par le déficit d'infrastructures hydrauliques et leur état de dégradation. L'accès à l'eau courante s'établit quant à lui à moins de 10 % des habitants du District.

Le District souffre enfin en outre d'un déficit d'assainissement vu l'absence d'installations de ramassage des ordures, qui sont ainsi évacuées majoritairement dans la nature. Au niveau d'Abengourou et de Grand-Bassam, les ordures ménagères sont régulièrement collectées par la Société Abidjanaise de Salubrité (SAS).

Chapitre 1. Développement urbain et cadre de vie

IV.1.1 Urbanisation

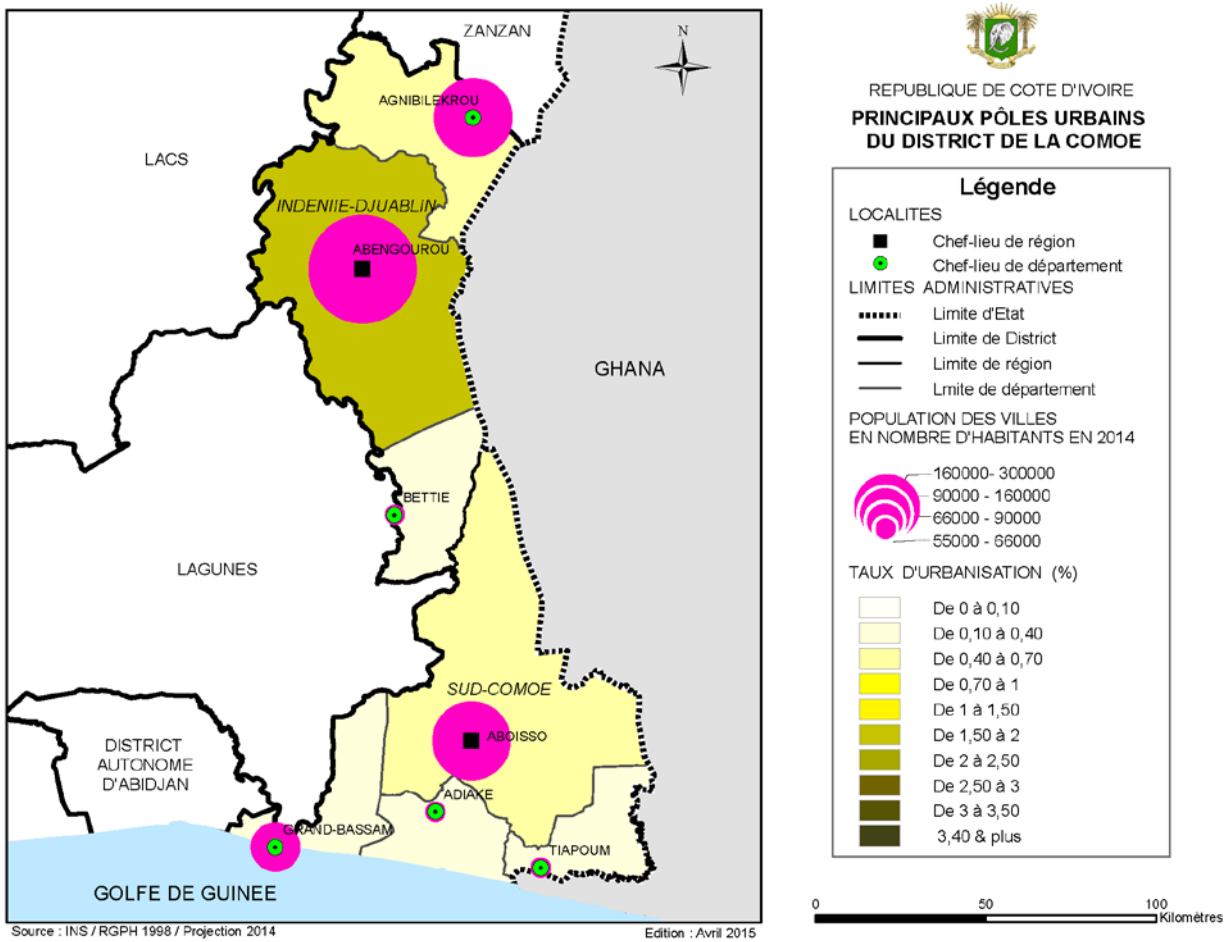

Carte 45 : Principaux pôles urbains du District

L'armature urbaine du District est hiérarchisée et déséquilibrée. Les plus grands pôles urbains du District sont :

- Les pôles d'Abengourou dans la région de l'Indénié-Djuablin et d'Aboisso dans le Sud-Comoé, qui concentre plus de 300 000 habitants ;
- La ville historique de Grand-Bassam, située à moins de 45 km d'Abidjan et qui regroupe près de 180 000 habitants ;
- Plusieurs autres villes moins peuplées telles que Bonoua, Béttié ou Adiaké entre autres.

Bien que sa population soit passée de 803 240 habitants en 1998 à 1 203 052 en 2014, le District enregistre un taux d'urbanisation global relativement bas (26,8 %, soit 15 points de moins qu'au niveau national), étant majoritairement rural et agricole.

Les plus grandes disparités en termes d'urbanisation se situent au sud de la région du Sud-Comoé. En effet, à l'ouest de la région, le taux d'urbanisation est supérieur à 40 % alors que dans toute la partie sud-est, celui-ci est inférieur à 20 %. Ceci peut s'expliquer notamment par la présence de plusieurs lacs et zones inondables dans la partie est de la région.

Une forte disparité régionale est ainsi constatée dans le District, et se traduit dans le mode d'occupation des sols, avec une superficie urbanisée de 1 870 hectares, principalement concentrée dans le département d'Abengourou. En effet, plus grand centre urbain du District, ce dernier accapare les plus grands espaces urbanisés.

Chef-lieu de région, Abengourou dispose de plusieurs équipements publics, parapublics et privés qui sont cependant concentrés dans le centre-ville. 47 % de la superficie occupée par les équipements concernent des établissements scolaires et 17 % des équipements administratifs (principalement des Directions Régionales des Ministères et de certaines entités publiques, semi-publiques ou privées comme CI-Télécom, CNPS, ANADER, CIE…).

IV.1.2 Habitat

Une insuffisance de logements fonctionnels est observée dans l'ensemble des villes du District. L'habitat est dominé par des constructions anarchiques sur des sites lotis mais insuffisamment aménagés. Une partie de la population continue de construire des bâtiments avec des matériaux précaires en terre sans ciment, aussi bien dans le chef-lieu que dans les villages du District. 26 % des habitations d'Abengourou sont des habitats sur cour.

Le problème de constructions réalisées dans le non-respect du cadre réglementaire avec empiètement sur le domaine public sont constatables par exemple à Assinie.

Cette précarité s'accompagne d'un faible niveau d'équipement des habitations. A titre d'illustration, 44 % des habitations sont connectées au réseau électrique, et 10 % seulement au réseau d'adduction d'eau potable. De la même manière, de rares habitations possèdent un système d'assainissement. 85 % des habitations déversent leurs ordures ménagères dans la nature et 71 % font de même pour les eaux usées conduisant à des impacts écologiques conséquents.

Le niveau d'équipement en électroménager permet également de modérer le niveau d'urbanisation du District. 35 % des habitations ne possèdent en effet aucun équipement (télévision, radio, réfrigérateur, téléphone) et 45 % ne possèdent que la radio.

Dans ce contexte, un programme gouvernemental de construction de 60 000 logements sociaux et économiques à Abidjan et à l'intérieur du pays a été lancé en 2012 et vise à mettre à disposition des classes moyennes et celles moins aisées, des logements décents à des prix raisonnables. Le prix des logements sociaux est ainsi compris entre 5 et 10 millions de FCFA, tandis que le prix des logements économiques est compris entre 10 et 15 millions de FCFA.

À travers ce programme, plusieurs projets sont lancés dans les départements du District de la Comoé sur plus de 120 hectares de terres permettant d'ériger plus de 3 300 logements (70 % de ces logements sont des logements sociaux).

Région	Département	Surface du Terrain (ha)	Nb de logements sociaux	Nb de logements économiques	Nb total de logements
Indénié-Djuablin	Abengourou	20	392	168	560
	Agnibilékrou	20	392	168	560
	Béttié	13	255	109	364
Sud-Comoé	Aboisso	20	392	168	560
	Tiapoum	20	392	168	560
	Adiaké	20	392	168	560
	Grand Bassam	7	137	59	196
Total District		**120**	**2 352**	**1 008**	**3 360**

Source : Programme gouvernemental de construction de 60 000 logements sociaux et économiques en Côte d'Ivoire – 2013

Chapitre 2. Transport et logistique

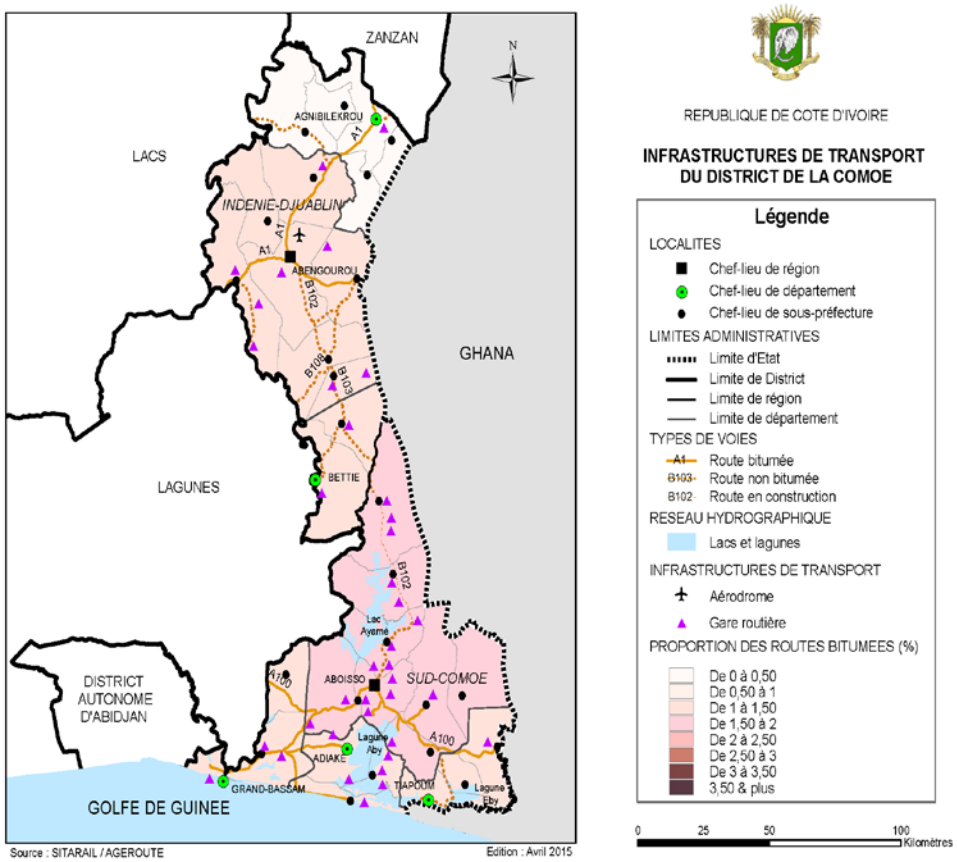

Carte 46 : Infrastructures de transport du District

Infrastructures routières

Le District de la Comoé dispose d'un réseau routier de 5 375 km (6,6 % du réseau national), structuré autour de 2 axes principaux :

- Un axe nord-sud, reliant Agnibilékrou à Abidjan et passant par Abengourou et Adzopé ;
- Un axe est-ouest, reliant Abidjan à la frontière ghanéenne passant par Grand-Bassam ;
- Un axe majeur reliant Aboisso et Abengourou en passant par Bettié, représentant un potentiel important pour le District, et qui aujourd'hui n'est pas bitumé.

Le réseau est constitué à 44 % de routes de type C et à 37 % des routes de type D. Il ne compte que 9,4 % de routes bitumées (507 km), avec des disparités régionales (9,2 % de routes bitumées dans l'Indénié-Djuablin contre 13 % dans le Sud-Comoé).

Le mauvais état du réseau est attribuable à un déficit d'entretien et d'investissement. Il rend difficile l'accès à certaines localités, limitant ainsi leur essor économique et social. Certains axes non bitumés sont en voie de réhabilitation par le conseil du café-cacao ou dans le cadre de grands projets, tel le PAIA-ID.

La densité routière (rapport de la taille du réseau routier à la superficie) est de 0,39 km/km², supérieur à la moyenne nationale de 0,25. La région du Sud-Comoé présente une densité plus importante avec un ratio de 0,41 km/km², lié à la proximité de ses départements à la ville d'Abidjan, poumon économique du pays.

L'entretien des routes du District est un enjeu majeur au niveau de l'ensemble des régions qui sont marquées par plusieurs problèmes :

- L'impraticabilité de l'axe bitumé Adzopé – Abengourou, qui pénalise fortement le transport de personnes et de marchandises, et contribue à enclaver le District du Zanzan. A cet égard, deux projets ont été lancés dans le cadre du PPU pour réhabiliter cet axe ;
- La quasi-impraticabilité des axes routiers non bitumés ;
- La dégradation avancée des pistes villageoises qui servent à la collecte des productions agricoles

Infrastructures aéroportuaires

La ville d'Abengourou dispose d'une piste d'atterrissage non revêtue sur laquelle empiètent des constructions. Elle constitue la seule infrastructure aéroportuaire du District et n'est pas desservie par des vols commerciaux au départ d'Abidjan et assurés par Air Côte d'Ivoire.

Chapitre 3. Equipement et infrastructures

IV.3.1 Electricité

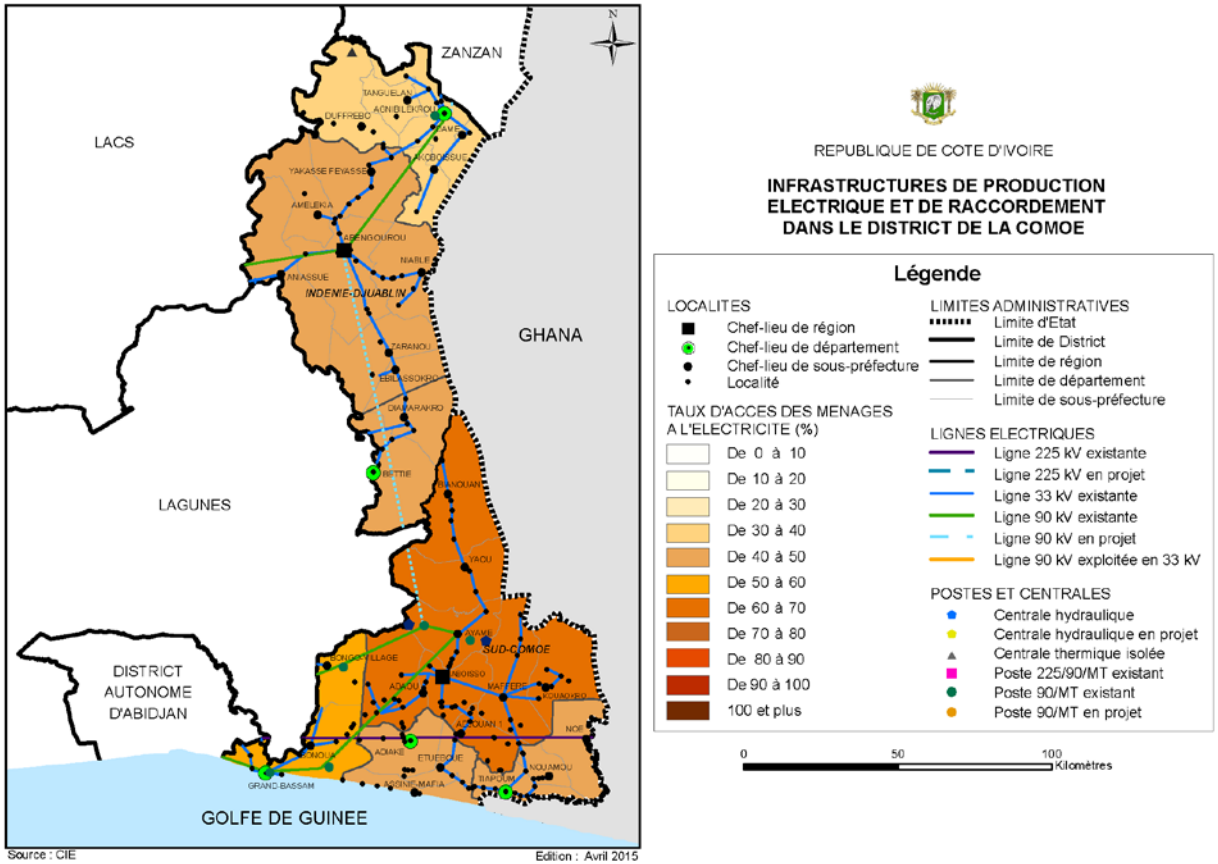

Carte 47 : Infrastructures de production électrique et raccordements dans le District

Le sud du District de la Comoé compte 2 des 6 barrages hydroélectriques du pays : Ayamé I inauguré en 1959 et Ayamé II, plus grand barrage en termes de puissance électrique de Côte d'Ivoire. Avec respectivement une puissance totale de 22 MW et de 30 MW, ces deux barrages contribuent grandement à l'apport énergétique au niveau du District.

Avec 202 localités électrifiées sur les 330 localités recensées, le District de la Comoé affiche un taux de couverture de 61 %, au-dessus de la moyenne nationale de 34 %. Ce taux place le District de la Comoé au 5ème rang national en termes de pourcentage de localités électrifiées. L'électrification du District présente des disparités régionales conséquentes puisque la région Indénié-Djuablin affiche seulement un taux de couverture de 51 %. Ce déficit est plus important dans le département d'Agnibilékrou dont le taux de couverture électrique est de 38 %.

En 2013, le District comptait :

- Plus de 71 000 logements connectés au réseau de la CIE et une consommation domestique annuelle moyenne de 1 197 kWh par abonné, en deçà de la moyenne nationale (1 435 kWh/an/abonné) ;
- 7 700 professionnels connectés, avec une consommation annuelle moyenne de 3 905 kWh par abonné, en deçà de la moyenne nationale (4 554 kWh/an/professionnel). La consommation annuelle moyenne des professionnels est supérieure dans la région du Sud-Comoé (4 166 kWh par abonné) ;
- 569 abonnés à l'éclairage public, avec une consommation moyenne annuelle de 32 956 kWh (36 098 kWh/an/abonné au niveau national) ;
- Une consommation électrique basse tension (domestique, professionnel et publique) marquée par la prédominance de la Région du Sud-Comoé qui concentre 60 % des abonnés du District
- 247 abonnés en haute tension pour une consommation annuelle totale de 58 400 MWh (2,7 % de la consommation nationale en haute tension), dominée par le secteur primaire.

IV.3.2 Eau potable

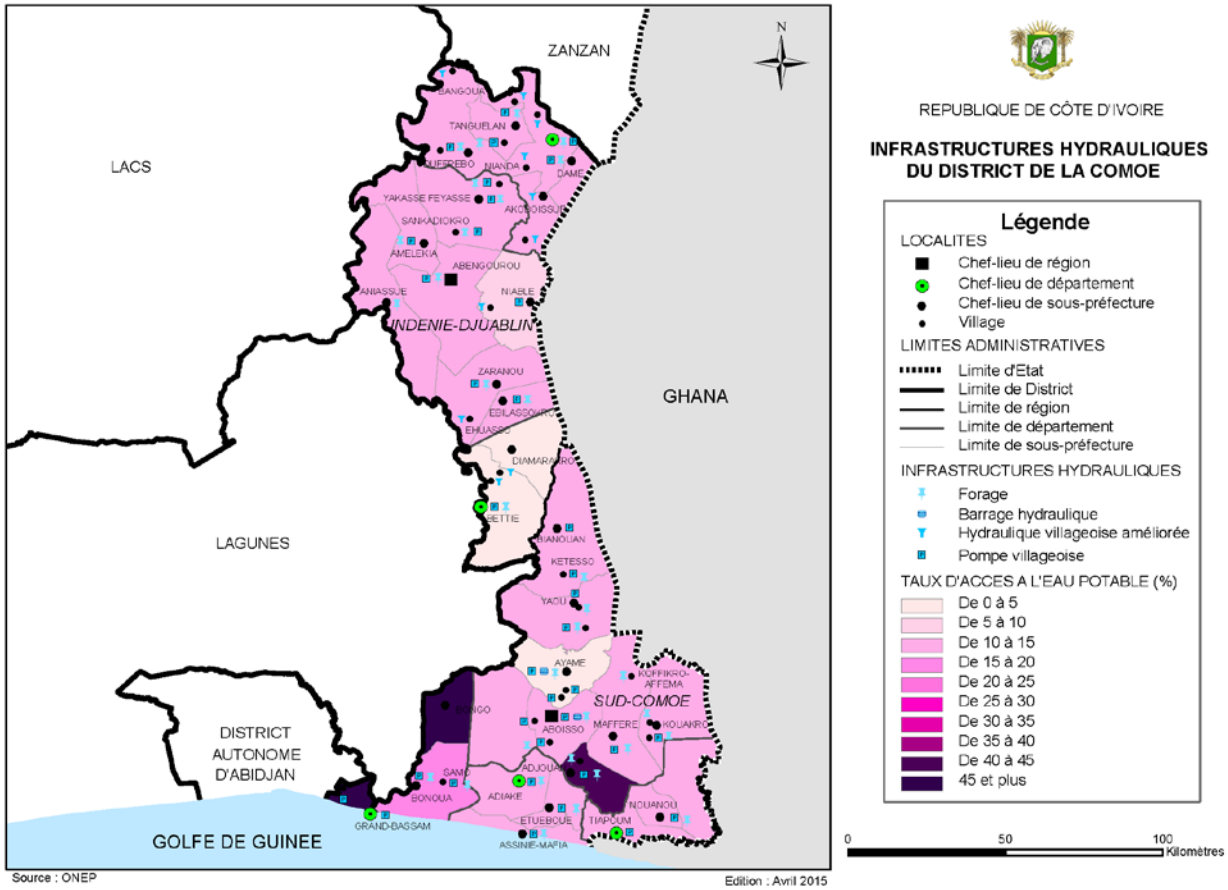

Carte 48 : Infrastructures hydrauliques et taux d'accès des ménages à l'eau potable

L'accès à l'eau est assuré dans le District par 3 types de systèmes : l'hydraulique villageoise (HV), l'hydraulique villageoise améliorée (HVA) et l'hydraulique urbaine à travers le réseau de la SODECI.

Le taux de couverture des localités éligibles en hydraulique urbaine atteint 62 % dans le District contre 59 % au niveau national. Ce taux est porté par la région de la Mé avec près de 83 % des localités éligibles desservies en hydraulique urbaine (HU). A l'inverse, le département de Grand-Lahou n'est couvert qu'à 43 %.

Les centres de production ne permettent pas systématiquement de couvrir les besoins de la population bénéficiaire surtout dans la région de l'Indénié-Djuablin qui affiche un déficit de production de 5 966 m^3 par jour. Ce déficit est particulièrement marqué dans les localités d'Abengourou (1 115 m^3 par jour) et Agnibilékrou (1 453 m^3 par jour). A l'inverse, la région du Sud-Comoé affiche des surplus de production considérables avec des taux de couverture allant jusqu'à 200 % pour certaines localités (Aboisso).

Le taux de pénétration en hydraulique villageoise améliorée atteint 32 % soit 20 points de mieux que la moyenne nationale de 13 %. Ce taux présente cependant des disparités avec 44 % dans le département de Jacqueville (11 localités équipées sur les 25 recensées) contre seulement 22 % à Abengourou.

Avec 517 pompes à motricité humaine (PMH) installées sur 657 estimées pour répondre aux besoins de la population, le taux de pénétration en hydraulique villageoise atteint 79 % soit 10 points de mieux que la moyenne nationale de 69,7 %.
402. Le taux de pénétration est plus faible dans la région de l'Indénié-Djuablin avec 121 pompes à motricité humaine non installées (sur 390 estimées).

Ainsi selon le RGPH 1998, l'accès à l'eau est assuré principalement par les puits publics (20,5 %), les eaux de surface (18,7 %) et les puits dans la cour (17,8 %).

IV.3.3 Assainissement

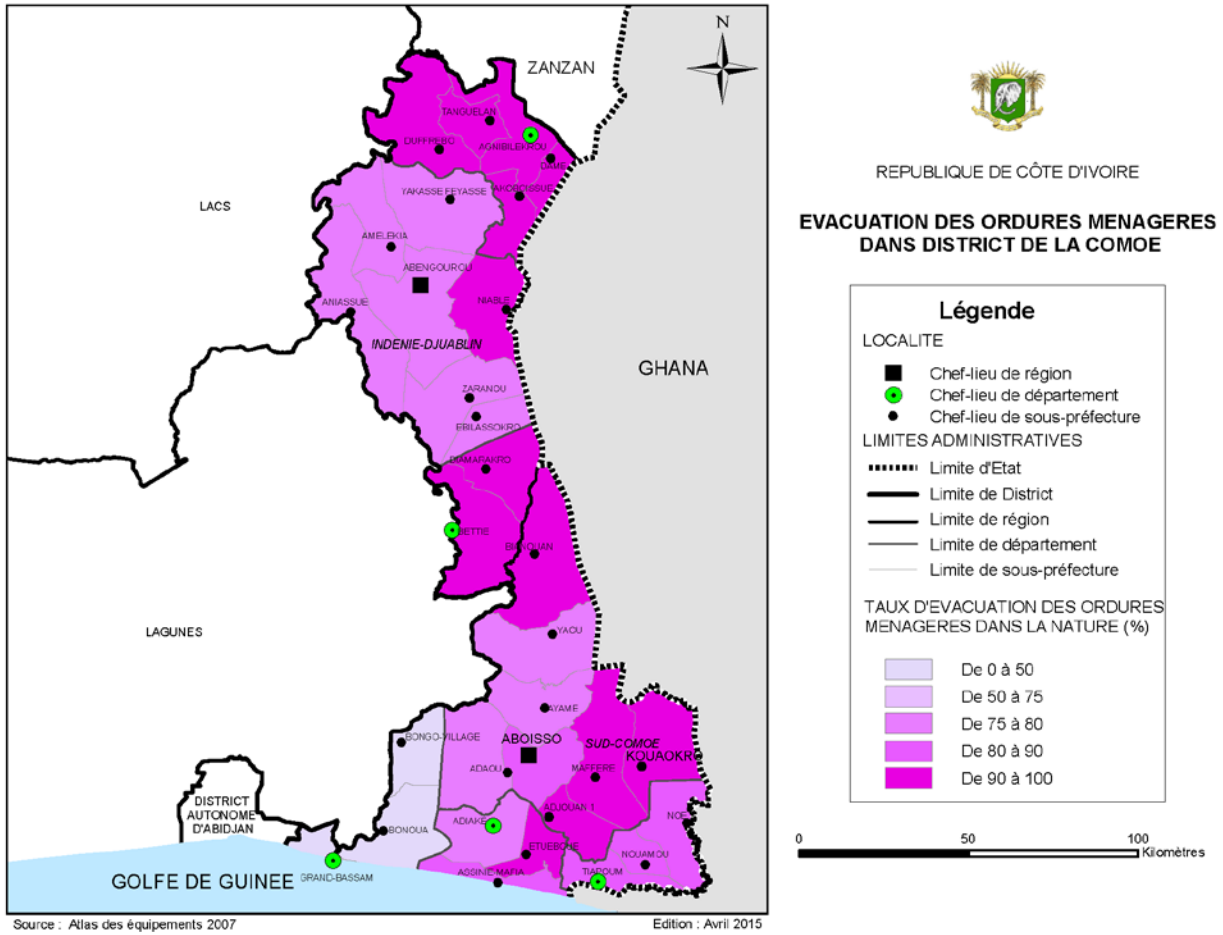

Carte 49 : Taux d'évacuation des ordures ménagères dans la nature

Par insuffisance en termes d'infrastructures, 80 à 90 % des ordures ménagères du District sont évacuées dans la nature (ou dans la rue). Ce taux est légèrement moindre au niveau des départements d'Abengourou, Grand-Bassam, Adiaké et Ayamé où il est compris entre 70 % et 80 %, contre une moyenne nationale de 74 %.

Ces taux témoignent de l'absence et/ou de la défaillance du système de collecte des ordures ménagères. En effet, seuls la ville d'Abidjan et quelques grands centres urbains bénéficient d'un système de collecte des ordures ménagères effectivement opérationnel.

Au niveau d'Abengourou et de Grand-Bassam, les ordures ménagères sont évacuées régulièrement par la Société Abidjanaise de Salubrité (SAS).

Des projets de décharges contrôlées et de centres de groupage sont en cours dans les localités d'Abengourou, d'Aboisso et de Grand-Bassam.

L'évacuation dans la nature et/ou dans la rue (par les populations et industries) des déchets solides et liquides a un impact nuisible sur le territoire et la population :

- Risques d'épidémie, dont le choléra, la fièvre typhoïde et la fièvre jaune ;
- Défiguration des espaces publics et dégradation du cadre de vie des populations ;
- Dégradation de l'écosystème.

IV.3.4 Communication et nouvelles technologies de l'information

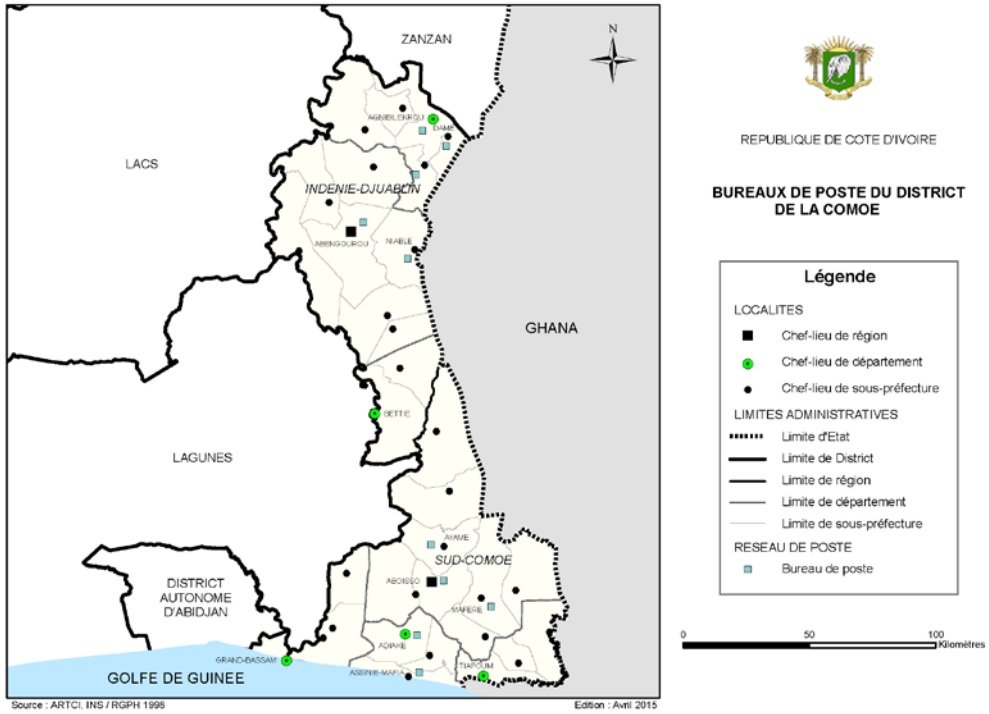

Carte 50 : Répartition des bureaux de poste dans le District

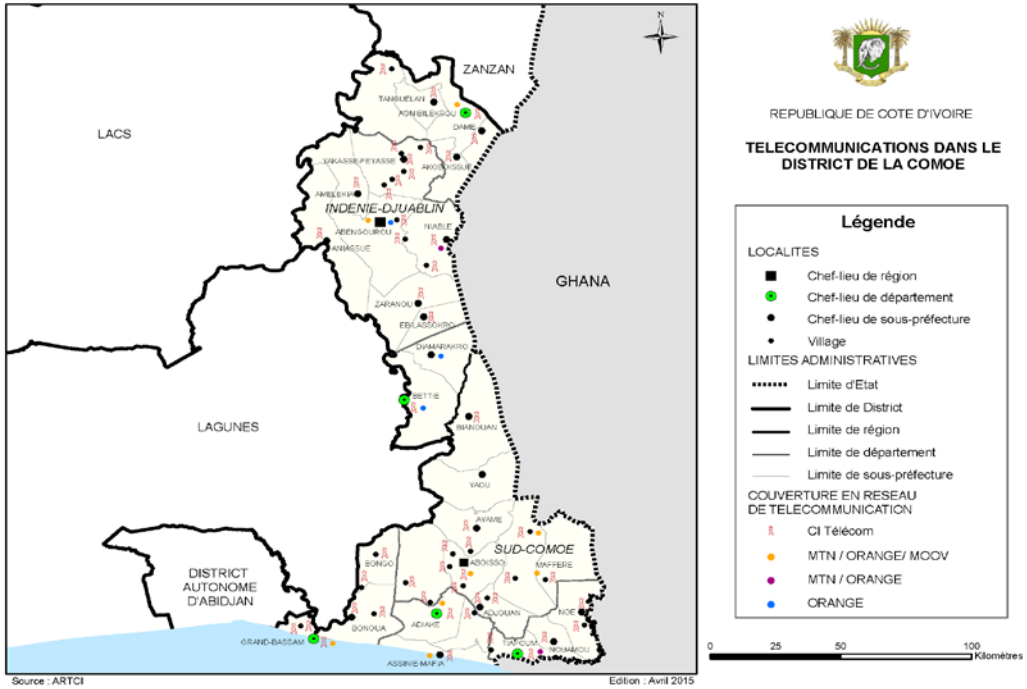

Carte 51 : Couverture du District par les opérateurs télécoms

Le District compte 31 localités abritant un bureau de poste ou bénéficiant de services postaux, soit 14 % de l'ensemble des localités desservies en Côte d'Ivoire.

En 2013, l'ensemble des bureaux de poste des deux régions était en fonctionnement.

En matière de médias, les habitants du District ont accès à l'ensemble des chaînes nationales dont la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) dont l'accès est gratuit.

Le District est couvert en réseau de télécommunication par :

- Côte D'Ivoire Telecom qui domine le réseau de télécommunications du District (téléphonie fixe) ;
- MTN /Orange/Moov au niveau des villes principales comme Abengourou, Agnibilékrou, Aboisso et Grand Bassam.

Par ailleurs, l'axe Grand-Bassam – Bouna a été équipé en fibre optique.

Direction Générale de l'Aménagement du Territoire
et du Développement Régional (DGATDR)

Immeuble Alpha 2000, 10^{e}étage
Téléphone: 20 25 88 73 / 20 25 88 71